

Rapport d'activité 2008

Coordination
Laura Cosenza
(Service Statistiques et évaluation)

Service Commun de la documentation de Paris 8
2, rue de la Liberté-93526 Saint-Denis Cedex –t.01 49 40 69 69-f .01 49 40 69 82

www-bu.univ-paris8.fr

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| SOMMAIRE | 2 |
| INTRODUCTION | 3 |
| 1 - POLITIQUE GENERALE DE L'ETABLISSEMENT | 4 |
| 1 L'évolution des moyens et des ressources | 4 |
| 1.1 Le budget | 4 |
| 1.2 Le personnel | 5 |
| 1.2. 1 La formation du personnel | 6 |
| 1.3 La politique de communication et d'animation | 12 |
| 1.3.1 Missions et composition du service | 12 |
| 1.3.2 Animations | 13 |
| 1.3.3 Communication | 15 |
| 1.3.4 Perspectives | 16 |
| 2. -LES SERVICES AU PUBLIC | 18 |
| 2.1 La Fréquentation, les publics | 18 |
| 2.2 L'Accueil, l'information, la médiation | 21 |
| 2.3 L'Accueil des publics handicapés | 28 |
| 2.4 La Cellule planning | 29 |
| 2.5 Le rangement des collections | 31 |
| 2.6 La Formation des usagers et les visites | 33 |
| 2.7 Le Prêt des collections et la fourniture des documents | 35 |
| 3. -RESSOURCES ELECTRONIQUES | 45 |
| 3.1 Ressources informatiques | 46 |
| 3.1. 1 Le Parc informatique | 46 |
| 3.1.2 SIGB | 47 |
| 3.2. Le Projet de bibliothèque numérique | 47 |
| 3.2.2 Le Projet de système d'information | 48 |
| 4.-DEPARTEMENT DES COLLECTIONS | 49 |
| 4.1 Le Service des Périodiques | 50 |
| 4.2 Le Service des thèses | 54 |
| 4.3 Le Service des Catalogues | 55 |
| 4.4 Données locales | 63 |
| 4.5 Equipement | 65 |
| 4.6 Gestion des magasins et conservation | 66 |
| 4.7 Perspectives du département | 66 |
| 5. BIBLIOTHEQUES ASSOCIEES ET CADIST | 67 |
| 5.1 La cartotheque | 67 |
| 5.2 L'IUT de Tremblay | 69 |
| 5.3. L'IUT de Montreuil | 70 |
| 5.4 Le CADIST RDA – Nouveaux länder | 70 |
| 5.5 L'Institut français d'urbanisme et CADIST d'urbanisme | 71 |

INTRODUCTION

Le SCD a traversé en 2008 une année très mouvementée, qui a laissé une empreinte durable dans l'esprit de chacun. Plusieurs conservateurs, et le directeur lui-même, sont partis.

Le Président de l'Université a nommé un directeur par intérim qui a assuré la gestion courante du SCD entre avril et décembre 2008. Cette période de transition a permis un retour au calme.

Dans le même temps, les équipes ont dû mener une réflexion de fond visant à élaborer les projets à inscrire dans le Contrat quadriennal 2009-2012. Quatre axes ont été retenus :

- Améliorer le service aux usagers en développant les services à distance et la formation des usagers. Accueillir plus largement le public de proximité (lycéens, citoyens de la commune...), comme les statuts du SCD le prévoient.
- Poursuivre une politique documentaire de qualité en dotant le SCD d'un Plan de Développement des Collections qui fixe des objectifs par domaine. Intégrer la documentation électronique à cette démarche.
- Engager une réflexion sur les fonds spécialisés, donnés au SCD par des chercheurs ou leurs ayants-droits, et mettre en œuvre les solutions choisies pour leur conservation, signalement et valorisation, éventuellement dans le cadre de partenariats avec de grandes institutions. Le réaménagement des magasins 2 et 3 qui aura lieu pendant l'été 2009 dégagera l'espace nécessaire à leur conservation.
- Développer les ressources et les services électroniques : un portail documentaire offrira un point d'entrée unique pour l'accès à l'ensemble des ressources documentaires en ligne (revues, bases de données, thèses, corpus numérisés, ...). Un résolveur de liens guidera le parcours documentaire des usagers. L'accès distant permettra un accès à la documentation et aux services en ligne en dehors du campus et en dehors des plages d'ouverture de la bibliothèque.

A ces projets s'ajoute la bibliothèque numérique qui résultera d'un partenariat avec les chercheurs de Paris 8. Sous l'expression « bibliothèque numérique » sont regroupés deux objectifs distincts :

La numérisation de corpus provenant des fonds spécialisés du SCD ou de chercheurs, en appui à des travaux de recherche – et la création d'une base de données recensant et donnant accès à la production scientifique de Paris 8, que l'on peut assimiler à ce qui s'appelle une « archive institutionnelle scientifique » dans la mouvance des archives ouvertes. Cette base de données sera articulée avec le système d'information recherche que l'université va mettre en place.

Ces projets nécessitent la mobilisation de l'ensemble de l'équipe du SCD.

Avant de tourner la page de l'année 2008, je tiens à saluer le sens du service public dont l'équipe a fait preuve en gardant le cap, c'est-à-dire l'intérêt des étudiants, dans la tempête.

Carole Letrouit
Directrice du SCD depuis le 1^{er} janvier 2009

1. POLITIQUE GENERALE DE L'ETABLISSEMENT

1 - L'évolution des moyens et des ressources

1.1 Le budget

RECETTES 2008

La dotation (contrat + dotation normée) s'élève à 984 905 €. A cela s'ajoute une subvention spécifique pour frais de formation de 3 000 €.

Les droits d'étudiants se sont élevés à 505 569 €. La prévision initiale était de 602 000 €

Le SCD a bénéficié d'une subvention en 2008 de 15 000 € au titre du CNL (convention sur 3 ans (2006, 2007 et 2008).

Enfin le SCD dispose de ressources propres (dépenses PEB, droits d'inscriptions du public extérieur) représentant un total de 25 531 €.

Une DBM en 2008 concernant les reliquats de crédits fléchés Cadist Urbanisme, le Cadist RDA, et le CNL pour un montant de 18 599 €

L'ensemble des recettes 2008 est de **1 552 609 €**.

DEPENSES 2008

Les dépenses de l'exercice 2008 s'élèvent à 1 569 049 € et correspondent aux factures payées au titre de l'exercice

La situation budgétaire 2008 au 31 décembre est de 1 569 049 € de factures mandatées et 11 388,01 € de factures engagées mais non reçues dont le paiement sera reporté sur l'exercice 2009

En fin d'exercice 2008, 88 859 € de crédits restent disponibles.

Dépenses documentaires

Les dépenses documentaires s'élèvent à 909 033,22 € soit 54,46 % du budget et se décomposent de la manière suivante :

| | |
|------------------------------|-----------|
| -périodiques | 269 294 € |
| - C N L | 39 415 € |
| - CADIST (Urba – RDA) | 21 125 € |
| - bibliothèques associées | 16 636 € |
| - monographies | 387 616 € |
| - documentation électronique | 174 947 € |

Les crédits CNL attribués par convention ont été utilisés sur les mêmes thématiques que 2006 et 2007 (convention 3 ans).

BIBLIO-RIF

Le Conseil Général a, par convention de financement avec l'université, octroyé une subvention de 270 000 € HT pour augmenter les capacités de stockage des magasins de la BU.

Le montant de la participation régionale est de 50% des dépenses.

Ce projet au départ devait permettre d'installer dans les magasins 2 et 3 des étagères mobiles type compactus. Ce projet a dû être révisé compte tenu des charges au sol insuffisantes (700 kg/m²). Il a donc été fait le choix de l'installation d'étagères fixes qui permettront d'augmenter de 50% les capacités de stockage de ces 2 magasins et de faire l'achat de meubles de rangement pour les magasins.

L'achat de mobilier de rangement pour les magasins a déjà été affecté sur le budget 2008. (meubles à plans, meubles à tablettes). L'opération « rayonnages » fera l'objet d'un appel d'offres début 2009.

1.2 Le personnel

Le SCD connaît depuis le 1^{er} janvier 2008 un renouvellement relativement important de ses agents, notamment pour le personnel d'encadrement, à la suite de mutations, promotion ou de départ à la retraite. Deux conservateurs appartenant à l'équipe de direction et le directeur ont obtenu leur mutation. Un conservateur a pris sa retraite. Un bibliothécaire a été promu conservateur. Un Bas reçu au concours de bibliothécaire est parti en formation à l'ENSSIB en novembre 2008 pour une année. Deux BAS ont obtenu une mutation. Le recours à des agents non titulaires sur des postes vacants est devenu fréquent.

La situation des postes vacants pour la rentrée 2008 est la suivante :

4 postes de magasiniers sont vacants ; 1 poste assistant de bibliothèque vacant ; 2 postes BAS vacants + 2 autres durant l'automne ; 1 poste de bibliothécaire ; 3 postes de conservateur.

Personnels sur budget Etat

Le nombre d'emplois affectés au SCD reste stable

72 emplois pour la filière bibliothèque

4 emplois ITRF bap F (3 ingénieurs et 1 technicien)

5 emplois ITRF bap J

6 emplois de l'Administration Scolaire et Universitaire

Il est à rappeler que 2 emplois (1 IGE et 1 BAS) sont mis à disposition à la MSH pour le 1^{er} et à la bibliothèque de l'IFU pour le second.

Le nombre d'équivalents temps plein (ETP) est le suivant :

FILIERE BIBLIOTHEQUE

| | Emplois | ETP – emplois |
|-----------------|---------|---------------|
| Conservateurs | 11 | 10,60 |
| Bibliothécaires | 9 | 8,20 |
| B A S | 16 | 15,70 |
| Assistants | 2 | 2,00 |
| Magasiniers | 33 | 31,60 |
| 72 emplois | | 68,10 |

1.2. 1 La formation du personnel

Le service de la formation des personnels a pour mission :

- De repérer et d'analyser les besoins en formation, en cohérence avec la politique du SCD et les différentes évolutions des métiers, des publics, des technologies de l'information.
- En relation avec la Direction de l'établissement il élabore le plan de formation en tenant compte des facteurs humains et organisationnels.
- Il établit les statistiques des formations des personnels.
- Il accompagne et coordonne avec les services les actions de formation et informe régulièrement les agents sur les formations et les concours.
- Il assure le suivi administratif des demandes de formation.
- Il organise et coordonne les formations de « prise de fonction » des nouveaux personnels.
- Il encadre et organise l'accueil des stagiaires
- La gestion du fonds professionnel

Le service se compose d'un conservateur responsable de la gestion et du développement du service, d'un **BAS** qui participe à la planification des formations et à l'accueil des stagiaires et des agents nouvellement affectés, assiste la responsable dans le cadre de l'évaluation du service : rapport annuel et statistiques, est chargé du traitement du fonds professionnel, d'un **magasinier spécialisé**, chargé de l'équipement du fonds professionnel.

Les Besoins des départements et services

. Encadrement, gestion de projets

- Une nouvelle formation sur site est demandée à Médiadix pour les personnels de catégorie A appartenant à plusieurs départements et services qui doivent piloter des projets en lien avec les services au public, les services informatiques, la gestion des collections. Cette formation s'avère nécessaire et obligatoire.

. Politique documentaire

- Elaboration d'un plan de développement des collections : une formation sur site est demandée à Médiadix pour l'ensemble des acquéreurs.
- Le départ de plusieurs agents a conduit le département à procéder à de nouvelles affectations pour plusieurs secteurs d'acquisitions. Chaque acquéreur devant suivre régulièrement la /les disciplines dont il est responsable par la mise à jour régulière de ses connaissances, ces nouveaux agents ont manifesté des demandes de formation dans plusieurs domaines des sciences sociales : sociologie, ethnologie...
- formations pratiques à l'utilisation des bases de données acquises à Paris 8
- Avoir une bonne connaissance de l'interface Web et savoir utiliser le fédérateur de contenus Metalib, les liens vers des sites, les bases de données, les signets....
- formation par disciplines : évolution et actualité de la discipline, politique d'édition, ressources imprimées et électroniques

. Département des services au public

. Les nouveaux projets du Département des services au public impliquent une formation de l'ensemble des responsables de ce service à se former à l'évaluation par objectifs collectifs.
Les formations du Département des services au public correspondent à trois catégories de besoins : l'amélioration permanente des pratiques aussi bien dans le fonctionnement interne que le fonctionnement du service public, l'accompagnement de projets (Accueil handicap, enquête de publics, formation des étudiants), la mise en place de groupes de travail sur des nouveaux services au public.

. Service des systèmes d'information (Sysinfo)

Les formations de ce service devront porter sur l'accompagnement de plusieurs projets qui requièrent des compétences techniques en informatique et des compétences de conduite de projets.

. Département de la gestion des collections

L'ensemble du personnel doit être sensibilisé sur la conservation à la fois acquérir une meilleure connaissance des principes généraux de la conservation. Une remise à niveaux pour les personnels en charge de l'équipement, de l'entretien des documents. Une formation spécifique au signalement dans le sudoc et dans Calames de nouveaux supports (affiches, carnets, lettres, croquis....) Et une meilleure connaissance sur le comment mener une politique patrimoniale.

- mettre en place une politique de conservation en élaborer un plan de conservation incluant l'équipement des documents, la gestion des magasins, le sauvetage des documents et la gestion des fonds patrimoniaux.

Les formations demandées sont destinées à consolider les acquis et à développer les compétences d'une équipe dans le domaine de la conservation.

Les personnels en charge de l'équipement et de la maintenance légère des documents doivent être formés aux petites réparations.

- former les agents à la documentation électronique pour qu'ils soient en mesure de mieux connaître et mieux utiliser l'offre de la bibliothèque en service public.

Une remise à niveau concernant l'utilisation des applications du SIGB est prévue pour tous les magasiniers et les acquéreurs qui interviennent dans le système, qui consultent régulièrement certaines applications et qui font du renseignement.

Ces formations ont pour objectif de mieux intégrer les fonctionnalités du SIGB à leurs activités quotidiennes de renseignement et d'avoir une meilleure connaissance de l'outil dans leurs tâches d'acquisitions, de traitement des données d'exemplaires.

La Réforme et son application au SCD

Mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires et agents non titulaires de l'Etat.

Au dernier trimestre 2008 a été mis en place une série de réunions ayant pour objet d'informer et de sensibiliser l'ensemble des personnels de l'université à la mise en place du dispositif qui sera effectif en 2009. Une charte sur la formation des personnels est en cours de rédaction à l'initiative du service de la formation de l'université.

Statistiques des formations de 2008 (extrait de l'enquête statistique faite à partir du logiciel Lagaf) :

Les agents comptabilisés (catégorie A, B et C) sont **titulaires ou contractuels**. Les vacataires étudiants ne sont cependant pas inclus dans le tableau récapitulatif.

Les stagiaires comptabilisés en **formation initiale** sont les fonctionnaires stagiaires en première titularisation et les fonctionnaires après changement de corps.

Les formations en chiffres

177 stagiaires (192 en 2007) pour 497 jours de formation (355 en 2007) (Un agent ayant suivi plusieurs actions de formation, est compté autant de fois que de formations suivies)

Le **budget de la bibliothèque** consacré à la **formation** (hors rémunération des stagiaires) est de **4252,48 € (5636,20 € en 2007)**. Si l'on inclut le traitement des stagiaires et les indemnités liées à la formation, les dépenses de formation passent à **105149,81 € (79454,53 € en 2007)**

Tableau 1 : Formation 2008 en nombre de stagiaires et en nombre de jours :
(Un agent ayant suivi plusieurs actions de formation, est compté autant de fois que de formations suivies)

| Effectifs stagiaires | | | | | Nombre de jours de formation | | | |
|---|-----------|-----------|-----------|------------|------------------------------|------------|-----------|------------|
| Stagiaires par catégorie | A | B | C | Total | A | B | C | Total |
| Formation initiale | 3 | 12 | 0 | 15 | 113 | 58 | 0 | 171 |
| Formation continue | | | | | | | | |
| Perfectionnement / et ou adaptation à une (nouvelle) fonction | 73 | 59 | 9 | 141 | 130 | 106 | 13 | 249 |
| Préparation concours | 2 | 5 | 14 | 21 | 9 | 29 | 39 | 77 |
| Congé formation | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Bilan professionnel | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total formation continue | 75 | 64 | 23 | 162 | 139 | 135 | 52 | 326 |
| Total 2008 formation initiale + formation continue | 78 | 76 | 23 | 177 | 252 | 193 | 52 | 497 |

Indicateur de la formation :

Cet indicateur est calculé en rapportant le nombre de jours de formation aux effectifs en fonction par catégorie.

La moyenne par agent est de **3,70 jours en 2008**.

Tableau 2 : nombre de jours de formation par agent par catégorie

| Agent par catégorie | Cat. A | Cat. B | Cat. C | Moyenne |
|--------------------------------------|--------|--------|--------|---------|
| Jours de formation par agent 2007 | 5,82 | 4,55 | 2,32 | 3,86 |
| Jours de formation par agent en 2008 | 6.62 | 5.00 | 1.30 | 3.70 |

60 agents sur un effectif de 88 agents (au 1^{er} janvier 2008) ont participé à des formations d'adaptation/perfectionnement à leurs postes de travail, à des formations liées aux évolutions des

métiers, à des formations participant au développement des compétences et à la préparation de concours.

La formation initiale a concerné **5 agents** au total : 4 agents de catégorie B, et 1 agent de catégorie A à la suite d'un changement de corps, en cours de titularisation et en formation post concours.

Les préparations des concours 2008-2009

- Magasiniers principal (5 agents)
- Bibliothécaires adjoints spécialisés 2008 et 2009 (la formation pour 2009 commence en 2008) (12 agents)
- Bibliothécaires 2009 (3 agents)
- Assistants de bibliothèque 2008 (1 agent)
- IRTF 2008 (3 agents)

22 agents (2 de catégorie A, 7 de catégorie B et 13 de catégorie C) se sont inscrits à une préparation dont 11 agents contractuels (2 A, 5B, 4C). 2 l'ont suivi sans décharge horaire (moins d'un an d'ancienneté) mais avec un aménagement de l'emploi du temps.

Tableau 3 : Les concours (cessions 2008)

| Concours présentés | Nombre d'agents ayant passé un concours | Nombre d'agents admissibles | Nombre d'agents admis |
|--|---|-----------------------------|------------------------------|
| Examen professionnel SASU | 1 | 1 | 1 |
| Technicien recherche et Formation (IRTF) | 5 | 5 | 1 |
| Magasinier principal 2 ^{ème} classe | 2 | 2 | 2 (sur liste complémentaire) |
| Conservateur d'état | 0 | 0 | 0 |
| Bibliothécaire adjoint spécialisé | 6 | 1 | 1 (sur liste complémentaire) |
| Assistant des bibliothèques | 13 | 0 | 0 |
| Total | 27 | 9 | 5 |

*** Pas de concours de bibliothécaire en 2008. L'agent admis au concours 2007 sur liste complémentaire a été retenu en 2008.**

Tableau 4 : nombre d'agents formés en 2008

| Catégorie de personnel | A | B | C |
|--|----|----|----|
| Nombre d'agents ayant suivi des formations en 2007 | 25 | 26 | 19 |
| Nombre d'agents ayant suivi des formations en 2008 | 21 | 22 | 17 |

En 2008 comme en 2007, les formations qui ont accompagné les projets et le fonctionnement des services se sont enrichies d'un nombre de formations internes plus élevées qui témoignent des nombreuses compétences en termes de formation au sein de l'établissement.

Les différentes formations suivies par les agents en 2008

Nouveaux arrivants

- formation interne (10 agents)

Pour répondre aux besoins courants de formation de 10 nouveaux agents (titulaires ou en cours de titularisation ou contractuels affectés au SCD de Paris 8 des formations ont été programmées en collaboration avec les responsables des services : formations « prise de poste », initiation à la liste Rameau dans le Sudoc, SIGB Absys, CDU, équipement, rangement.

Des collègues expérimentés ont pris en charge les nouveaux dans les situations de travail : service public en binôme pour tous les nouveaux agents, accompagnement dans le travail d'équipement, rangement des documents pour les nouveaux magasiniers.

Applications de gestions

- AB6 : Business Object (5 agents)
- Lagaf (1 agent)

Bibliothéconomie

- Archives de la recherche en sciences humaines et sociales (1 agent)
- Catalogage dans le SUDOC (2 agents)
- Catalogage : format unimarc (1 agent)
- Catalogage audiovisuel : journée d'étude (1 agent)
- Catalogage des ressources continues (1 agent)
- Conservation partagée et désherbage (1 agent)
- Gérer et valoriser un fonds local ou régional (1 agent)
- Le PEB et la fourniture de documents (2 agents)
- Rameau (1 agent)
- Réunion des formateurs SUDOC (1 agent)
- Traitement des estampes (1 agent)

Bureautique

- Powerpoint (3 agents)
- Publisher (1 agent)

Colloques, congrès, conférences

- Accueil des doctorants (1 agent)
- Année du handicap : inauguration (1 agent)
- Bibliothèques et droit de l'information (1 agent)
- Cinéma du réel en bibliothèques (1 agent)
- EBSCO : rencontres professionnelles (4 agents)
- Journée professionnelle BPI (1 agent)
- La RDA dans le cinéma allemand (1 agent)
- Les services de références (2 agents)
- Livres électroniques accessibles (1 agent)
-
- Rencontres FORMIST (1 agent)
- SWETS journée d'information (1 agent)
- Les objets numériques (1 agent)

Communication

- Gestion du stress et des conflits (1 agent)
- PNL : pour améliorer les relations en bibliothèque (1 agent)

Développement personnel

- Séminaire doctoral (1 agent)

Environnement culturel

- Connaissance d'une discipline : le droit (1 agent)
- Documentation juridique en bibliothèques (1 agent)
- Le polar en bibliothèque (1 agent)
- Le système éducatif français (1 agent)
- Salon du livre (5 agents)

Environnement professionnel

- Conseil d'administration : ABELOS (1 agent)
- Journée professionnelle ABELOS (2 agents)
- Les publications universitaires (1 agent)
- L'interculturel en bibliothèque (1 agent)
- Visite de bibliothèque (2 agents)
- Bibliothèque et intercommunalité (1 agent)
- BNF : 10 ans de bibliothèque de recherche (1 agent)

Expression écrite ou orale

- Français perfectionnement (1 agent)

Formation de formateurs

- Formation de formateurs (1 agent)

Gestion du patrimoine

- La description archivistique : analyse et indexation (2 agents)
- Visite des archives départementales (1 agent)
- Rencontres Henri-Jean Martin (1 agent)

Gestion du personnel

- Correspondants formation : journée nationale (1 agent)

Hygiène et sécurité

- Secourisme (1 agent)

Langages et bases de données

- Ateliers sur la documentation électronique (17 agents)
- Base de données GMID (5 agents)
- EAD en bibliothèques (1 agent)
- Ressources électroniques en droit (1 agent)
- Ressources électroniques en sciences économiques, humaines sociales et lettres (1 agent)
- XML (1 agent)

Langues étrangères

- CERTAL : cours de langue (6 agents)

Management

- Conduite de réunion (2 agents)
- Evaluation d'un SCD : les tableaux de bord (1 agent)
- Numérisation : piloter un projet (1 agent)
- Réussir dans ses fonctions de responsable (1 agent)

Méthodologie

- Conduite de projets (11 agents)

Systèmes et réseaux

- AB6 administrateur (2 agents)
- ACEF : assemblée générale (1 agent)
- Administration des applications informatiques en réseau (1 agent)
- Développement d'un site web avec CSS (1 agent)
- Logiciels libres (1 agent)
- Numérisation : principes de stockage de l'information (1 agent)
- Portails documentaires

- Web 2.0 (1 agent)
- Web sémantique (1 agent)

Technologies d'information et de communication

- Logiciels de gestion bibliographique

Nombre d'agents en formation par mois : (hors préparation concours, hors formation initiale, et hors formation accueil : prise de fonction)

Janvier : 5 / février : 13 / mars : 23 / avril : 8+17 participants ateliers recherche documentation électronique / mai : 10 / juin : 23 / juillet : 1 / septembre : 4/ octobre : 13/ novembre : 11/ décembre :10.

Activité d'encadrement de l'accueil de stagiaires

Nous avons accueilli 3 stagiaires en 2008

1 stages « collège » d'une semaine et 1 stage « métiers du livre » d'une durée de 2 mois

1 stage Enssib (conservateur).

Activité des formations des vacataires étudiants

35 vacataires étudiants ont été recrutés pour le rangement des salles qui ont suivi des formations internes au fonctionnement général de la bibliothèque et à la CDU pour le service de l'infomobile qui ont été formés à la recherche documentaire et à l'utilisation des ressources électroniques spécialisées par la coordinatrice du service et pour le service de la formation des usagers formé par la responsable des formations des usagers, soit 70h de formation au total).

Les évolutions en 2008

Une formation à la préparation au concours de Bas (catalogage) a été mise en place en interne en 2 niveaux (niveau débutant et niveau 1) afin de permettre à un plus grand nombre d'agents de catégorie C d'avoir les bases du catalogage. Cette formation s'est faite en partenariat avec le SCD de Paris 13.

Les Perspectives pour 2009

La Mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires et agents non titulaires de l'Etat.

1.3 La politique de communication et d'animation

1.3.1 Mission et composition du service

Les missions principales du service animation-communication sont les suivantes :

- participer à la vie culturelle du campus, à travers les expositions, rencontres, conférences proposées par la bibliothèque, à son initiative ou en collaboration avec d'autres entités de l'Université
- valoriser le travail des étudiants par l'exposition de certains de leurs travaux, notamment ceux subventionnés par le FSDIE
- valoriser les collections
- resserrer les liens avec les enseignants au travers de projets construits en collaboration avec des Départements ou des équipes de recherche

- renforcer les liens avec la ville grâce à des actions de partenariat avec des institutions culturelles ou éducatives (Théâtre Gérard-Philippe, Cinéma L'Ecran, Lycée Paul-Eluard...)
- renforcer l'image institutionnelle de la BU, au sein de l'Université et à l'extérieur
- communiquer sur les services proposés par la B.U., notamment par l'édition de brochures d'information, plaquettes, etc.
- communication interne

Le service animation-communication travaille en particulier avec deux services de l'Université : le service communication de l'Université et l'ACA (Action Culturelle et Artistique).

Le service est composé de 3 agents (1,1 Equivalent Temps Plein) :

Un responsable du service (bibliothécaire),

Un adjoint pour les animations et les opérations de communication, graphiste (contractuel),

Un webmaster et chef de projet intranet (BAS).

En septembre 2008, changement de responsable du service suite à une mutation du conservateur qui occupait précédemment le poste.

Deux agents sont à temps partiel : le responsable (80%) et le webmaster (90%).

Ce service est hiérarchiquement rattaché directement au Directeur du SCD.

Le budget du service était de 10 000 euros en 2008.

Les animations et divers chantiers, tels que la signalétique ou l'Intranet, relèvent d'un fonctionnement par projet faisant appel, par la constitution de groupes de travail, à des agents relevant des différents départements de la Bibliothèque.

1.3.2 Animations

A noter que des *cimaises* ont été installées dans le hall de la bibliothèque pour améliorer la présentation des expositions. L'achat de 2 *vitrines d'exposition* est également programmé pour début 2009.

16 janvier

« *Les Cahiers critiques de philosophie : une nouvelle revue à Paris 8* »

Séance de présentation et de débat autour de la revue du département de Philosophie, fondée et dirigée par Bruno Cany (publiée et coéditée par Hermann - Paris 8). En présence de Bruno Cany et de Jacques Poulain, directeur du département de Philosophie.

7-31 janvier

Eclats d'empire : du Brésil à Macao

Exposition conçue par l'Association Portulan et présentée par Adriana Coelho-Florent, enseignante du Département de portugais de Paris 8, sur les différentes contrées atteintes par les portugais du 15ème au 19ème siècle.

31 janvier

Table ronde autour de l'exposition

7-29 février

Langue portugaise : un océan de cultures

Exposition réalisée par l'Institut Camões avec la collaboration d'Adelaïde Cristovão, Département d'études des pays de langue portugaise (Paris 8).

15 mars

40 ans après, la « pensée 68 » : Deleuze et Guattari. Journée d'études

26 mars

Débat : De l'invention de l'écriture à l'informatique

Avec Clarisse Herrens Schmidt (enseignante à Paris 8 et chercheuse au CNRS, Laboratoire d'Anthropologie sociale) et Jean Lassègue (chercheur au Centre de recherche en épistémologie appliquée de l'Ecole polytechnique).

9 avril

La maladie d'Alzheimer dans la littérature. Rencontre entre deux écrivains.

Avec Olivia Rosenthal, écrivain, maître de conférences au Département de littérature française de Paris 8 et Pierre Pachet, écrivain et essayiste.

3-12 avril

Exposition : Espaces nomades du Sud marocain

Peintures de Abdelhak Habzi, doctorant en anthropologie et en arts plastiques à Paris 8.

Mars

Jeu-concours de traduction de poésie

Proposé par la bibliothèque et un groupe d'enseignants de Paris 8 dans le cadre du Printemps des Poètes 2008.

29 mai

La littérature comparée au Brésil depuis les années 1980 jusqu'à nos jours.

Conférence de Sandra Nitrini (Université de São Paulo).

Avec le soutien du Centre de Recherches en linguistique, littératures et civilisations romanes, du service des Relations et de la coopération internationales, du département d'Etudes des Pays de Langues romanes.

6 mai-6 juin

Mai 68 s'affiche

Exposition réalisée à partir du fonds d'affiches de Mai 68 possédé par la bibliothèque universitaire de Paris 8.

19 juin

Les notes de bas de page : pratique savante ou rituel social ?

Rencontre-débat avec Stéphane Olivesi.

Séance organisée par des étudiants du Département Sciences de l'information

Avec l'aide de la Bibliothèque de Paris 8.

9 juin-4 juillet

L'oiseau schizo-chrome

Expositions des tableaux de Gabriel Ackondjhol, artiste-peintre et art-thérapeute.

Tout le mois de novembre : Mois du Film Documentaire

- sélection de films documentaires sur la thématique "Résistances au XXème siècle... et au-delà", en consultation dans la salle audiovisuelle

- " *Festival du Doc Etudiant*", à l'initiative de l'association Les Impatientes : 31 films en consultation, dont de nombreux réalisés par des étudiants de Paris 8
- *carte blanche au Département Cinéma* de l'Université Paris 8, en partenariat avec le Cinéma L'Ecran de Saint-Denis : 27 novembre. Projection suivie d'un débat avec les réalisateurs.

10-24 novembre

Hommage à Georges Lapassade

Exposition réalisée par la bibliothèque, avec Les irrAIductibles et le Service des Archives Audiovisuelles-Laboratoire VAO dans le cadre des tables-rondes organisées en hommage à G. Lapassade.

15 décembre-9 janvier

Au bout de la frontière

La bibliothèque accueille cette exposition qui fait suite à un voyage pédagogique réalisé par des lycéens du Lycée Paul Eluard au mois d'Avril 2008 sur la frontière qui sépare le Mexique et les Etats-Unis entre San Diego et Tijuana.

2^{ème} semestre 2007-2008 et 1^{er} semestre 2008-2009

La Bibliothèque a accueilli l'atelier d'écriture d'Olivia Rosenthal, proposé par l'ACA et le Département de littérature française.

Pour plus de précisions sur la programmation, consulter le site à la page

http://www.bu.univ-paris8.fr/web/actualites/archives_actualites.php

1.3.3 Communication

- *Chantier signalétique de proximité*

Achat du matériel (supports d'étiquettes, papiers aux codes couleurs des salles, calques, rubans transparents pour étiqueteuses). La réalisation se fera au 2^{ème} semestre 2008-2009, sous la coordination des responsables de pôles.

- *Projet intranet*

Le chef de projet a animé un groupe de travail composé de différentes catégories de personnel et établi un cahier des charges à l'intention de l'informaticien de la Société Idonea, en contrat avec la Bibliothèque. Cet informaticien est mis à disposition une journée par semaine par le service informatique de la Bibliothèque, Sysinfo, pour ce projet.

Le choix du logiciel s'est porté sur le CMS « Drupal », logiciel libre et en plein développement, qui permet notamment de développer des outils collaboratifs.

- *Site Internet*

Pas d'évolution du site en 2008 mais des mises à jour régulières de la rubrique *Actualités*.

- *Service « Interrogez un bibliothécaire »*

150 questions pour l'année 2008 : du renseignement pratique aux demandes de références bibliographiques.

- « *A plus d'un titre* » : Diffusion en direct de Paris 8 de l'émission de Jacques Munier, consacrée à la Bibliothèque de Paris 8, sur France Culture le 14/01/2009, dans le cadre des 40 ans de l'Université. Coordination avec le service communication de l'Université.

- *Plaquettes*

Réalisation avec Sysinfo d'une plaquette d'information pour mieux faire connaître *l'offre électronique* (bases de données en abonnement) de la Bibliothèque. Supports papier + électronique (PDF) diffusés notamment aux enseignants et aux doctorants. 1^{ère} édition septembre 2008, mise à jour janvier 2009.

Réalisation avec le *Service des Thèses* d'une plaquette d'information sur le service concerné.

- *Diffusion des informations concernant les animations*

Les animations sont relayées sur le site web de la B.U., le site web de l'Université (rubrique Actualités), dans le « *Panorama des manifestations scientifiques et culturelles* » diffusées par mail à toute la communauté universitaire par le service communication de l'Université, ainsi que dans le journal de l'Université « *8^{ème} sens* ».

Nous mettons également à contribution les secrétariats des différents Départements concernés pour diffusion des informations directement aux étudiants.

Par ailleurs, des annonces paraissent dans le *Journal de la Ville de Saint-Denis* et dans certains sites spécialisés comme Fabula, Calenda, la SAES (Société des anglicistes de l'Enseignement Supérieur), etc.

Des affichages sont réalisés dans la Bibliothèque et, suivant les animations, sur le Campus, voire à Saint-Denis (par exemple, Mois du Film Documentaire).

- *Valorisation des collections*

Les animations –rencontres-débats, expositions- sont l'occasion de mettre en valeur les collections par le biais de tables d'expositions et de bibliographies, sélectives ou exhaustives. Ainsi, avec l'exposition « *Hommage à Georges Lapassade* » une bibliographie a été éditée accompagnée d'un véritable contenu rédactionnel, avec un texte rédigé par Lucette Colin, MCF au Département de Sciences de l'éducation.

Par ailleurs, le service animation-communication réalise des affiches de sélections thématiques, coups de cœurs, etc. proposées dans les pôles.

- *Communication interne*

Journal interne de la Bibliothèque, « *Huit* » : pas de parution au 1^{er} semestre 2008-2009, son impact n'étant pas évident. Pour la suite, il est prévu d'utiliser davantage l'Intranet qui devrait devenir un véritable outil de référence pour chaque agent de la Bibliothèque.

Le journal interne de l'Université, « *Zoom* », qui paraît maintenant depuis 2 ans, est par ailleurs un outil utile aussi pour la bibliothèque.

- *Divers*

Le service animations-communication réalise (ou fait réaliser) également divers outils de communication : cartes de vœux, cartes de visites, papier à en-tête...

Réalisation des affiches pour le Département des Services au Public (prêts pour les périodes de congés, ouvertures/horaires modifiés, etc.).

1.3.4 Perspectives

- évolution du site Internet à étudier ; constitution d'un comité de pilotage du site

- « livraison » du nouvel Intranet

- chantier signalétique à terminer

- plaquettes des Services au Public à actualiser (nombreuses informations périmées, pas de mise à jour depuis 2005)

- outils de communication –interne et externe- à développer

2. -LES SERVICES AU PUBLIC

Chiffres clés des services au public 2008 :

- 527 384 entrées (511 502 en 2007). Moyenne journalière : 2 135 entrées (2007 : 2071)
- Prêts : 164 056 (2007 : 158 791)
- 16 791 lecteurs actifs (17 092 en 2007)

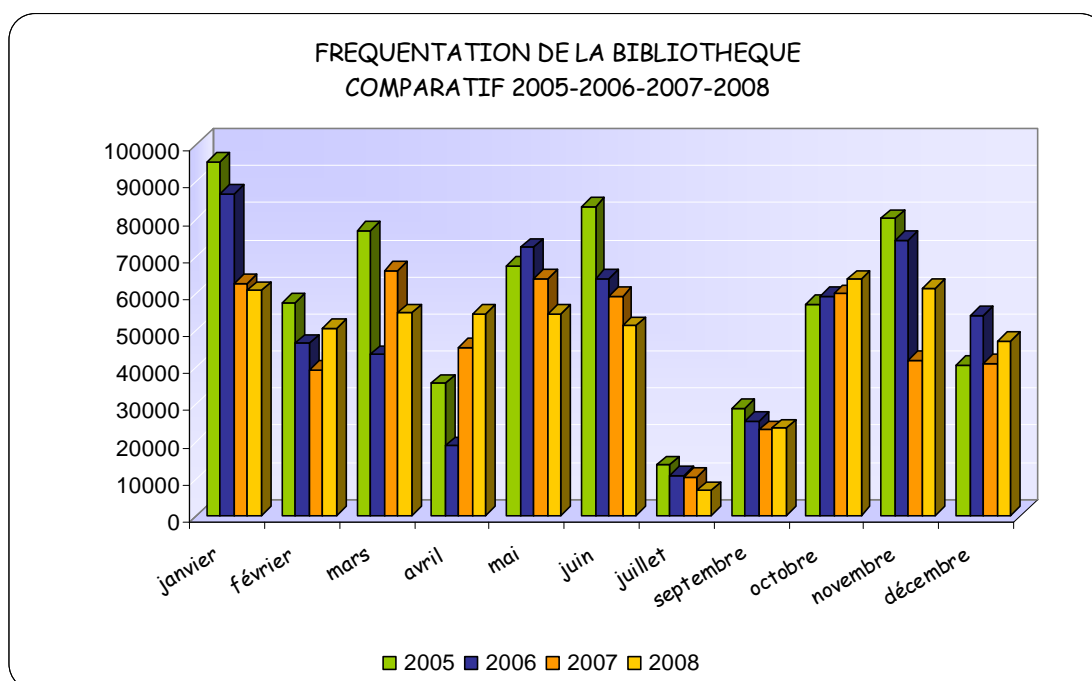
2.1 La fréquentation, les inscriptions et les publics en 2008.

- **La fréquentation.**

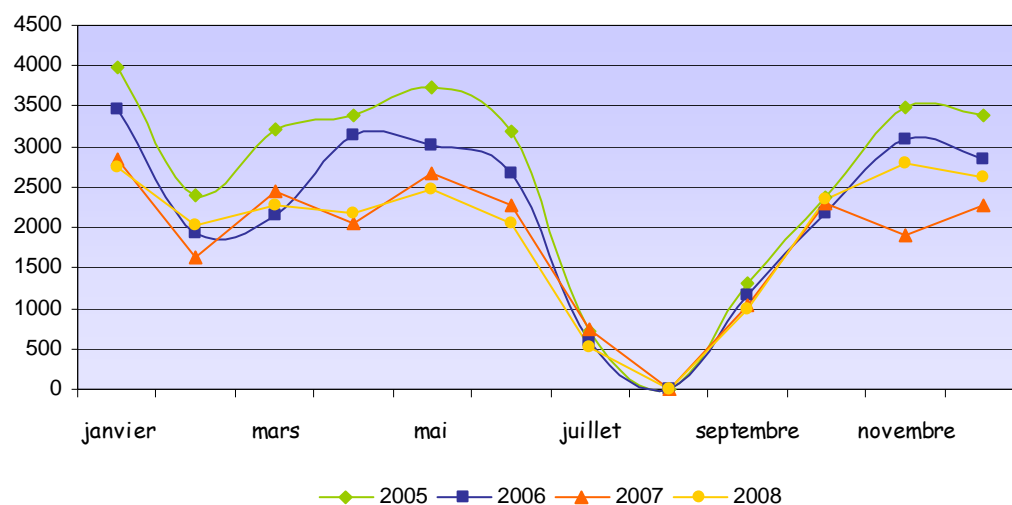
Au cours de l'année 2008, la fréquentation de la bibliothèque universitaire par les usagers a été confrontée à la baisse du nombre d'étudiants inscrits à l'université (22 241 en 2006-2007 pour 21 441 en 2007-2008, soit - 3,6 %). Malgré cela, la fréquentation a augmenté légèrement (+ 3,1 %) entre 2007 et 2008.

En revanche, sur une plus longue période (2001-2008), on constate une baisse de fréquentation, y compris de façon relative (en tenant compte de l'évolution à la baisse des inscrits à l'université).

| | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2001-2008 |
|-----------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-----------|
| PARIS 8 inscrits UP8 | 26382 | 25847 | 26744 | 26457 | 23759 | 22239 | 22241 | 21441 | -19% |
| PARIS 8 entrées BU | 706174 | 727506 | 684072 | 737359 | 635529 | 544768 | 511502 | 527384 | -26% |
| Entrées/étudiant | 26,77 | 28,15 | 25,58 | 27,87 | 26,75 | 24,5 | 23 | 24,6 | -8% |



Moyenne journalière de fréquentation de la bibliothèque
Comparatif 2005-2006-2007-2008



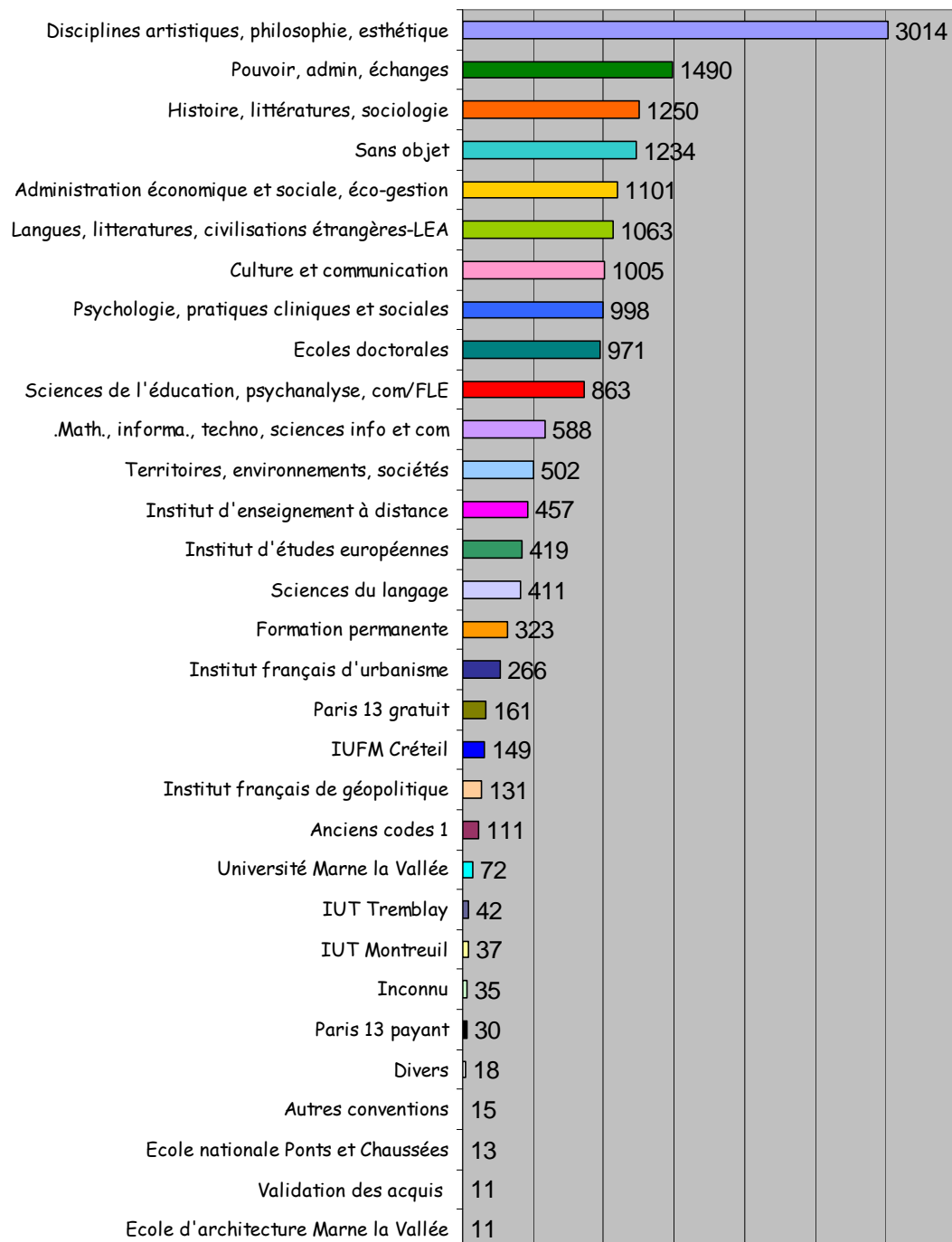
| | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|--------------------------------------|------|-------|------|------|------|
| Nombre de jours d'ouverture de la BU | 244 | 226,5 | 236 | 247 | 247 |
| Moyenne d'entrées/jour | 3022 | 2806 | 2308 | 2071 | 2135 |

- **Les lecteurs « actifs » et leur répartition par UFR**

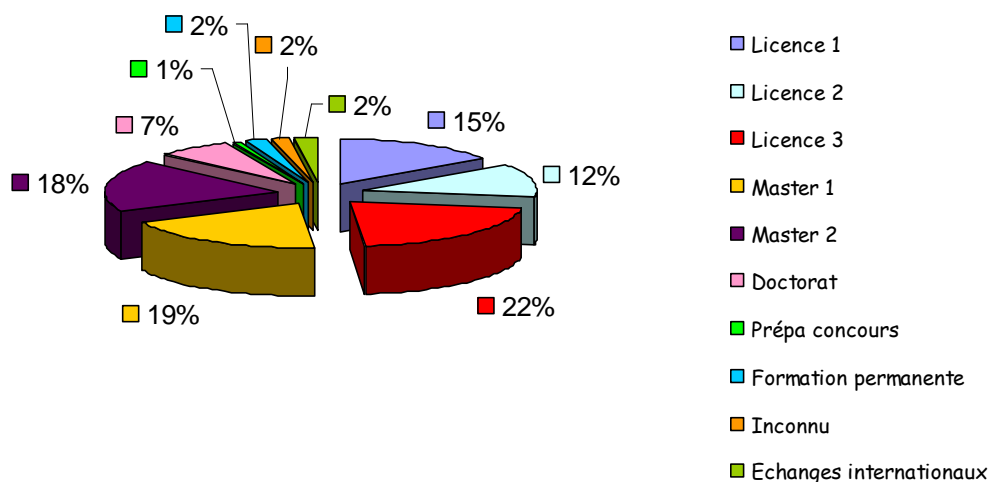
Les lecteurs « actifs » sont ceux ayant effectué au moins un prêt ou une inscription manuelle dans les locaux de la BU. A ce propos, on peut rappeler que tous les usagers de la BU n'utilisent pas le prêt (l'enquête de public en 2006-2007 avait fait apparaître que 77,5 % des usagers déclaraient avoir utilisé le service du prêt).

| | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|-------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Nombre de lecteurs « actifs » | 16 996 | 12 421 | 16 866 | 17 092 | 16 791 |

Lecteurs actifs par UFR - 2008



Lecteurs actifs 2008 - Répartition par niveau d'études



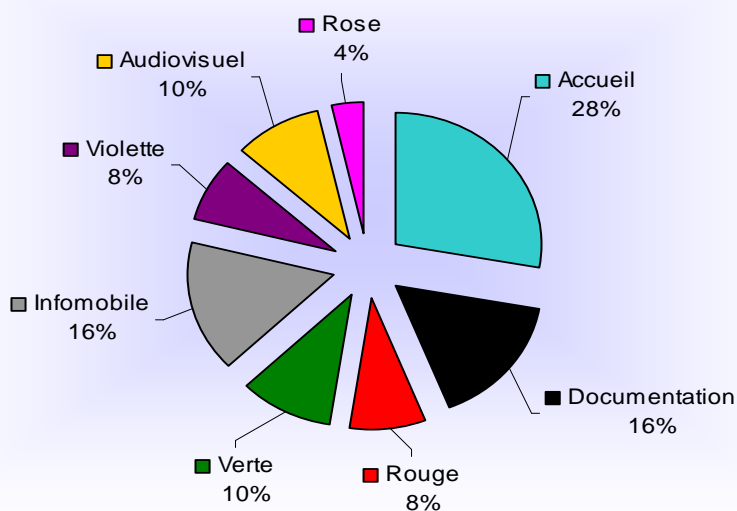
2.2 L'Accueil, l'information et la médiation.

Outre les activités traditionnelles d'information et d'orientation en service posté, la BU a continué à proposer un service d'information et de médiation original (l'Infomobile) ainsi qu'à assurer une offre de service en direction des publics handicapés.

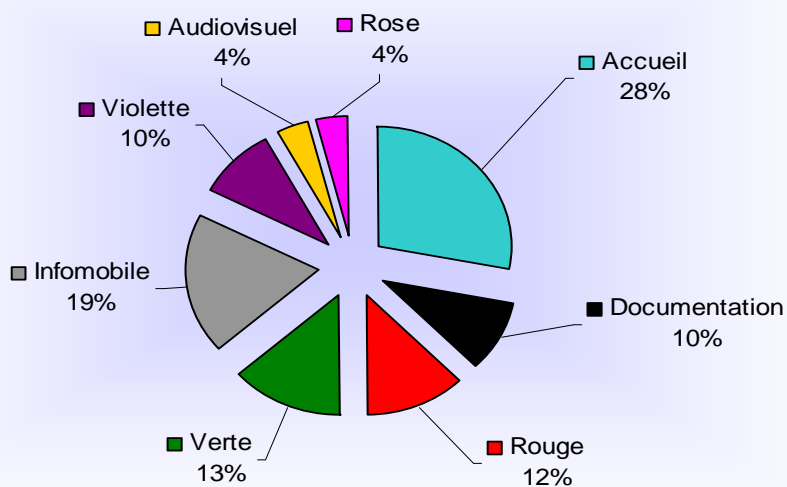
2.2.1 Evaluation des activités d'accueil, d'information et de médiation

- Où les lecteurs posent-ils leurs questions ?

Répartition des questions par salles semaine test janvier 2008

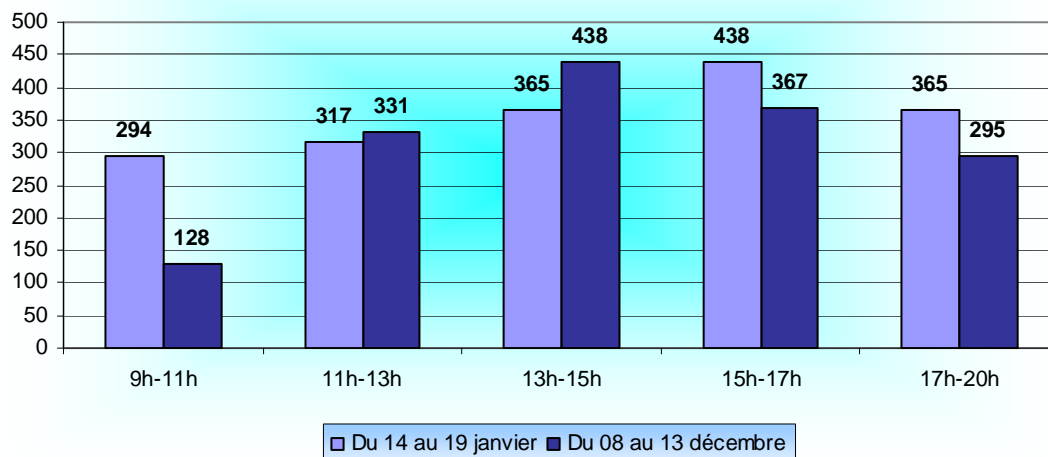


Répartition des questions par salle semaine test décembre 2008

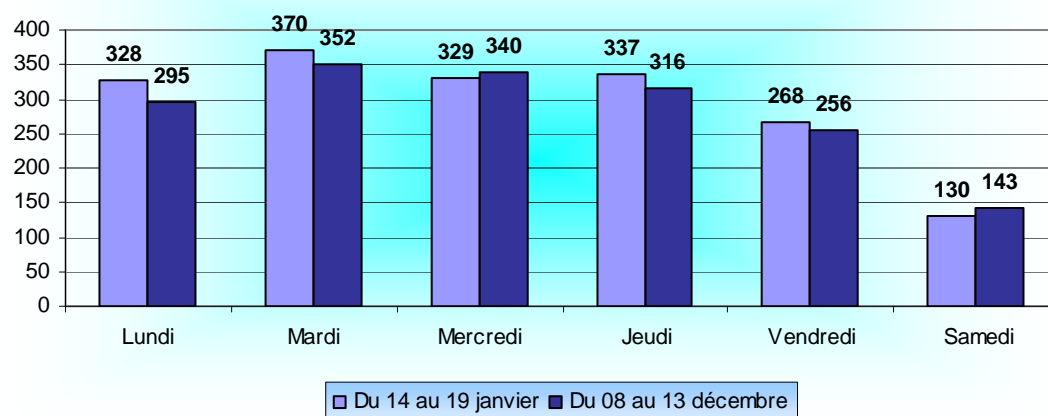


- Quelles sont les heures et les jours de pointe ?

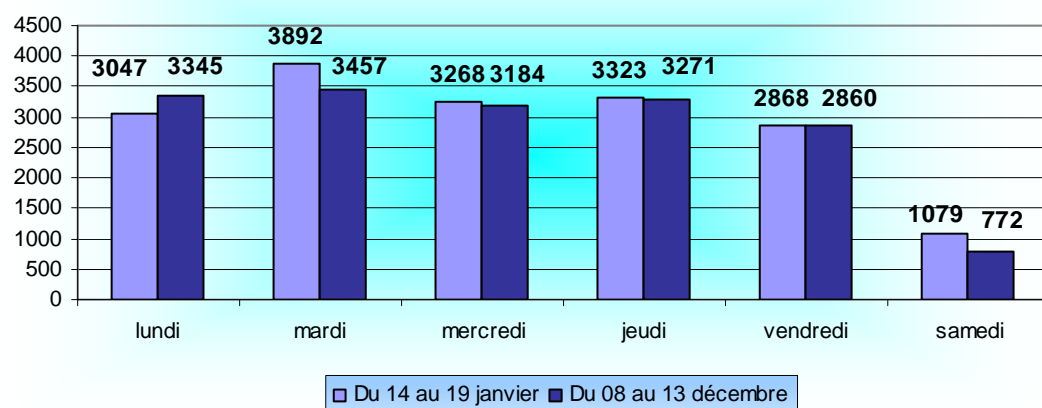
Répartition des questions des lecteurs par tranche horaire du lundi au vendredi



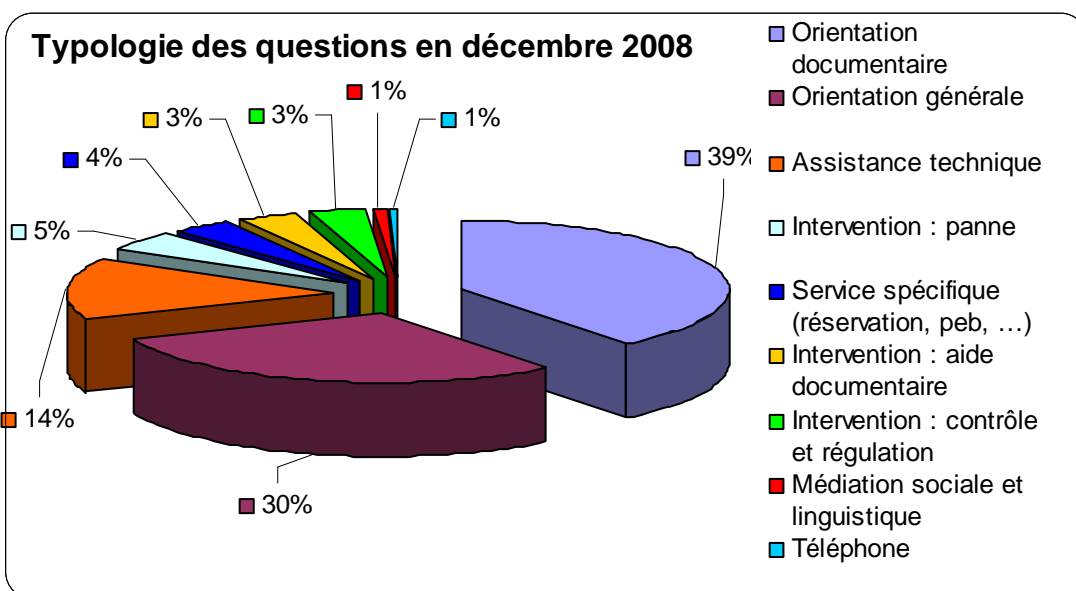
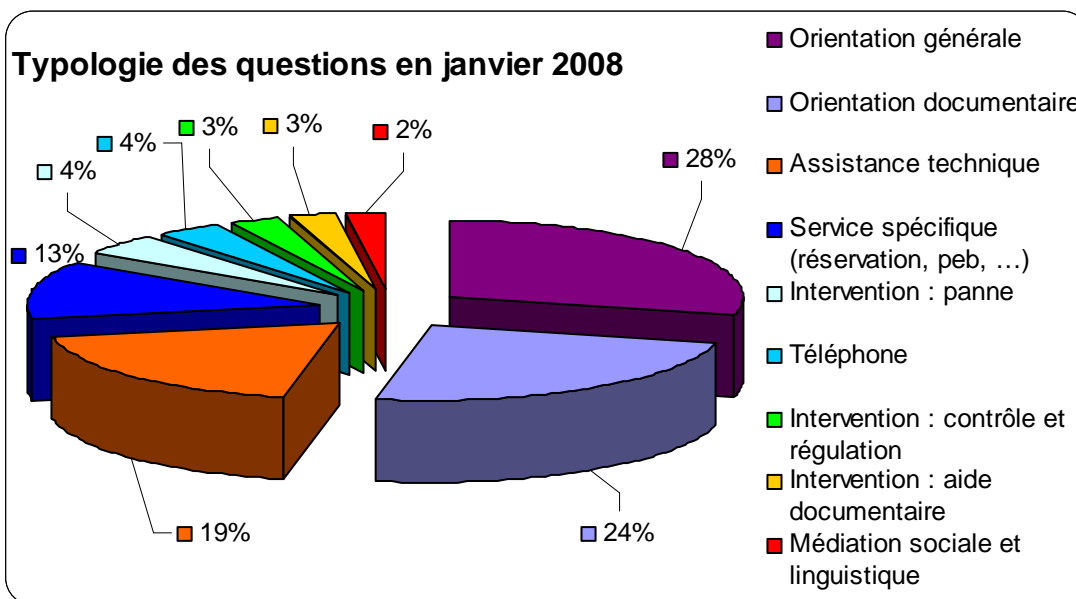
Répartition des questions des lecteurs selon les jours de la semaine



Fréquentation de la bibliothèque Janvier et décembre 2008



- **Que font les bibliothécaires en service ?**



2.2 L'Infomobile : information, assistance et régulation mobiles en dehors des bureaux d'information

2.2.2. Présentation du service.

Mis en place à la bibliothèque depuis 2001, l'infomobile est un service qui vise à aller au devant des usagers de la bibliothèque, afin de leur expliquer le fonctionnement de la bibliothèque (horaires, conditions de prêt), de ses services (prêt entre bibliothèques, cellule handicap) ou de ses équipements (serveurs d'impression, photocopieurs), afin de les accompagner dans leurs démarches documentaires (recherches de références et d'informations, localisation des documents).

Enfin, les agents en service ont aussi pour rôle d'observer et de réguler l'usage des ressources mises à la disposition des lecteurs.

L'infomobile est complémentaire du service public posté. Elle se justifie du fait de la superficie et de l'organisation spatiale de la bibliothèque, de l'absence de banques d'information dans certaines salles ou de leur fermeture, et du comportement du public qui n'ose pas spontanément s'adresser à un bibliothécaire.

Par sa dimension d'information et de conseil, l'infomobile s'apparente à une formation courte des usagers, envisagée ici sous l'angle d'un accompagnement personnalisé et en situation : il s'agit de mettre à profit la demande ponctuelle d'un usager pour lui proposer une formation ciblée. Par sa dimension de régulation, le service contribue au contrôle des usages et à l'application du règlement des services et du règlement des postes informatiques du S.C.D. Par sa dimension d'observation enfin, l'infomobile participe de manière informelle à l'étude des usages et des besoins, au repérage des incidents et dysfonctionnements et à la remontée de ces informations aux services concernés.

L'équipe chargée d'assurer l'infomobile est actuellement composée de 4 agents de catégorie A ou B, qui effectuent chacun 2 heures de service mobile hebdomadaires et sont déchargés en conséquence de 2 heures de service posté, et de 3 emplois étudiants, qui effectuent chacun une moyenne de 8 heures de service hebdomadaires. Ces étudiants sont recrutés exclusivement à un niveau de master, du fait des compétences documentaires requises, et de leurs disponibilités horaires plus importantes. Le contrat de travail des emplois étudiants court du 1er octobre au début avril, à la veille des congés de printemps.

Pour répondre aux besoins constatés des usagers, l'offre de service est modulée dans le temps : les heures de forte affluence (début et milieu d'après-midi) sont ainsi privilégiées dans la mise en œuvre du planning et certaines plages de service sont effectuées en binôme. L'offre de service est également adaptée aux variations mensuelles d'activité : l'infomobile est ainsi très présente dans les espaces lors des mois de rentrée (38 heures hebdomadaires prévues d'octobre à décembre, réparties sur un planning de 30 heures), à la veille des examens ou au début du second semestre (32 heures hebdomadaires prévues en janvier et en mars). De début avril à fin juin, lorsque la demande est moindre, l'offre de service est réduite à 8 heures hebdomadaires et assurée par les seuls bibliothécaires.

A l'avenir, la pertinence de ces modulations demandera à être réévaluée.

L'infomobile dispose enfin d'un coordinateur chargé d'assurer l'encadrement, l'animation et la formation continue (26 heures au total en 2008, qui ont concerné 3 emplois étudiants et 3 bibliothécaires) de l'équipe. Il participe également à l'évaluation périodique du service. Malgré le départ des 2 coordinateurs successifs en 2007 et en 2008, la continuité du service a pu être assurée.

2.2.2. Evaluation du service d'infomobile

Le volume horaire du service pour l'année 2008 s'est maintenu à un niveau comparable à celui de 2007 et de 2006 (774 heures en 2006, 715 heures en 2007 et 748 heures en 2008). Au-delà des hasards du calendrier et des fermetures imprévues, les variations du volume horaire s'expliquent, d'une part, par les changements d'effectifs de l'équipe (6 bibliothécaires affectés au service en 2006 contre 4 à 5 en 2008) et, d'autre part, par la gestion des remplacements. L'efficacité du système de remplacement peut être mesurée par le décalage entre le nombre d'heures prévues et le nombre d'heures faites. Ce décalage sur la période d'octobre à décembre 2008 (si l'on tient compte d'un jour de fermeture imprévue pour cause de grève) est de l'ordre de 6 à 7 heures mensuelles.

La mise en place du service au mois d'octobre est susceptible d'amélioration. Les emplois étudiants recrutés début octobre ne sont opérationnels qu'à la mi-octobre. Si leur recrutement et leur formation pouvaient être effectués à la fin du mois de septembre, le service serait pleinement actif dès la rentrée universitaire début octobre.

Les semaines test de janvier et décembre 2008 ont été l'occasion de mesurer l'impact du service par rapport aux autres postes d'accueil dans une période de forte fréquentation de la bibliothèque.

Lors de la semaine test de décembre 2008, l'infomobile a été le deuxième poste en termes d'interventions (derrière l'accueil) avec 19 % du total des questions/interventions soit une progression de 3 % par rapport à janvier 2008. Ce pourcentage est encore plus important rapporté aux plages effectives d'infomobile entre 11h et 17h (plus de 27 % du total des interventions/questions sur la plage 15h-17h par exemple). La semaine test confirme donc l'impact fort auprès des usagers d'un service peu coûteux en moyens humains.

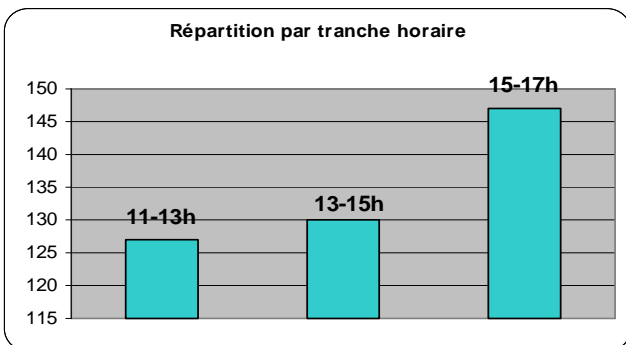
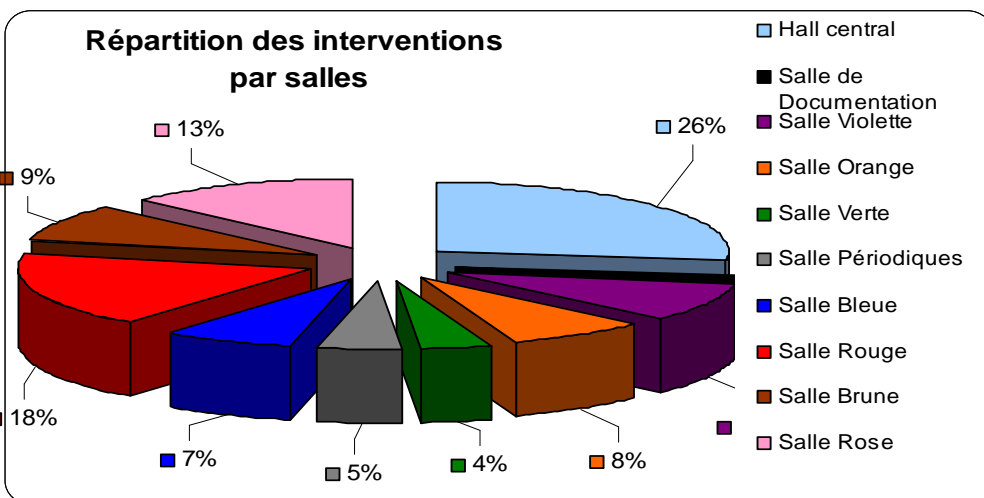
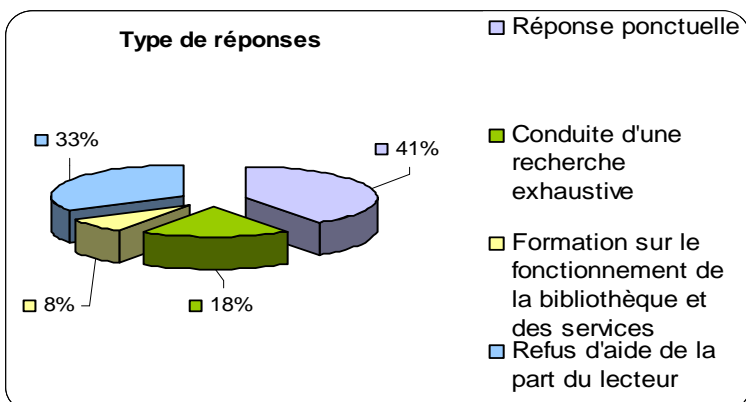
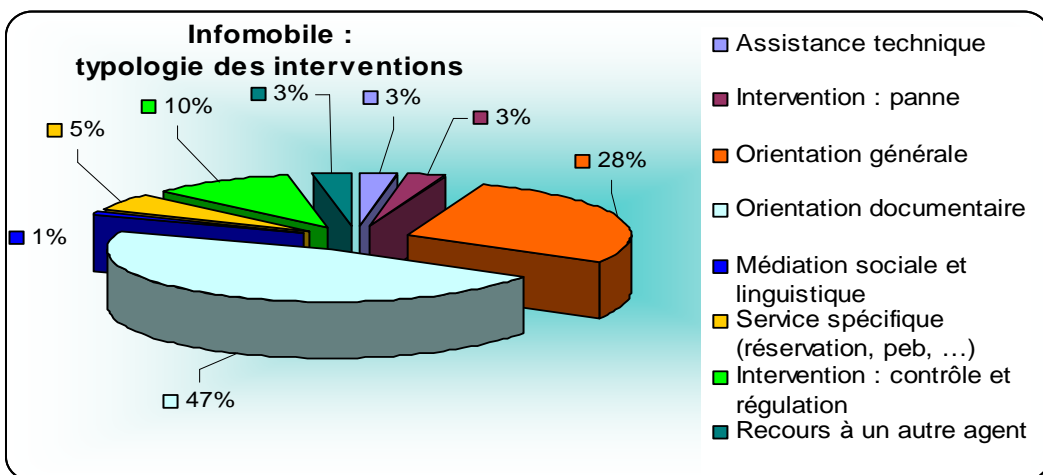
Les interventions relèvent pour une moitié de l'orientation documentaire et pour l'autre de l'orientation en général. La régulation des usages concerne 10% des interventions, proportion supérieure au service posté. L'infomobile est en effet mieux à même de repérer les petites infractions au règlement (portable, nourriture, bon usage des postes informatiques). Ces pourcentages diffèrent peu des années précédentes. En revanche, le nombre d'interventions sur une semaine test a considérablement augmenté (404 en décembre 2008 contre 349 en décembre 2006 et 306 en 2005).

Les principaux lieux d'intervention de l'infomobile restent le hall d'accueil (première étape d'une recherche à la bibliothèque) et la salle rouge (difficulté à s'orienter dans la salle, complexité de la CDU, recherches avancées en sociologie et psychologie).

En ce qui concerne la typologie des réponses, la proportion de réponses ponctuelles est supérieure à 40%, les conduites de recherche exhaustive constituent 18% des interventions (pourcentage logiquement moindre puisque ces interventions nécessitent plus de temps). Ces chiffres sont comparables aux années précédentes. En revanche, on note une hausse du refus d'aide de la part des usagers (33%), ce qui est difficile à interpréter (un usager refuse-t-il de l'aide parce qu'il est autonome dans ses recherches ?). Par ailleurs, la hausse du nombre d'interventions laisse aussi penser que les usagers ont été sollicités de façon plus systématique (et peut-être moins ciblée) par les agents, ce qui a pour conséquence une hausse de la proportion de refus. Enfin, les présentations du fonctionnement de la bibliothèque et de ses services sont en baisse (8%), ce qui peut signifier là aussi que nos usagers sont plus familiers de la bibliothèque.

Le bilan de la semaine test est globalement positif pour l'infomobile et conforte le service dans ses missions traditionnelles et dans son organisation.

Enfin, le service est partie prenante du projet de refonte de l'intranet. Ce projet vise à donner les outils d'une plus grande autonomie aux agents (notamment par le biais d'une FAQ ou foire aux questions) et d'une meilleure communication au sein du service et avec les autres services (un forum est envisagé).



2.3 L'accueil des publics handicapés.

L'équipe « accueil handicap » était constituée en 2008 de 7 personnes. Un planning de permanence a été établi et est disponible dans le classeur de « l'accueil ».

Les principaux services proposés sont récapitulés dans une plaquette, distribuée à l'université et tous les lieux d'accueil de la bibliothèque ; il s'agit :

- d'un accueil personnalisé
- la durée prolongée des prêts (6 livres pour 6 semaines)
- la réservation d'ouvrages
- l'utilisation du PEB
- la recherche documentaire
- impression et reprographie
- utilisation d'un logiciel d'agrandissement (Zoomtext)

A Paris 8, l'année 2008 a vu s'amplifier l'action en faveur des étudiants handicapés, et le fait notable a été une collaboration renforcée de la cellule « handicap » de l'Université avec la Bibliothèque.

Lors de plusieurs réunions, la bibliothèque a été systématiquement associée à la préparation de la journée de « sensibilisation au handicap », du 15 avril, et celle de la « semaine du handicap » à Paris 8. L'équipe de la bibliothèque a tenu une permanence lors du « forum » qui a réuni nombre d'associations et de sociétés ; pendant le colloque qui s'est tenu les jours suivants, la responsable de « l'accueil handicap » a participé à l'intervention concernant l'accessibilité des bibliothèques aux lecteurs handicapés, et plus particulièrement l'accessibilité à l'écrit des personnes déficientes visuelles.

Cette manifestation fut un moment fort pour l'ensemble des étudiants handicapés et la prise en compte de leurs besoins.

Par ailleurs, tout au long de l'année, l'équipe a poursuivi un accompagnement personnalisé selon les besoins, au cas par cas.

Etudiants aveugles et malvoyants

Cette année encore, ce sont les personnes aveugles qui nous ont le plus sollicités : pour des recherches documentaires, des photocopies, des envois de documents, etc.

Un plan 3D, conçu et réalisé par le laboratoire LADYSS du département de géographie, a été installé dans le hall, et préfigure une maquette plus aboutie, en cours de fabrication à l'intention des personnes aveugles et malvoyantes.

Etudiants sourds

Comme chaque année, les classes de langue des signes française ont été reçues pour une visite approfondie de la bibliothèque. Les besoins de ces étudiants, facilement identifiables, ont déclenché des démarches difficiles, (pour des raisons de budget), en vue du recrutement d'une personne sourde parlant la langue des signes, qui pourraient se concrétiser en 2009. Ce recrutement permettrait un accueil sur quelques plages de service public, à déterminer à l'intention des étudiants sourds fréquentant la licence pro et le DESS LSF.

Etudiants en Fauteuil

Les crédits destinés à des travaux permettant aux personnes d'emprunter un ascenseur depuis le rez-de chaussée du hall de l'université seraient débloqués. La réalisation est très attendue et serait une bonne nouvelle pour l'accès à la bibliothèque.

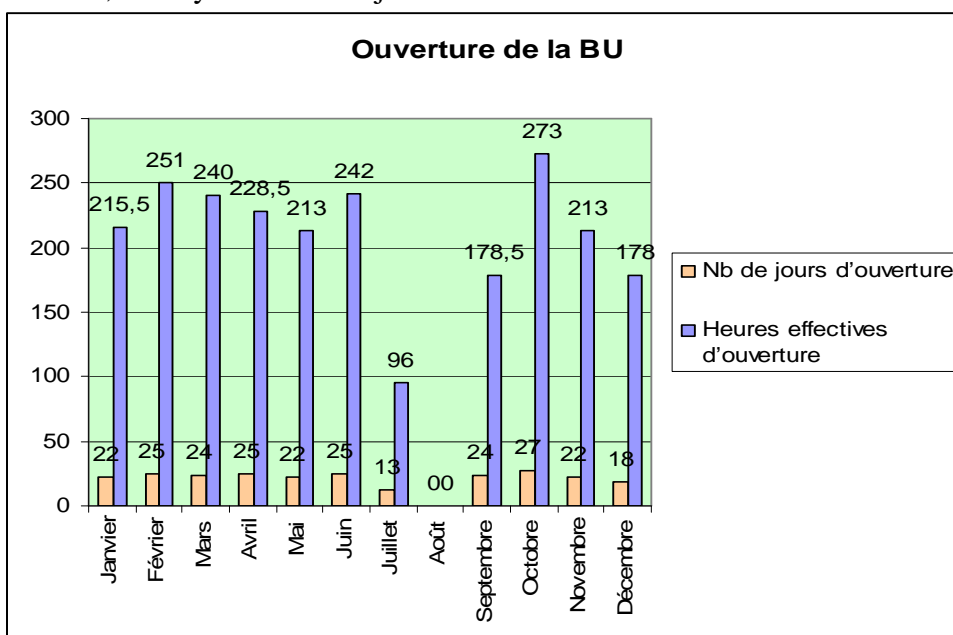
2.4 La Cellule Planning : la gestion du service public au quotidien

La Cellule Planning, composée de 3 agents, assure la gestion des plages de service public des agents de la bibliothèque universitaire. Elle participe ainsi à la continuité et à la qualité du service public. Elle gère et édite le planning quotidien réunissant les services publics d'environ 90 agents (titulaires, contractuels, vacataires étudiants). Pour assurer l'ouverture quotidienne de la bibliothèque, la cellule a recours à plus de 25 équivalents temps plein. Ce planning intègre, en plus des plages de prêt et d'information, les plages de rangement des salles, les plages d'infomobile et les séances de formation aux usagers. Il prévoit également les plages de renforts (c'est-à-dire les agents assurant les remplacements éventuels). De plus, ce planning quotidien mentionne les noms des agents absents, en congé, en formation ou en réunion. Il centralise ainsi les informations relatives au fonctionnement du service public et constitue, chaque jour, une aide aux responsables de service public. Ce planning quotidien diffusé la veille sous forme électronique et papier donne lieu le lendemain matin à des modifications plus ou moins nombreuses en fonction des absences et des indisponibilités éventuelles des agents. De ce fait, la cellule est amenée à travailler avec l'ensemble des services de la bibliothèque, et plus particulièrement, le service du personnel, le service de la formation du personnel, la formation des usagers, le service de l'accueil et l'infomobile.

La cellule Planning a changé de responsable en septembre 2008 suite à la prise de poste de la bibliothécaire précédemment en formation initiale à l'enssib. Le mois de septembre 2008 a été consacré à la constitution du planning de l'année universitaire 2008-2009. Ce nouveau planning a pris en compte les mouvements de personnel résultant des mutations. La cellule a ainsi intégré de nouveaux agents à ce planning tout au long du second semestre 2008. Cela a d'abord consisté à programmer des plages de service en binôme afin d'assurer la formation de ces nouveaux collègues avant de leur attribuer des plages fixes de service.

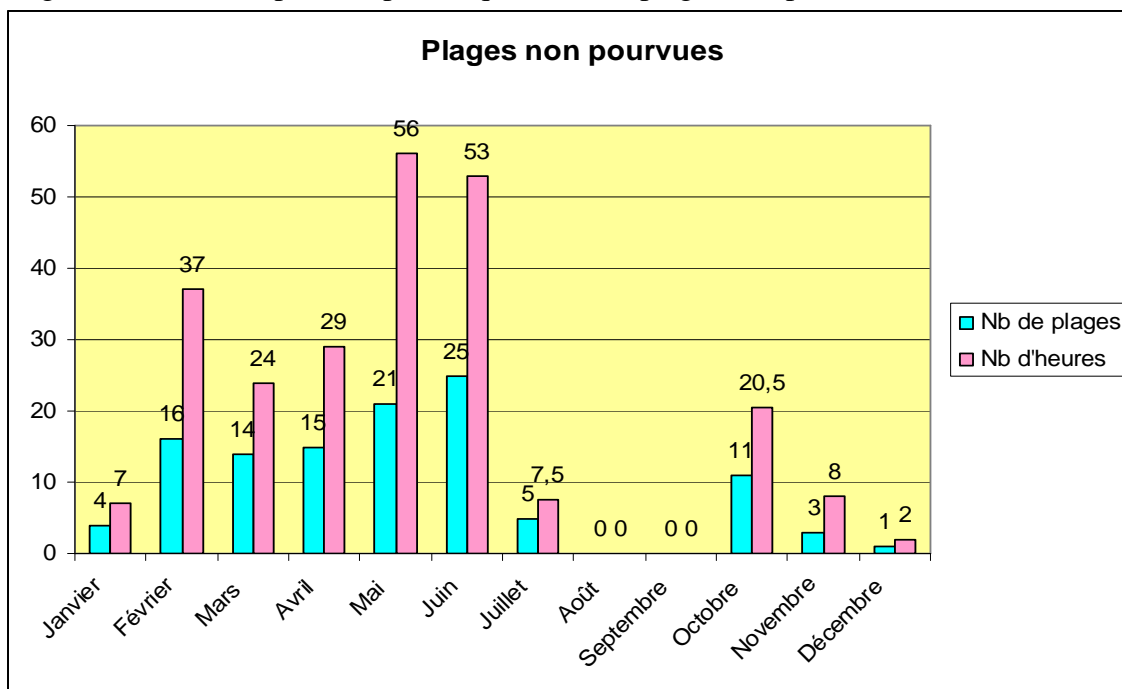
En outre, en novembre 2008, sur la proposition d'un intervenant de l'Université de Paris 8, a été initié un travail avec un groupe d'étudiantes du MASTER COGIS (conseil en organisation ou en animation du changement dans des structures diverses). Ce projet vise à l'élaboration d'un logiciel de planning (BCAL). Il se base sur les données fournies par la bibliothèque. Si ce logiciel, après une période de test, paraît satisfaisant, il pourrait éventuellement remplacer le logiciel actuel de planning utilisé (en l'occurrence Hélix de la société Horoquartz).

En 2008, la moyenne horaire journalière d'ouverture a été de **9h43**.



Plages non pourvues :

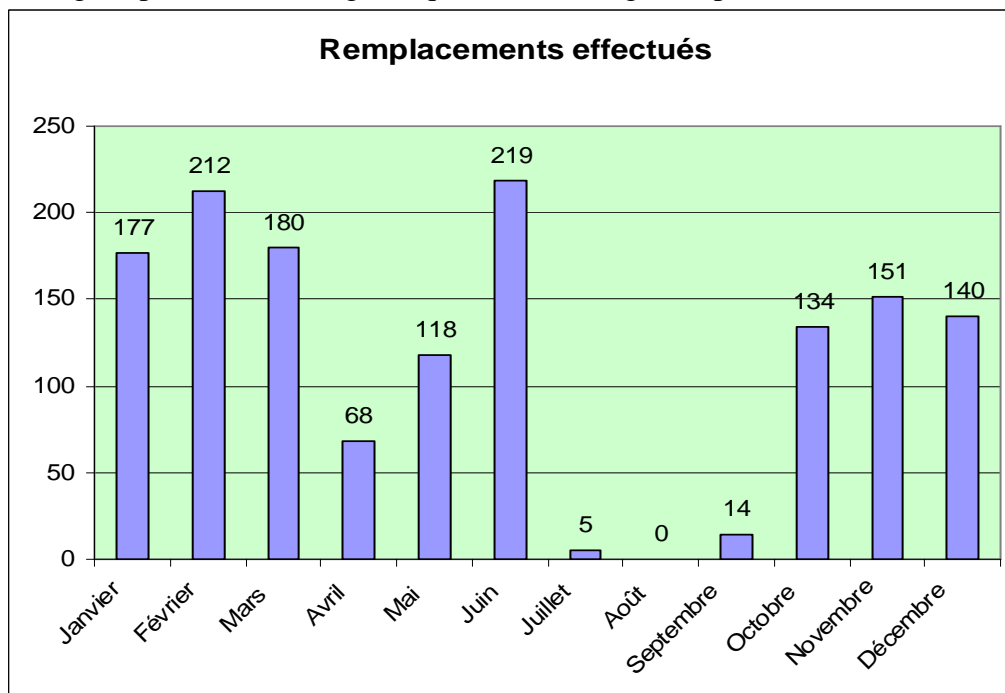
En 2008, **115 plages** n'ont pu être pourvues, soit **244 heures**. En excluant les jours de grève, le nombre de plages non pourvues s'élèvent à **99**, soit **235 heures**. Ces plages concernent essentiellement la banque d'information violette de 17h à 20h et, pour le 1^{er} semestre, la banque d'information rose de 17h à 18h. Il est à noter que la banque d'information rose n'a pas été ouverte de 17h à 18h au cours du 2^{ème} semestre. Très occasionnellement, le service audiovisuel, la salle rouge et le bureau de prêt des périodiques ont des plages non pourvues.



NB : La fermeture du service audiovisuel à partir du 15 juillet n'est pas prise en compte.

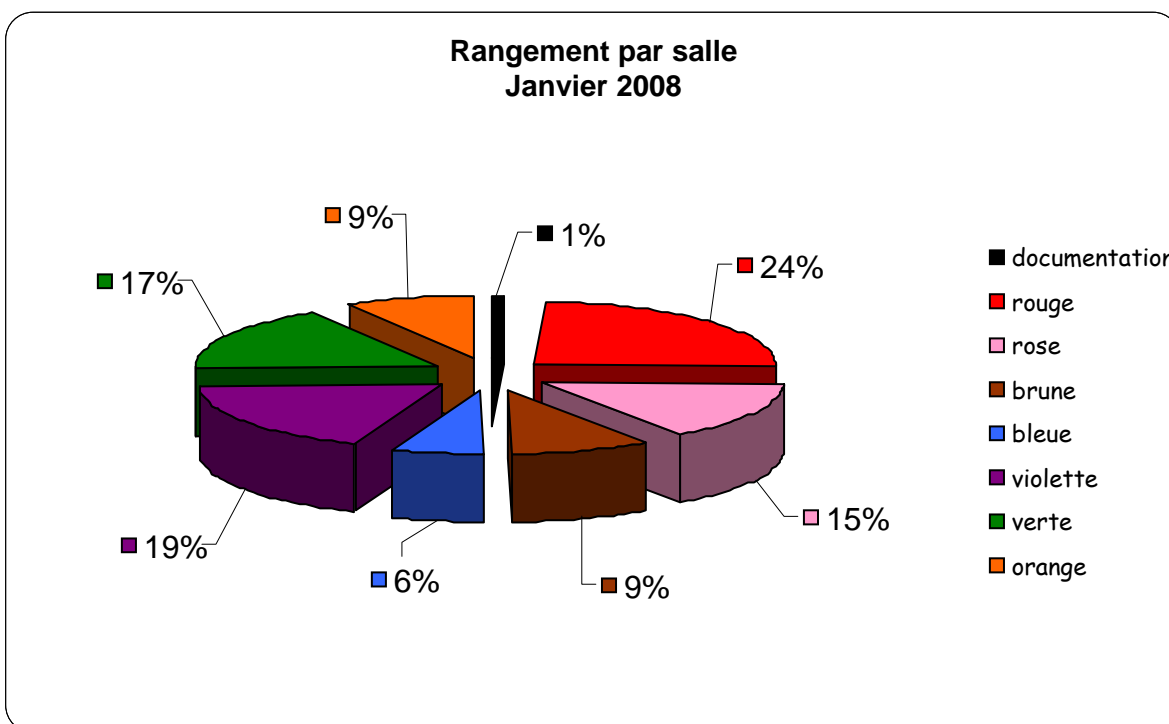
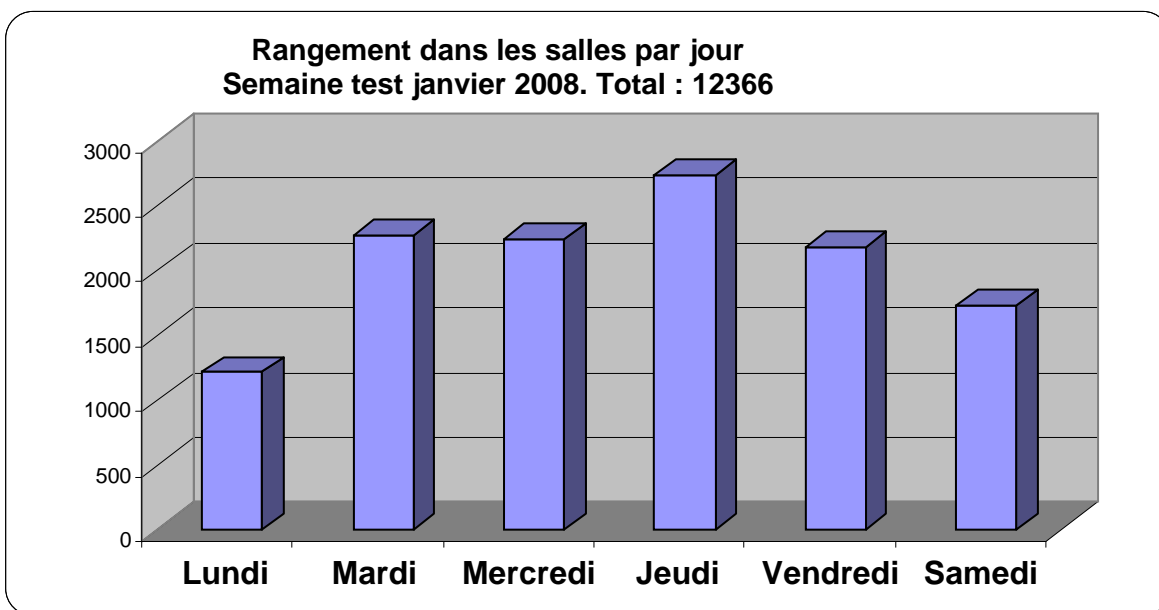
Plages remplacées :

En 2008, la Cellule Planning a procédé à **1418 remplacements**. Ce chiffre ne comprend pas les échanges opérés entre les agents qui sont aussi signalés par la cellule.

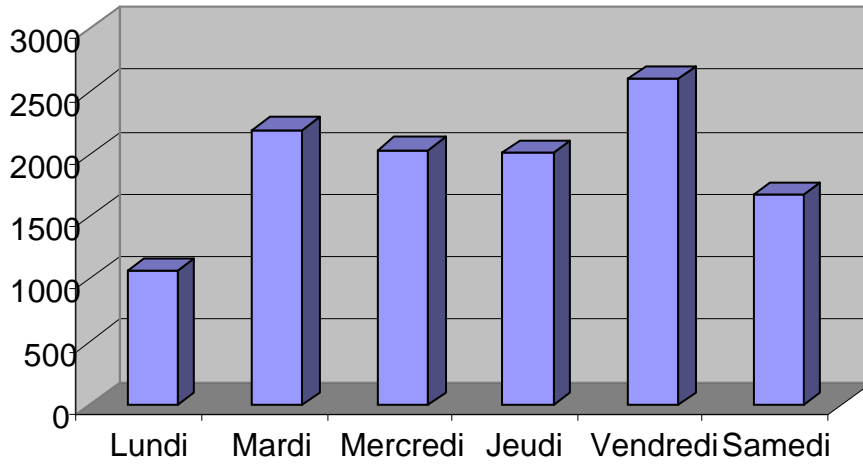


2.5 Rangement des collections

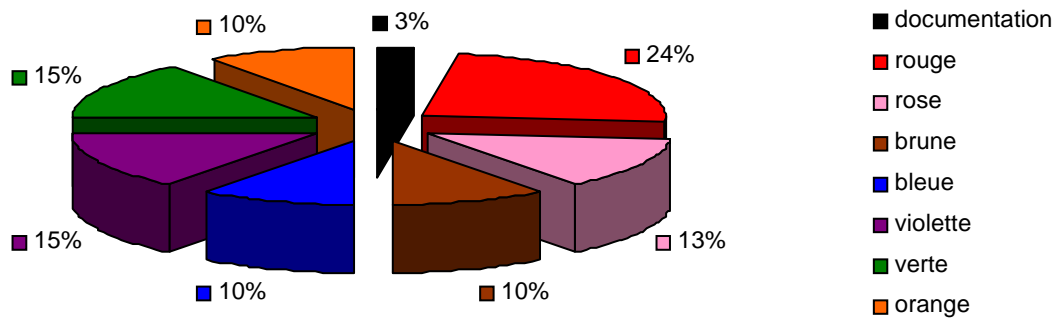
Le rangement des collections est assuré par les magasiniers et par des emplois étudiants (11 étudiants sur des contrats de 15 heures hebdomadaires). L'activité est coordonnée par 4 magasiniers référents.



Rangement dans les salles par jour
Semaine test décembre 2008. Total : 11594



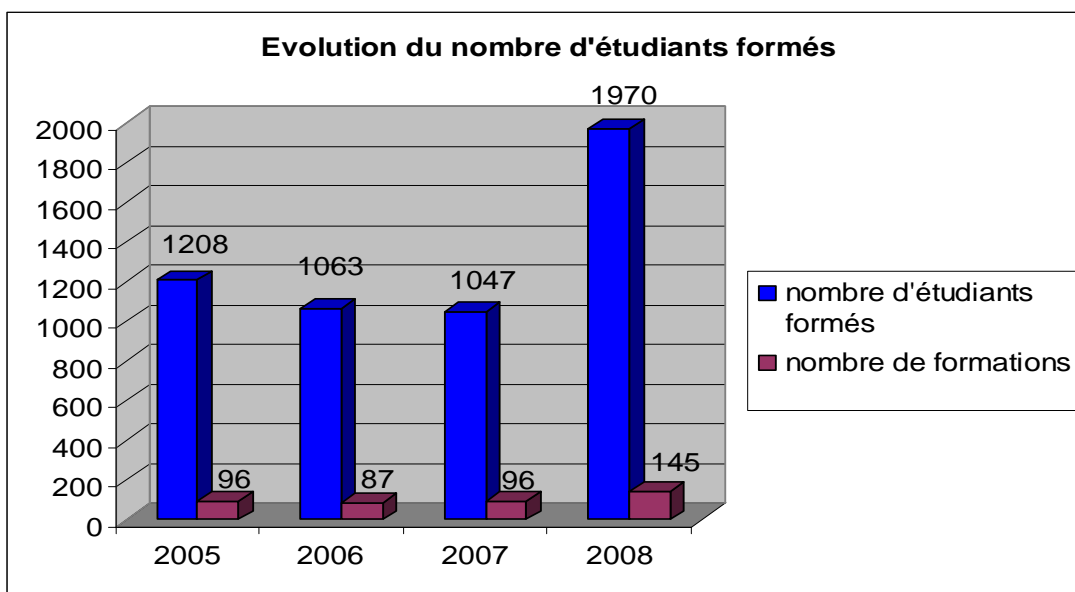
Rangement par salle
Décembre 2008



2.6. La formation des usagers et les visites

2.6.1 La Formation des usagers

Il y a eu en 2008 **145** séances de formation pour **1 970** étudiants (décompte ne comprenant pas les visites au nombre de 59, afin de rester dans un ordre comparatif avec les années précédentes).



Les étudiants formés se sont répartis selon les cycles de la manière suivante :

- Étudiants de Licence (L1, L2, L3) : 1630, soit 83%
- Étudiants de Master (M1, M2, DESU formation permanente) : 340, soit 17%
- Étudiants de Doctorat (D) : aucun

Force était de constater, ces dernières années, la relative stagnation du nombre d'étudiants formés autour du millier. Le quasi doublement est dû à la convergence de plusieurs initiatives.

En ce qui concerne le niveau L, la prise en charge du module B2 du C2i par des bibliothécaires, dans le cadre d'Informatique Pour Tous, nous permet de comptabiliser 760 étudiants supplémentaires, formés à la recherche documentaire, outre notre partenariat avec le département de Documentation.

Depuis un certain nombre d'années déjà, des étudiants de niveau L bénéficient d'une formation aux ressources électroniques de la bibliothèque, dans le cadre de séances intégrées à l'EC de « Méthodologie de la recherche documentaire et du traitement de l'information ».

Grâce à une action de communication du département de Documentation auprès des autres départements, dont il est en quelque sorte le prestataire pour cet EC de méthodologie, le nombre de formations a augmenté de moitié, et nous sommes passés de quelques 10 formations programmées au premier semestre 2008, à 15 pour le deuxième semestre 2008 (soit, respectivement, un passage de 30 à 45 séances).

Le nombre d'étudiants formés de niveau Master a lui aussi doublé, passant de 153 étudiants à 340 ; on peut y voir la systématisation des séances de formation de la bibliothèque, dispensées aux stagiaires de la formation permanente (DESU, DU).

Par ailleurs, une brochure éditée et distribuée durant l'inter semestre 2008, qui présentait le service de la formation des usagers aux enseignants de Paris 8, explique peut-être en partie que nous soyons sollicités par de nouveaux enseignants, pour des étudiants de niveau Master.

Une avancée décisive, en ce qui concerne les doctorants, semble poindre à l'horizon de 2009. En concertation avec la coordination des Ecoles doctorales, un questionnaire, sur le modèle de celui développé par l'Urfist de Bretagne, a été distribué par courriel afin de mieux cerner le niveau de culture informationnelle des doctorants, et de leur proposer une formation spécifique à leurs besoins.

Une centaine de doctorants ont répondu, attestant d'un niveau assez sommaire de culture informationnelle ; ils sont massivement demandeurs pour une remise à niveau concernant les fondamentaux de la recherche documentaire.

Ce début d'année 2009 devrait donc voir la mise en place de formation pour les doctorants, comprenant un socle commun aux autres niveaux, mais aussi de séances au contenu plus spécifique leur présentant logiciel bibliographique, possibilité d'archivage en ligne en tant que producteur scientifique, sensibilisation à la bibliométrie, etc.

Une amorce de collaboration avec le SCD de Paris 13 se met en place, notamment autour d'un projet concernant l'implantation des Archives Nationales sur le site de Pierrefitte.

Il s'agirait, en concertation avec des enseignants historiens et des conservateurs du patrimoine, d'offrir aux étudiants en Master d'histoire, une formation à la recherche des sources primaires (instruments de recherche des archives, logique documentaire en archivistique). Cela permettrait de mettre en valeur des institutions documentaires complémentaires, et surtout de familiariser les étudiants aux Archives Nationales, dont l'ouverture, à proximité de l'université, est prévue à l'horizon de 2012.

Ces différents embranchements de types de formation qui se développent à partir du service de la Formation aux usagers, nous posent des questions en termes d'appréhension de l'activité.

L'action de formation de formateurs semble se dessiner de plus en plus nettement, étant donné que nous ne pourrions pas à moyens constants répondre à toute la demande qui tend à se développer. Nous espérons donc produire un certain nombre de mémentos, spécifiques pour chaque type de formation proposée, qui permettront en quelque sorte de proposer des formations « clé en main », que des formateurs recrutés en renfort de l'équipe des bibliothécaires puissent s'approprier.

Le projet de formation à la recherche documentaire, sur une plate-forme du type elearning est momentanément suspendu.

Un partenariat est envisagé avec le département de documentation, qui a mis en œuvre un blog, « etudoc », très utile dans le cadre pédagogique de l'EC de méthodologie ; une réflexion commune nous permettrait de mutualiser et de capitaliser une expérience de longue date dans le domaine de la formation à la recherche documentaire, afin d'envisager un module d'autoformation novateur, qui s'inscrive dans les cursus thématiques.

2.6.2 Les visites de la BU

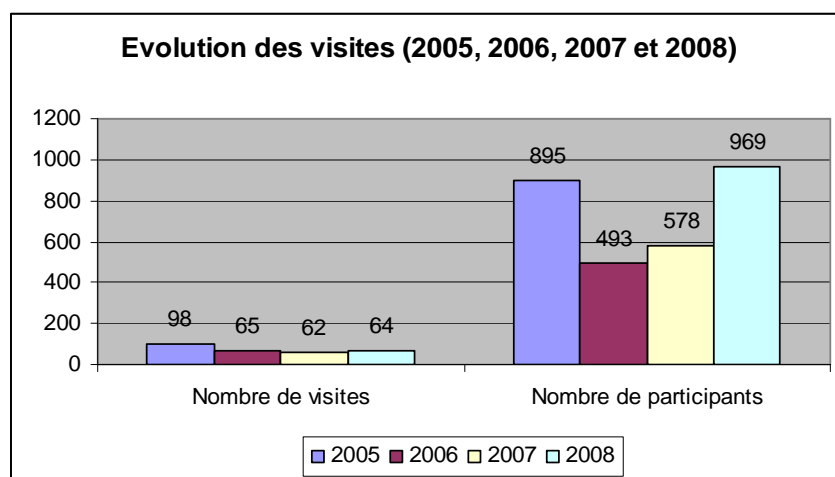
Durant l'année 2008, les visites ont permis aux participants de découvrir le fonctionnement et l'offre de services de la bibliothèque. L'équipe des Visites a reçu **969 personnes**, lors de **64 visites** soit une moyenne de 15 personnes environ par visite, chiffre permettant une visite de qualité.

A la rentrée de janvier, les visites « mode d'emploi » ont été totalement arrêtées, et, à deux exceptions près après l'inter semestre de février, (étudiants d'art plastique), nous n'avons plus eu de demandes d'enseignant. En revanche, les visites extérieures se sont poursuivies : étudiants de

Mediadix, de l'Enssib, professionnels des bibliothèques... Par ailleurs, lors de la journée « portes ouvertes » (19 mars), les futurs étudiants intéressés par la bibliothèque ont pu la découvrir.

En septembre, la volonté d'aide à la réussite en faveur des étudiants a déclenché une hausse accrue des demandes de visites provenant d'enseignants (520 étudiants reçus en 3 semaines), ce qui explique l'accroissement significatif du nombre de visites en comparaison de 2007. Après début octobre, les visites d'étudiants ont laissé la place aux visites d'extérieurs (étudiants de Mediadix et de l'Enssib). Si les étudiants ont été les plus nombreux durant cette année (66% des participants), les visites extérieures représentent près d'un tiers des visites.

| | Nombre de visites | Nombre de participants |
|--------------|-------------------|------------------------|
| Etudiants | 44 | 640 |
| Extérieurs | 20 | 329 |
| Total | 64 | 969 |



2.7 Le prêt des collections, la consultation et la fourniture des documents.

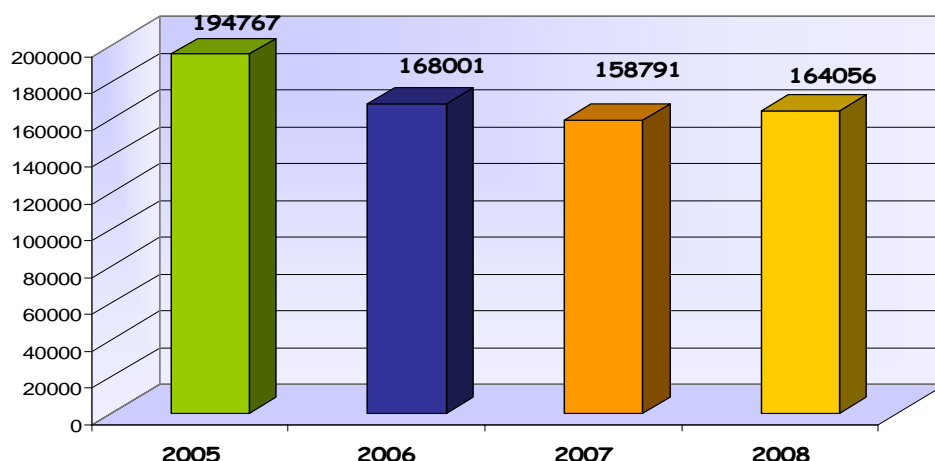
2.7.1 Le prêt des documents

Le nombre de prêts a légèrement augmenté en 2008 par rapport à 2007, mais cette hausse recouvre des réalités différentes selon les secteurs documentaires.

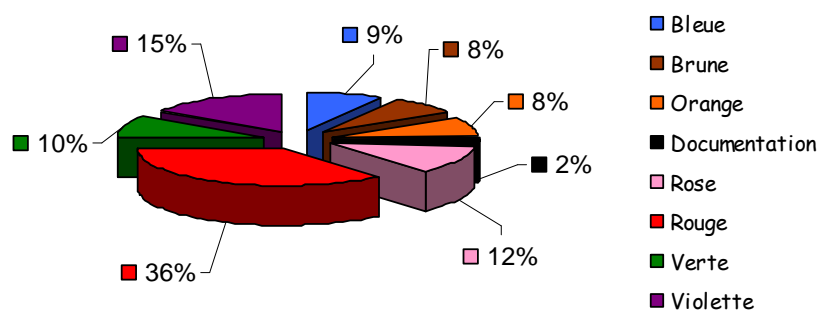
27.1.1 Le prêt à domicile

| | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2001-2008 |
|-------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-----------|
| Etudiants inscrits UP8 | 26382 | 25847 | 26744 | 26457 | 23759 | 22239 | 22241 | 21441 | -19% |
| Prêts BU-P8 | 190449 | 192702 | 195284 | 212212 | 194167 | 167997 | 158791 | 164056 | -14% |
| Prêts/étudiant | 7,22 | 7,45 | 7,3 | 8,02 | 8,17 | 7,55 | 7,14 | 7,65 | + 6% |

Evolution du nombre de prêts à domicile
2005-2006-2007-2008



PRETS PAR SALLE 2008

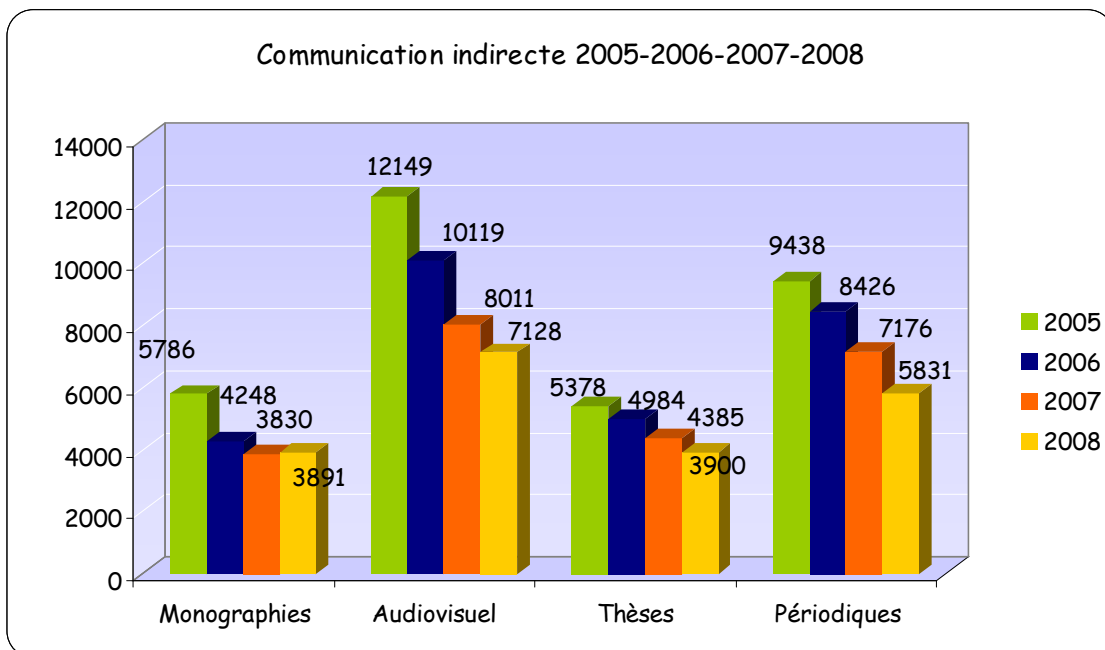


Comme en 2007, on peut également noter que la plupart des prêts de monographies concernent les collections situées en « libre accès » (plus de 96 % des prêts pour les monographies en libre accès).

| PRETS 2008 | | |
|--------------|--------------------|-----------------------|
| | <i>Libre accès</i> | <i>Accès indirect</i> |
| Monographies | 151594 | 5975 |

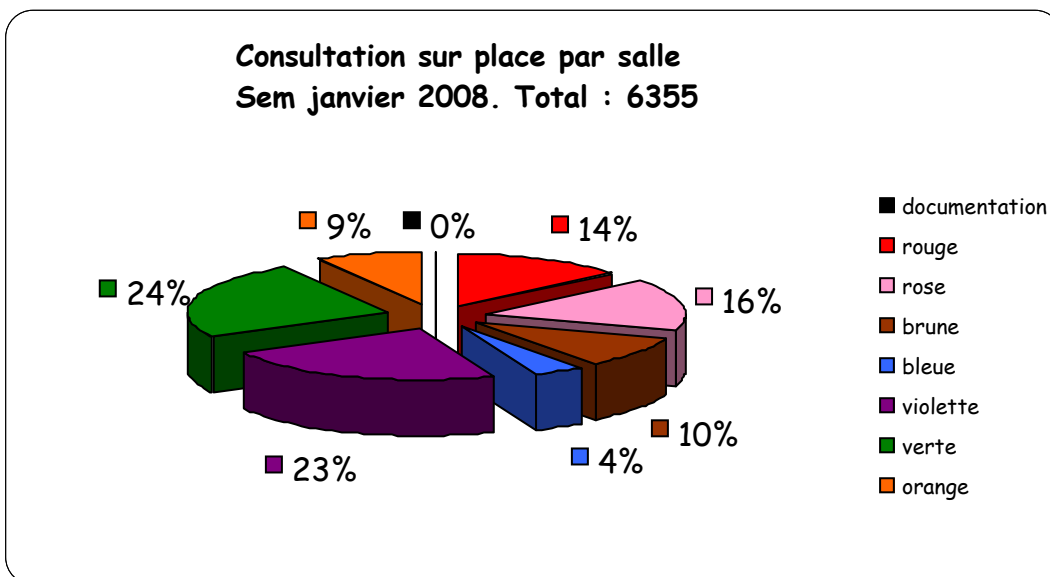
2.7.2 Le prêt sur place (ou communication indirecte sur bulletin)

| | Monographies | Audiovisuel | Thèses | Périodiques | TOTAL |
|------|--------------|-------------|--------|-------------|--------------|
| 2005 | 5786 | 12149 | 5378 | 9438 | 32751 |
| 2006 | 4248 | 10119 | 4984 | 8426 | 27777 |
| 2007 | 3830 | 8011 | 4385 | 7176 | 23402 |
| 2008 | 3891 | 7128 | 3900 | 5831 | 20750 |

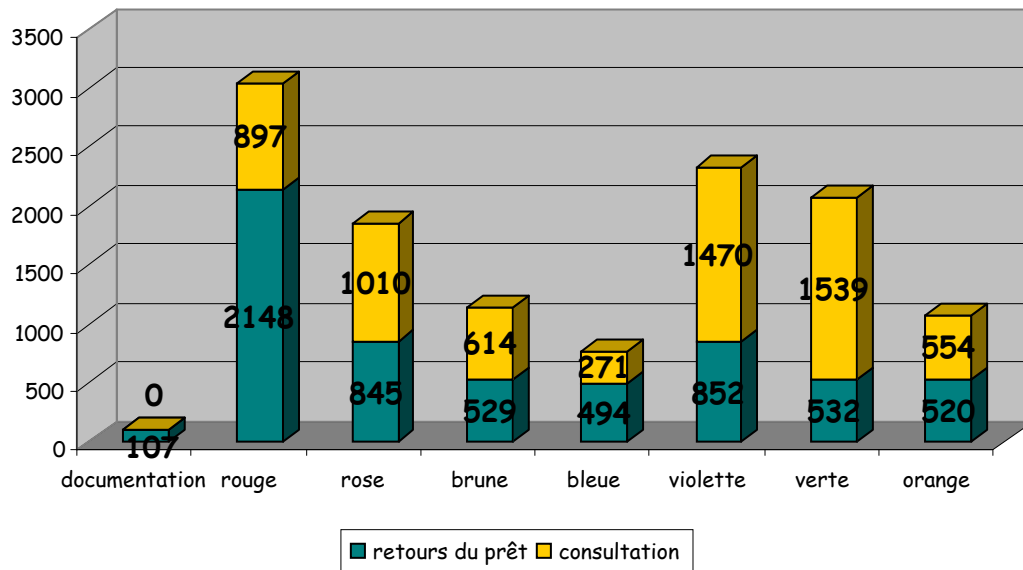


2.7.2.2 La consultation sur place des documents

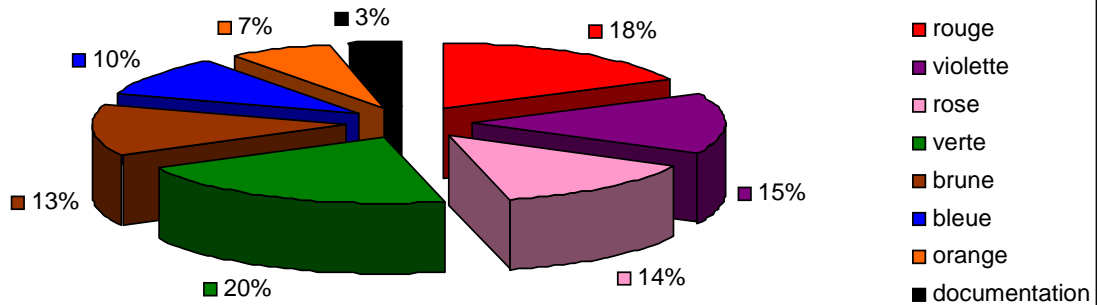
Lors des semaines test (2008 : une en janvier et en décembre), nous avons pu évaluer la consultation sur place des documents proposés en libre accès (ne disposant pas de données informatiques ou de bulletins pour les mesurer).



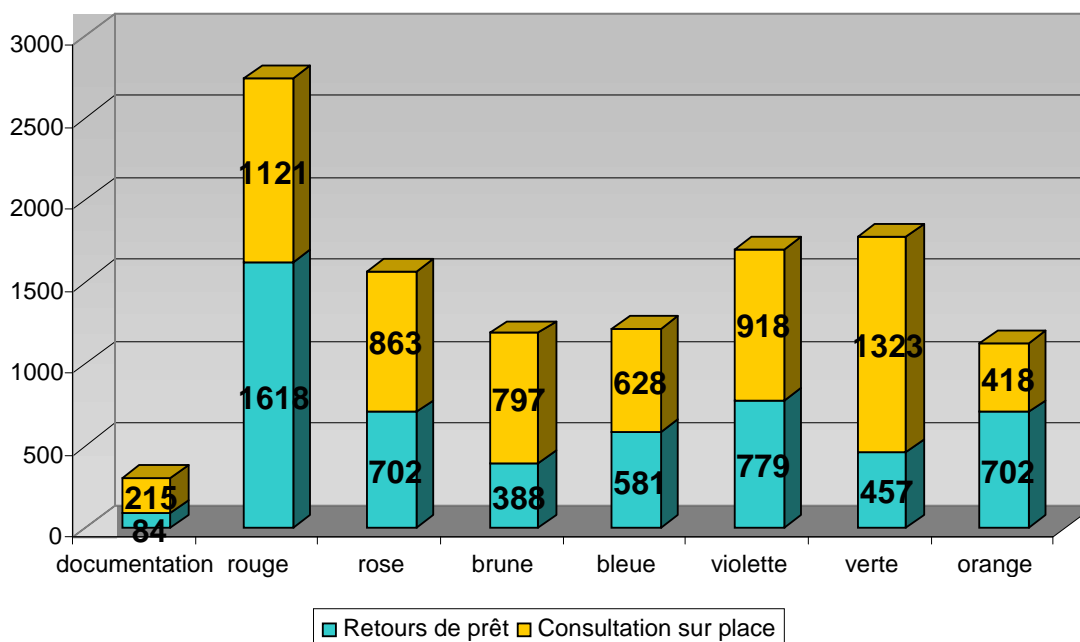
Mouvement des collections Sem janvier 2008. Total docs rangés : 12366



**Consultation sur place par salle
Sem décembre 2008. Total : 6283**



Mouvement des collections semaine décembre 2008. Total docs rangés : 11594



2.7.3 Les réservations

2.7.3.1 Fonctionnement

Le service des réservations est proposé aux étudiants de Master 2, aux Doctorants, aux Enseignants, aux étudiants inscrits en Formation permanente, en Validation des acquis de l'expérience (VAE), à l'Institut d'enseignement à distance (IED) et aux personnes en situation de handicap.

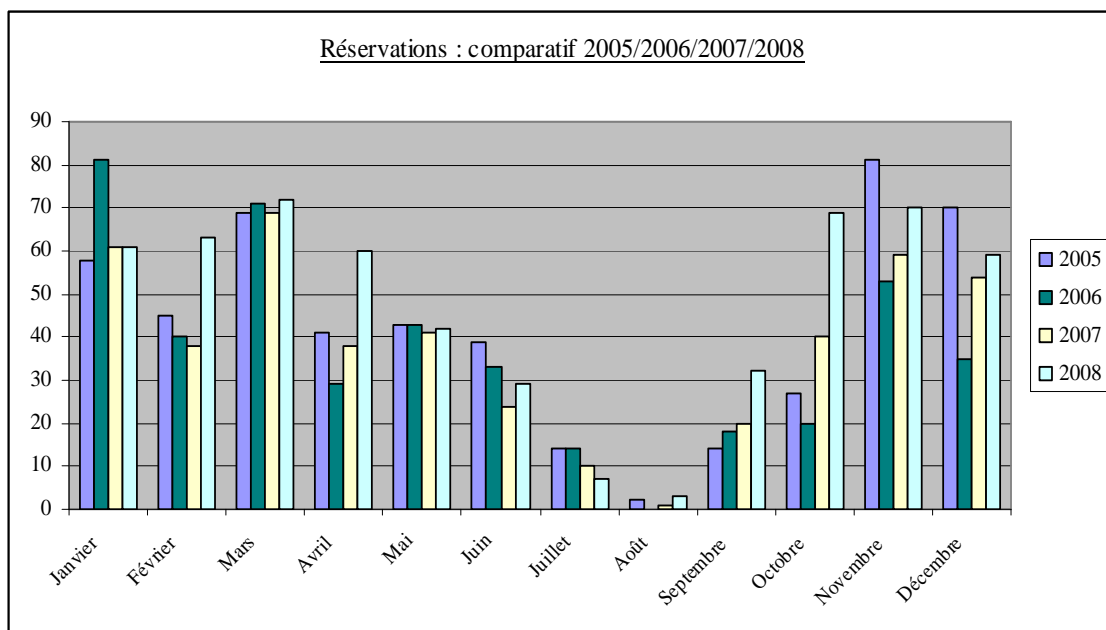
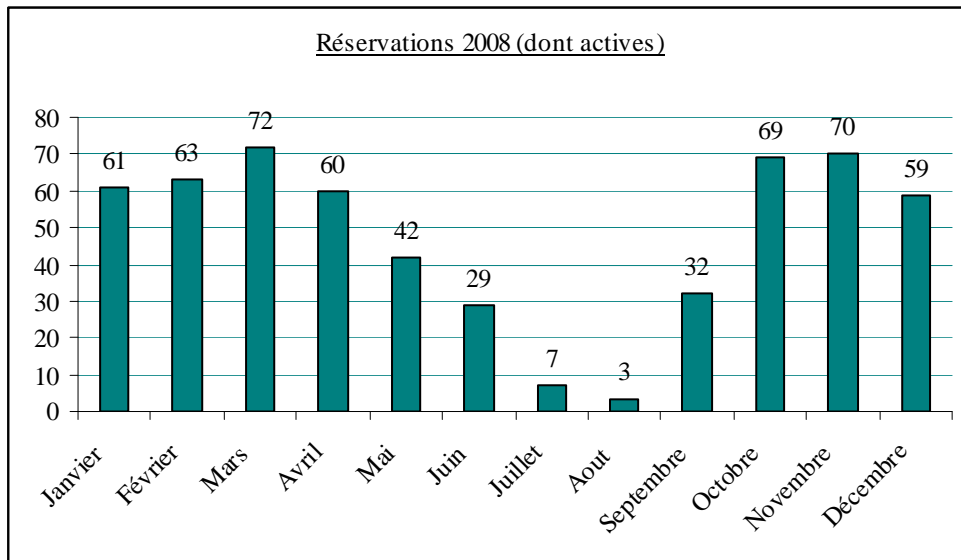
2 ouvrages (hors livres prêt court et exclus du prêt) peuvent être réservés simultanément. La réservation peut être effectuée par téléphone, messagerie ou directement depuis le catalogue après authentification de l'utilisateur.

Deux bibliothécaires adjoints sont chargés d'avertir chaque jour par téléphone les lecteurs de la mise à disposition des ouvrages.

2.7.3.2. Activité

Après une baisse sensible en 2006 et 2007 (437 et 455 réservations contre 503 en 2005) liée notamment aux répercussions de la baisse de la population étudiante et des mouvements sociaux sur la fréquentation de la bibliothèque, le service des réservations a connu cette année une nette reprise de son activité avec 567 réservations effectuées, soit une augmentation de près de 20%.

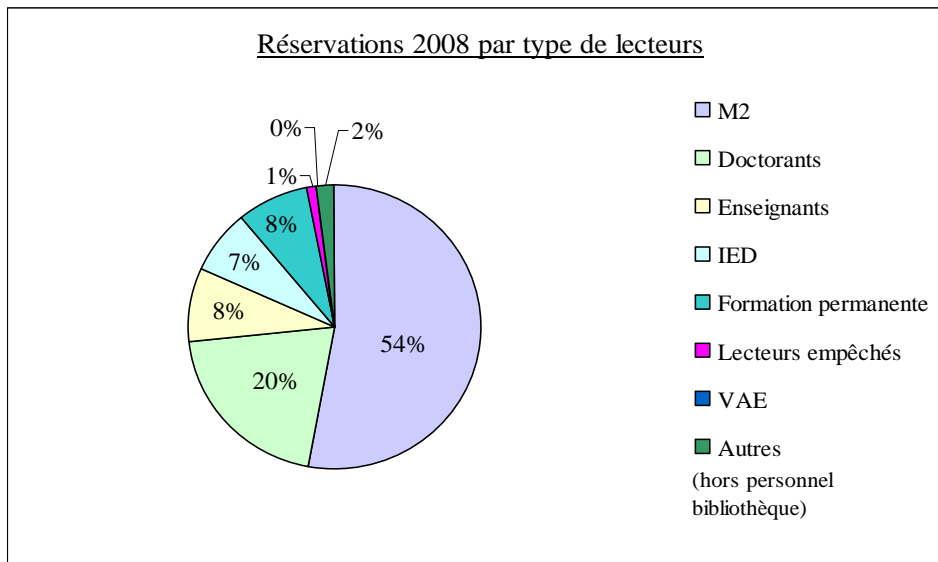
Contrairement à l'année 2007 où nous constatons un pic des réservations avant les périodes d'examen, en novembre / décembre et en mars, les réservations ont cette année été effectuées de façon relativement constante d'octobre à avril.



Concernant l'usage du service par les utilisateurs, on notera que les modalités de son fonctionnement sont mieux connues cette année : les usagers annulent davantage les réservations dont ils n'ont plus besoin : 100 annulations ont été faites via l'interface publique sur les 187 documents réservés dont les lecteurs n'avaient plus l'utilité.

Enfin, l'activité du service est toujours fortement ralentie en raison du grand nombre de livres réservés (105) n'ayant pas pu être empruntés avant la date d'échéance de la réservation (8 semaines), car non rendus par le précédent lecteur à la date d'échéance du prêt.

Concernant la répartition par type de lecteurs, on notera une augmentation significative par rapport à 2007 des réservations effectuées cette année par les étudiants inscrits à l'Institut d'enseignement à distance (+5%).



2.7.4. Le service du Prêt entre bibliothèques (PEB) en 2008

Des modifications sont intervenues dans l'équipe du peb au 1^{er} janvier 2008 avec une nouvelle responsable du service et un nouvel agent en charge du secteur fournisseur.

Une première constatation sur l'évolution du prêt entre bibliothèques en général (demandeur et fournisseur) : la baisse des demandes se poursuit. Cette baisse globale, au plan national voire international dure depuis plusieurs années.

La concurrence d'outils sur le web, la mise en ligne de plus en plus fréquente de nombreux documents (ouvrages, thèses, rapports, articles, etc.) numérisés et disponibles en quelques clics est évidente.

On le ressent notamment pour la fourniture d'articles de périodiques : alors que la photocopie d'articles de périodiques représente un certain nombre de transactions, le nombre de revues accessibles en ligne augmente considérablement, rendant le peb de moins en moins attractif pour un lecteur désireux d'obtenir instantanément le document, gratuitement ou en payant.

Le destin du prêt entre bibliothèques ne peut donc être considéré et déterminé que dans un contexte global. La journée organisée par l'Aura en décembre dernier a montré que le déclin n'est pas irrémédiable ; certains pays qui ont comme la Belgique, le Canada, les Etats-Unis mis en place des systèmes de coopération efficaces entre établissements de différents statuts (universitaires, territoriaux, privés...), voient la baisse se stabiliser et même les demandes reprendre.

La Bibliothèque de Paris 8 s'est inscrite en janvier 2009 pour faire partie des bibliothèques du réseau Sudoc dont les notices de collections seront versées dans le catalogue international Worldcat de OCLC. Ce projet porté par l'ABES vise à une meilleure visibilité des collections des bibliothèques françaises du réseau Sudoc dans les réseaux européens et internationaux (Worldcat, c'est 60 000 bibliothèques dans 170 pays à ce jour). Cette visibilité accrue des collections de la BU permettra peut-être un accroissement des demandes internationales, notamment en ce qui concerne les documents issus des fonds spéciaux (dont le Fonds CADIST RDA-Nouveaux Länder, susceptible d'intéresser des chercheurs allemands, mais aussi par exemple anglo-saxons, puisque des laboratoires spécialisés sur la thématique est-allemande existent au Royaume-Uni et aux Etats-Unis).

S'il est difficile d'influer sur les demandes reçues par la Bibliothèque de Paris 8, l'équipe du peb souhaiterait promouvoir davantage le service auprès des usagers par différents moyens : meilleure lisibilité sur l'interface web, promotion accentuée lors des visites de la bibliothèque ou des formations...

Il s'agit aussi de mieux faire connaître le service et son fonctionnement aux collègues de la Bibliothèque afin qu'ils le promeuvent auprès des usagers. L'équipe a proposé aux nouveaux collègues arrivés en septembre 2008 une présentation de ses activités. Elle souhaiterait que cette présentation soit proposée également à chaque nouveau collègue amené à faire du service public, quelque soit la date de son arrivée, ainsi qu'aux collègues déjà en place s'ils sont intéressés.

En pratique, ce service n'intervient que pour apporter un complément à l'offre documentaire de la Bibliothèque universitaire, généralement pour fournir des documents très spécialisés. De fait, si les étudiants de premier cycle se contentent le plus souvent des documents prescrits par leurs enseignants ou proposés par la Bibliothèque universitaire, l'utilisateur type demandeur de documents par le peb à Paris 8 est en Master 2, doctorant ou enseignant : or, ce sont les publics qui fréquentent le moins la bibliothèque universitaire. Beaucoup sont également inscrits dans d'autres bibliothèques situées dans Paris intra-muros, peut-être plus proches de leur domicile et peuvent à la fois consulter leurs collections et effectuer des demandes de peb via ces établissements.

Le problème persistant de la facturation (coté fournisseur) est enfin sur le point d'être réglé. Le retard pris ces dernières années a été totalement résorbé. Il a fallu un mois pour effectuer manuellement toutes les factures (demandes Supeb) 2007 et 2008. Les paiements arrivent tous les jours sous différentes formes (vouchers IFLA, virements bancaires, chèques,...) et le suivi se fait au jour le jour en collaboration avec le service comptable de la Bibliothèque. Restera à effectuer début mars 2009 la facturation manuelle pour le premier trimestre 2009, avant que l'ABES ne prenne en charge à partir du 1^{er} mars la facturation. La Bibliothèque de Paris 8 s'est inscrite parmi les usagers du nouveau système de gestion proposé par l'ABES fin 2008. Ce système de facturation remplacera le défunt système Pebnet après plusieurs années difficiles, où chaque bibliothèque du réseau Sudoc a dû se débrouiller pour effectuer manuellement toute sa facturation. C'est donc un progrès très attendu, qui soulagera le service du peb - de même que le service comptable - d'opérations fastidieuses et très coûteuses en temps.

La facturation concernant les demandes manuelles continuera à se faire manuellement lors de chaque transaction, ce qui ne pose pas de problèmes particuliers.

Une collaboration systématique s'est mise en place avec la Bibliothèque de l'Institut français d'urbanisme depuis la rentrée 2007 et commence à porter ses fruits. Une collaboration du même type serait peut-être possible avec l'IUT de Montreuil ; les personnels du peb des deux bibliothèques seraient favorables notamment à la mise en place d'une navette courrier du même type que celle existant avec l'IFU.

2.7.4.1. PEB Demandeur (*demandes de documents non présents à la BU de Paris 8*)

Le nombre total de demandes reçues est de 328.

Des demandes peuvent ne pas être retenues par le service du peb pour les raisons suivantes : le document se trouve dans une bibliothèque parisienne (Paris intra-muros) accessible à nos publics, le lecteur n'est pas (ou plus) inscrit à la bibliothèque et ne souhaite pas s'inscrire, il s'agit d'une thèse dont la BU de Paris 8 possède un exemplaire microfiché .

Chaque demande doit faire l'objet d'un examen rigoureux avant même de pouvoir être envoyée.

Une demande envoyée peut ne pas être satisfaite pour diverses raisons : le document ne se trouve que dans un seul établissement (ex. les thèses) et n'est pas empruntable, les références sont complètement erronées, le document est perdu etc.

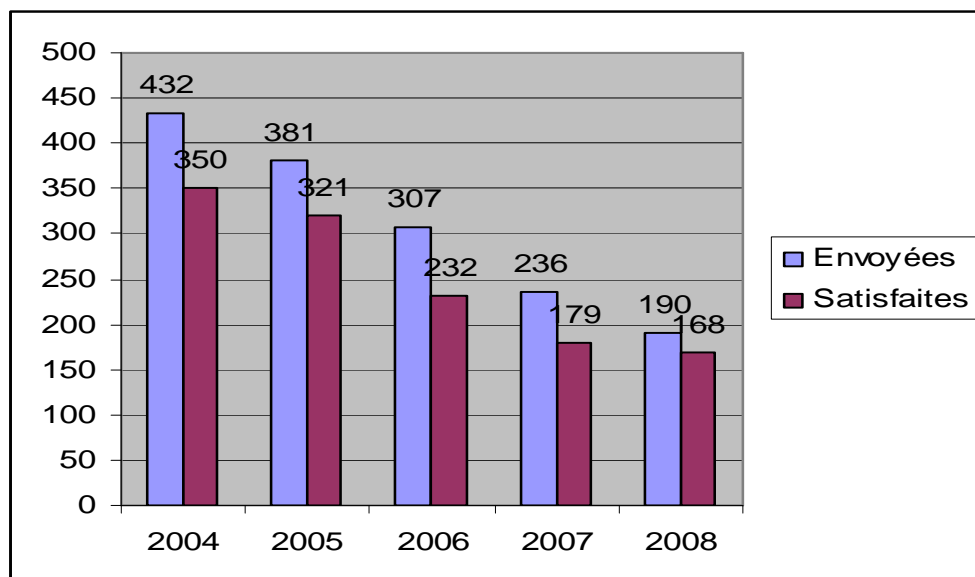
Enfin, si les demandes des lecteurs sont traitées systématiquement dans les 24 h au plus tard, le délai d'obtention d'un document varie d'une demande à l'autre, le secteur demandeur dépendant totalement de l'établissement fournisseur.

Remarque : le service du peb demandeur se trouve régulièrement confronté depuis quelques mois à un problème de non consultation des documents. Certains lecteurs font une demande, et ne viennent pas consulter le document, malgré les relances du service ; ils ne s'acquittent pas non plus des frais....

Les demandes via Supeb

| Type de documents | Nombre de demandes Supeb | Demandes satisfaites |
|-------------------------|--------------------------|----------------------|
| Monographies et thèses | 162 | 148 |
| Articles de périodiques | 28 | 20 |
| Total | 190 | 168 |

Le taux de satisfaction des demandes est de 88,4 %, soit un taux supérieur à 2007



Evolution des demandes via Supeb

Les demandes manuelles

| Type de documents | Nombre de demandes manuelles (IFU – CTL-es – international) | Demandes satisfaites |
|-------------------------|---|----------------------|
| Monographies et thèses | 81 | 78 |
| Articles de périodiques | 5 | 5 |
| Total | 86 | 83 |

Les demandes adressées à la bibliothèque de l'Institut français d'urbanisme ont augmenté (soit 43 demandes). La collaboration plus étroite qui s'est mise en place depuis la rentrée 2007 se poursuit. Les transactions internationales (15 demandes) sont souvent les plus compliquées : il faut parfois identifier le document (références approximatives, voire erronées), le localiser et contacter des établissements susceptibles de le prêter. Plusieurs demandes sont parfois nécessaires pour un même document, et le suivi d'une demande, en plus d'être rigoureux, réclame parfois beaucoup de persévérance. Des difficultés peuvent survenir quant au moyen de paiement (certains établissements nord-américains demandant systématiquement le paiement par carte bancaire par ex., ce qui n'est pas possible pour notre service) ou bien au coût (parfois extrêmement élevé) et empêcher un prêt. Là encore, le secteur demandeur dépend des établissements fournisseurs. Toutes les demandes ont pu être honorées.

2.7.4.2. PEB Fournisseur (*Demandes provenant de l'extérieur de documents présents à la BU de Paris8*)

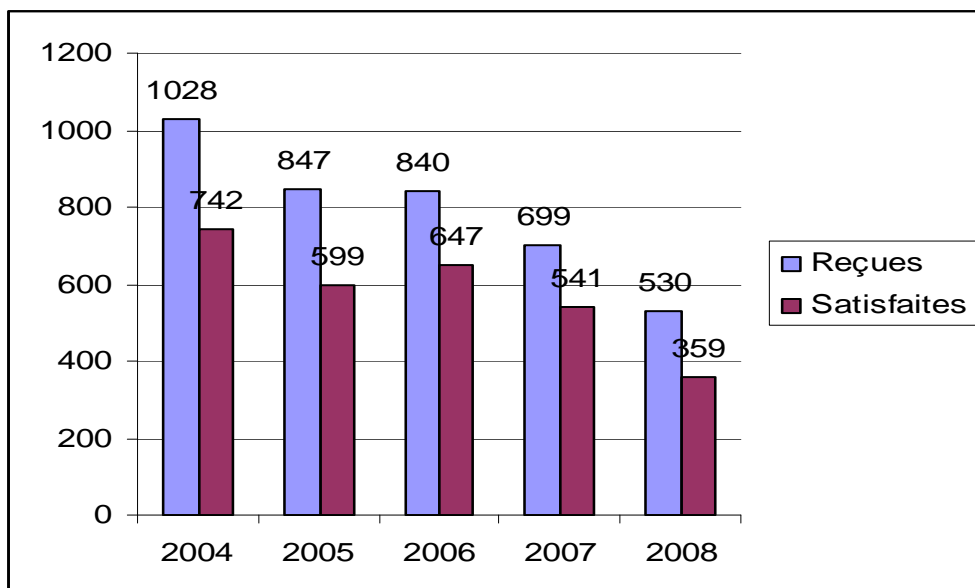
L'agent en charge du secteur fournisseur ayant changé depuis le 1^{er} janvier 2008, une période de formation et d'adaptation a été nécessaire.

Les demandes Supeb :

| Type de documents | Nombre de demandes Supeb | Demandes satisfaites |
|-------------------------|--------------------------|----------------------|
| Monographies et thèses | 446 | 311 |
| Articles de périodiques | 84 | 48 |
| Total | 530 | 359 |

Elles ont subi une nouvelle baisse en 2008.

Les demandes sont satisfaites dans la majorité des cas. Les raisons pour lesquelles une demande n'est pas satisfaite sont les suivantes : erreur d'orientation (la BU de Paris 8 ne possède pas le document), le document est indisponible au moment de la demande (ou bien s'il s'agit d'une thèse, il n'y a pas d'exemplaire pour le peb) ; le document peut être exclu du prêt, déjà en prêt, ou pas encore reçu (pour les périodiques) . Enfin, la demande peut avoir été lancée puis annulée par l'établissement demandeur (6 demandes).



Evolution des demandes via Supeb

Les demandes manuelles :

| Type de documents | Nombre de demandes manuelles | Demandes satisfaites |
|-------------------------|------------------------------|----------------------|
| Monographies et thèses | 153 | 144 |
| Articles de périodiques | 28 | 27 |
| Total | 181 | 171 |

Contrairement aux demandes Supeb, elles ont augmenté en 2008 (149 en 2007).

On constate que certains établissements font régulièrement des demandes depuis quelques années. Sur 181 demandes, la moitié environ (75) provient d'établissements français : grandes écoles, grands établissements, ministères, sièges d'organisations internationales, bibliothèques et médiathèques de lecture publique (15 demandes de BM), etc.

L'autre moitié est constituée de 40 demandes européennes (l'Italie, l'Espagne et la Suisse sont les nations les plus représentées) et 19 demandes hors d'Europe (Canada, Etats-Unis)

18 demandes ont été faites par l'Institut français d'urbanisme, 8 par la Maison des Sciences de l'Homme, 6 par l'IUT de Montreuil. Une collaboration plus étroite avec l'IFU s'est mise en place depuis la rentrée 2007. Un système d'échange de documents via navette – comme il en existe un avec l'IFU - est envisagé avec l'IUT.

Cette diversité des demandes montre bien l'internationalisation des échanges de documents et la place de ce service dans un réseau de grande ampleur.

Les types de documents fournis sont très divers quant au domaine disciplinaire ; tous les secteurs sont représentés, avec un intérêt pour des secteurs très spécialisés, comme le Fonds CADIST RDA-Nouveaux Länder ; la demande pour les thèses et maîtrises de Paris 8 est toujours marquée.

3. -RESSOURCES ELECTRONIQUES

3.1. Ressources informatiques

L'activité du service Sysinfo s'est inscrite dans les axes définis par le contrat quadriennal : élargissement de l'accès à l'information et rationalisation de cet accès, lesquels s'ajoutent à l'administration et à l'entretien courant du parc, des logiciels et des serveurs.

Un agent quitte Sysinfo au 1er septembre, n'est pas remplacé. La responsable du service reprend en charge l'administration du SIGB.

3.1.1 Le Parc Informatique

Le parc comprend 14 serveurs, 221 postes (114 dans le parc professionnel et 107 dans le parc public).

Fin 2008 le parc du SCD – essentiellement le parc professionnel- a été rajeuni mais n'est toujours pas homogène.

En effet, moins de 50% du parc professionnel est encore sous garantie début 2009 et la totalité du parc public ne l'est plus depuis plus d'un an. Le renouvellement d'une partie du parc public est prévu pour 2009, en priorité dans les salles à « usage bureautique » ou « multimédia ».

L'utilisation des clés USB est possible sur 18 postes de la salle de documentation et sur les 12 postes palmiers. Ces postes donnent également accès à la bureautique, aux messageries, à internet. La réflexion autour de ces profils doit se poursuivre en 2009.

Seule la salle audiovisuelle a été équipée d'un nouvel ordinateur de type multimédia.

La bibliothèque a procédé à des tests WiFi qui se sont déroulés de janvier 2008 à mai 2008 environ.

Assistance informatique

Sysinfo ne dispose pas de statistiques concernant les interventions. Afin d'améliorer cet état de fait et d'assurer un meilleur suivi, il est prévu d'activer début 2009 le helpdesk du logiciel GLPI.

Réseau

Arrivé au 1er décembre 2007, l'IGE Réseau de la bibliothèque s'est livré à une analyse des flux réseau. Il en résulte que l'architecture actuelle n'est pas satisfaisante et que les équipements actifs sont anciens. L'apparition de nouveaux services numériques, qui ne va aller qu'en s'accroissant, surcharge le réseau ; il devient donc urgent de redéfinir, en accord avec la DSI de l'université, un mode de gestion optimal du réseau.

En 2007 la cellule réseau a doté la bibliothèque de 5 nouveaux switchs manageables de niveau 2 alors que le besoin en termes de ports était de 15 switchs manageables afin de couvrir les 260 ports réseaux que compte la Bibliothèque.

L'état des lieux réseau début 2008 est donc celui-ci:

- 5 Nouveaux switchs manageables cisco
- 8 switchs non manageables
- 14 hubs de capacités diverses

La mise en place de dé-doubleurs RJ45 en fin d'année 2008 dans les bureaux a permis d'enlever une douzaine de petits hubs ou vieux switchs 'noname' qui polluaient le réseau.

A l'heure actuelle, une quinzaine de petits switchs ou hubs sont actifs au sein du SCD. L'objectif 2009 est de les remplacer progressivement par des équipements actifs neufs.

Salle Serveur

- Sur les 14 serveurs en fonctionnement dans la salle serveur seulement 4 sont sous garantie. Le SCD a donc acquis, courant 2008, trois nouveaux serveurs afin de remplacer les plus anciens. Fin 2008, il ne reste plus que cinq serveurs à migrer sur de nouvelles machines.
- 6 serveurs sur les 14 en fonction ne sont que des ordinateurs jouant le rôle de serveur. La migration des serveurs vise essentiellement à les retirer de la salle machine.
- Le système de climatisation n'est pas satisfaisant. Le service technique de l'université envisage son remplacement pour 2009.
- La partie ondulation est assurée par 4 onduleurs qui ne sont plus sous garantie. Projet 2009 : renouvellement des onduleurs de la salle serveur.
- Fin 2008, commande d'une armoire 42 U afin de centraliser et « sécuriser » l'accès au serveur dans cette salle. La centralisation des serveurs dans cette armoire a libéré beaucoup de place. Projet 2009 : Ré-aménagement de la salle serveur (Mise en place d'une cloison de manière à diminuer de moitié son volume utile).

Infrastructure virtuelle

La mise en place d'une architecture virtuelle a été initiée vers la mi-2008. Ont tout d'abord été utilisés des outils de virtualisation open source. Mais ces outils demandent une mobilisation importante en termes de ressources humaines.

Il a été décidé d'investir dans une solution globale de gestion des infrastructures virtuelles : VmWARE Infrastructure 3. Cette solution présente deux avantages : prise en main rapide et possibilités de délégation de droits avancées.

Projet 2009 :

- Acheter une licence supplémentaire de VmWARE ESX3.5.
- Monter une architecture virtuelle de stockage

Politique de sauvegarde

Seuls les serveurs bénéficient d'une sauvegarde régulière.

Le parc professionnel ne bénéficie pas de sauvegarde des données. En milieu d'année, les quelques tests de sauvegarde des postes du parc professionnel n'ont pas donné de résultats satisfaisants à cause des lenteurs du réseau.

Imprimantes

Le parc des imprimantes du SCD est constitué d'imprimantes locales, d'imprimantes réseau et d'imprimantes réseau dédiées au service d'impression payant en salles.

L'objectif est de réduire au maximum l'usage des imprimantes parallèles au profit des imprimantes réseau.

Trois photocopieurs 'UGAP' sont présents aux étages 3, 2 et RDC.

Projet 2009: activer ces photocopieurs comme imprimantes réseaux multi-fonctions.

Impression payante:

Une nouvelle imprimante a été mise à disposition par la société CMF (Copie Monnaie France) afin d'étoffer le parc des imprimantes réseaux pour le service d'impression payant en salles publics.

3.1.2. Le SIGB

En juin 2007, à la dernière AG d'Abelos, GFI annonçait la V7 d'AB6 et Paris 8 se portait volontaire pour être site pilote à l'automne 2008.

A l'AG d'octobre 2008, GFI annonce officiellement sa décision de cesser le développement de la version client-serveur d'AB6, pour se concentrer sur celui d'Absysnet, la version full-web du SIGB. Si la maintenance du SIGB AB6 reste assurée, une réflexion doit cependant être engagée autour d'un projet de réinformatisation.

3. 2. Le Projet de bibliothèque numérique

La bibliothèque numérique de Paris 8 est encore au stade de projet.

- Contenus : Son contenu s'est enrichi.
 - Le volet thèses : Ce volet (géré par le service des thèses) compte 83 documents.
 - Le volet numérisations effectuées : Il se limite à la numérisation des objets non-livres du fonds RDA : photographies, médailles, un coquetier, un puzzle, etc., soit 25 items. Ce fonds représente 110 photographies en taille réelle au format jpeg haute qualité occupant 155 Mo. Chaque item a été catalogué en Dublin Core. Certains doivent encore être équipés.
 - Le volet numérisations prévues : Une approche des PUV s'est révélée fructueuse. Les PUV souhaitent la numérisation de certains de leurs ouvrages et se sont engagés à les fournir rapidement. La question du traitement de cette numérisation en interne ou externe reste posée, et dépend bien sûr d'un éventuel budget numérisation. D'autres fonds sont possibles, fonds Dresch, CD-Roms issus de laboratoires de recherche de Paris 8.
- Outil informatique : Sur le plan de l'outil informatique de gestion des documents numérisés, deux tests ne se sont pas révélés très probants.
- Aspects juridiques : Un travail sur la gestion des droits est mené en parallèle.

3.2.2 Projet de Système d'information

Sysinfo travaille à l'élaboration d'un véritable système d'information, dont un portail documentaire qui serait un point d'accès à la bibliothèque numérique. Un des éléments constitutifs de ce portail est le moteur de recherche fédérée Metalib d'Ex Libris.

D'autres développements sont à venir et ont été inscrits au contrat quadriennal 2009-2012 : version 4, module KB qui permettra l'interrogation simultanée des bases de données de la bibliothèque. L'acquisition de la V4 incluant celle du X Server, devrait permettre un travail sur l'interface du portail.

La bibliothèque a rejoint l'ACEF (Association des Clients d'Ex Libris France) en 2008.

Par ailleurs, se poursuit le questionnement de la collaboration Paris 8/ Paris 13 autour de ce portail documentaire.

L'annuaire électronique de l'université, LDAP, devrait être opérationnel début 2009 et permettre ainsi d'avancer sur des projets tels que l'accès à distance, la Wifi, l'élaboration de profils personnalisés.

La bibliothèque fait également partie du groupe de travail ENT de l'université, le système d'information documentaire devant à terme être intégré à l'environnement numérique de travail de l'université.

4.-DEPARTEMENT DES COLLECTIONS

Créé en 2007, le Département Collections est chargé de la politique documentaire (tout support) et du circuit des documents (du catalogage à leur élimination, don ou pilon, des collections). Il est le résultat de la fusion des départements Politique documentaire et Gestion des collections.

Les faits marquants de 2008 :

Le départ du responsable du département et le recrutement en interne d'un nouveau responsable en septembre 2008.

L'absence de responsable de la politique documentaire pendant 1 semestre, dû à la prise de fonction de l'intérim de la direction de l'établissement.

L'arrivée en septembre d'un nouveau conservateur à la politique documentaire.

Le renouvellement des trois marchés : reliure ; périodiques et monographies sur tous supports.

Organisation générale des collections

L'acquisition des documents est assurée par une vingtaine de bibliothécaires et coordonnée par le responsable du département de la politique documentaire qui en détermine les grandes orientations (contrat quadriennal, évaluation des besoins) et assure un contrôle-qualité.

Depuis 2001, révisée en 2005, une charte documentaire sert de cadre au travail des acquéreurs.

Les bibliothécaires-acquéreurs veillent au choix des monographies dans leurs disciplines, en s'efforçant de suivre les évolutions de celles-ci à l'université. Ils participent à la sélection des périodiques, des documents audiovisuels et des documents électroniques, confiée à des bibliothécaires spécialisés pour des questions d'ordre pratique. Sont définis cinq axes de développement des collections :

- les monographies (au sens large du terme : livres, partitions, cartes,... et quel que soit le support) ;
- les travaux universitaires (mémoires, thèses, littérature grise...)
- les documents sonores, audiovisuels et multimédias ;
- les périodiques (imprimés et électroniques) ;
- la documentation électronique

Les monographies en libre accès à la bibliothèque centrale du S.C.D. sont réparties selon une classification : la CDU (classification Décimale Universelle) et conservées dans huit salles identifiées par des couleurs :

Salle Bleue : philosophie, religion, sciences exactes et appliquées (essentiellement les mathématiques), informatique.

Salle Brune : littérature générale et comparée, langue et littérature francophone, grec et latin.

Salle de documentation : ouvrages de référence (dictionnaires, encyclopédies, répertoires, bibliographies), guides pratiques et orientation.

Salle Orange : langues et littératures étrangères (anglais, allemand, asiatiques, espagnol, italien, « langues minorisées » portugais, sémitiques, slaves)

Salle Rose : arts plastiques (architecture, sculpture, dessin, peinture), cinéma, photographie, musique, théâtre.

Salle Rouge : information-documentation-médias, psychologie-psychanalyse, sociologie – ethnologie, linguistique générale, sciences de l'éducation.

Salle Verte : droit (presque toutes les branches), administration publique (centrale et locale) santé publique et politique sociale.

Salle Violette : sciences politiques, économie, gestion, statistiques, urbanisme, histoire, géographie.

4.1. Le service des Périodiques¹

4.1.1.GESTION

Le Service des périodiques est animé par une équipe dynamique de sept personnes, cinq magasiniers, une bibliothécaire adjointe spécialisée et une bibliothécaire.

En 2008, le nombre d'abonnements a continué d'augmenter, toutefois, cette augmentation est due en grande partie au transfert de gestion de certaines publications en série, telles que plusieurs annuels auparavant acquis et traités comme des monographies.

| | |
|------|---------------------|
| 2008 | 1453 titres vivants |
| 2007 | 1430 titres vivants |
| 2006 | 1356 titres vivants |
| 2005 | 1230 titres vivants |
| 2004 | 1190 titres vivants |

L'ensemble des abonnements en cours a été revu fin 2007 et a donné lieu à la suppression de 83 titres. Ceci a notamment permis la souscription d'une cinquantaine de nouveaux abonnements, auxquels se sont ajoutés une cinquantaine d'annuels auparavant acquis en tant que monographies. La bibliothèque, en définitive, comptait donc en 2008 une vingtaine d'abonnements en moins.

Par ailleurs, le Service des périodiques poursuit l'opération, amorcée en 2007, de désherbage des périodiques ; en 2008 ce sont principalement des périodiques du secteur informatique qui en ont fait l'objet.

4.1.2. POLITIQUE DOCUMENTAIRE :

A. NOMBRE DE TITRES ET COUT PAR DISCIPLINE EN 2008 :

| DISCIPLINES | Coût | % Coût/ budget total | % Coût pondéré par prix moyen | Nombre de titres |
|-------------------------|-------------|----------------------------|--|---------------------|
| Droit | 58 184,00 € | 22,31% | 11,850% | 173 |
| Psychologie | 36 389,00 € | 13,95% | 6,918% | 101 |
| Economie gestion | 10 429,00 € | 4,00% | 5,685% | 83 |
| Linguistique | 17 014,00 € | 6,52% | 5,617% | 82 |

¹ Cette partie a été rédigée majoritairement par la Responsable des périodiques.

| | | | | |
|-----------------------------------|-------------|-------|--------|----|
| Histoire | 7 467,00 € | 2,86% | 5,617% | 82 |
| Sociologie | 15 411,00 € | 5,91% | 5,000% | 73 |
| Sciences Politiques | 4 827,00 € | 1,85% | 3,973% | 58 |
| Géographie | 5 087,00 € | 1,95% | 3,767% | 55 |
| Arts plastiques | 4 125,00 € | 1,58% | 3,562% | 52 |
| Sciences de l'éducation | 6 579,00 € | 2,52% | 3,493% | 51 |
| Statistiques | 3 820,00 € | 1,46% | 3,493% | 51 |
| Arts du spectacle | 2 484,00 € | 0,95% | 3,219% | 47 |
| Presse | 11 631,00 € | 4,46% | 2,808% | 41 |
| Revue interdisciplinaires | 2 044,00 € | 0,78% | 2,671% | 39 |
| Info doc | 4 927,00 € | 1,89% | 2,329% | 34 |
| cinéma | 1 948,00 € | 0,75% | 2,329% | 34 |
| Musique | 3 157,00 € | 1,21% | 2,123% | 31 |
| Anglo-américain | 3 173,00 € | 1,22% | 2,055% | 30 |
| Informatique | 25 740,00 € | 9,87% | 2,055% | 30 |
| Litt. Générale et comparée | 2 195,00 € | 0,84% | 1,918% | 28 |
| Généralités | 5 412,00 € | 2,08% | 1,849% | 27 |
| Littérature Française | 2 088,00 € | 0,80% | 1,849% | 27 |
| Langue française | 1 641,00 € | 0,63% | 1,712% | 25 |
| Philo | 1 702,00 € | 0,65% | 1,712% | 25 |
| Ethnologie | 3 211,00 € | 1,23% | 1,712% | 25 |
| Fond professionnel | 1 836,00 € | 0,70% | 1,575% | 23 |
| Espagnol | 920,00 € | 0,35% | 1,096% | 16 |
| Allemand | 804,00 € | 0,31% | 1,096% | 16 |
| Photo | 743,00 € | 0,28% | 1,027% | 15 |
| IFG | 2 559,00 € | 0,98% | 0,959% | 14 |
| urbanisme | 1 172,00 € | 0,45% | 0,753% | 11 |
| Italien | 1 105,00 € | 0,42% | 0,753% | 11 |
| Religion | 1 772,00 € | 0,68% | 0,753% | 11 |
| Etudes sémitiques | 921,00 € | 0,35% | 0,616% | 9 |
| Portugais | 563,00 € | 0,22% | 0,548% | 8 |
| Sciences | 3 388,00 € | 1,30% | 0,548% | 8 |
| Slave | 544,00 € | 0,21% | 0,411% | 6 |
| Mathématiques | 913,00 € | 0,35% | 0,205% | 3 |

B. RAPPORT COUT/UTILISATION PAR DISCIPLINE

Suppressions de titres à envisager dans les domaines suivants :

portugais, informatique, statistiques, arts du spectacle, arts plastiques, philosophie, géographie, anglo-américain et histoire (+ la photo et l'allemand dans une moindre mesure).

Les mathématiques, l'italien, le domaine slave, l'urbanisme, la religion et l'espagnol ne sont pas concernés malgré un rapport coût/utilisation disproportionné car le nombre de titres disponibles dans ces secteurs est déjà faible et on a jugé qu'il était souhaitable de conserver une collection cohérente.

Augmentation du nombre de titres à envisager dans les domaines suivants :

sciences, littérature générale et comparée, études sémitiques. Le pourcentage d'utilisation des titres de ces secteurs est largement supérieur au pourcentage du coût qu'il représente.

En ce qui concerne la presse, le droit et la psychologie, le nombre de titres dans ces secteurs étant très largement supérieur à la moyenne (101 pour la psychologie), on ne juge pas véritablement nécessaire d'augmenter le nombre d'abonnements souscrits malgré une très grande utilisation de ces collections.

Les 10 disciplines non mentionnées ont un rapport coût/utilisation idéal.

Le coût des périodiques par discipline a été pondéré par le prix moyen d'un titre dans chaque discipline.

Par exemple, en informatique, le coût d'un titre étant 4.8 fois supérieur à la moyenne (qui est de 177 euros) on a divisé d'autant l'impact des dépenses dans ce secteur par rapport au budget global. Le pourcentage réel du budget de l'informatique par rapport au budget global est de 10%, mais pondéré par le prix moyen d'un titre dans cette discipline, il est de 2%.

PRECISIONS PAR SECTEUR PREOCCUPANT :

Suppression de titres à envisager :

| | % coût | % utilisation |
|--------------------------|--------|---------------|
| Musique | 2,1 | 0,8 |
| histoire | 5,6 | 2 |
| Anglo-américain | 2 | 0,6 |
| géo | 3,8 | 1 |
| Philo | 1,7 | 0,4 |
| arts plastiques | 3,6 | 0,8 |
| Allemand | 1,1 | 0,2 |
| Arts du spectacle | 3,2 | 0,5 |
| STAT | 3,5 | 0,5 |
| Informatique | 2,1 | 0,2 |
| Photo | 1 | 0,1 |
| Portugais | 0,6 | 0,005 |

Augmentation du nombre de titres à envisager :

| | % Coût | % utilisation |
|-----------------------------------|--------|---------------|
| Sciences | 0,5 | 0,74 |
| Litt. Générale et comparée | 1,9 | 2,26 |
| Etudes sémitiques | 0,6 | 0,43 |

Précisions : grande utilisation du secteur des études sémitiques malgré un très faible nombre de titres (9).

| DISCIPLINES | Nb TITRES | % sur total titres | Coût | % sur coût total |
|--------------------------|-------------|--------------------|---------------|------------------|
| Droit et administration | 183 | 12,8% | 59057 | 22,6% |
| Psychologie | 102 | 7,1% | 36471 | 14,0% |
| Histoire | 81 | 5,6% | 7141 | 2,7% |
| Linguistique | 80 | 5,6% | 16824 | 6,4% |
| Eco/Gestion | 73 | 5,1% | 10042 | 3,8% |
| Sociologie | 71 | 4,9% | 15298 | 5,9% |
| Sciences politiques | 64 | 4,5% | 6451 | 2,5% |
| Géographie | 56 | 3,9% | 4943 | 1,9% |
| Sciences de l'éducation | 55 | 3,8% | 8636 | 3,3% |
| Statistiques | 54 | 3,8% | 4008 | 1,5% |
| Arts plastiques | 49 | 3,4% | 4031 | 1,5% |
| Arts du spectacle | 44 | 3,1% | 2492 | 1,0% |
| Presse | 40 | 2,8% | 10062 | 3,9% |
| Litt G et comparée | 39 | 2,7% | 2169 | 0,8% |
| Cinéma | 36 | 2,5% | 1985 | 0,8% |
| Informatique | 30 | 2,1% | 25865 | 9,9% |
| Musique | 30 | 2,1% | 2977 | 1,1% |
| Aglo-américain | 27 | 1,9% | 2773 | 1,1% |
| Revue interdisciplinaire | 26 | 1,8% | 2477 | 0,9% |
| Info Doc Medias | 26 | 1,8% | 5496 | 2,1% |
| Philosophie | 25 | 1,7% | 1634 | 0,6% |
| Langue française | 25 | 1,7% | 1781 | 0,7% |
| Littérature française | 24 | 1,7% | 2182 | 0,8% |
| Fonds professionnel | 22 | 1,5% | 1666 | 0,6% |
| Allemand | 21 | 1,5% | 1058 | 0,4% |
| Ethno Anthro | 21 | 1,5% | 2961 | 1,1% |
| Espagnol | 16 | 1,1% | 882 | 0,3% |
| Photo | 16 | 1,1% | 1048 | 0,4% |
| IFG | 15 | 1,0% | 3221 | 1,2% |
| Généralités | 13 | 0,9% | 2609 | 1,0% |
| Etudes sémitiques | 11 | 0,8% | 921 | 0,4% |
| Urbanisme | 11 | 0,8% | 1172 | 0,4% |
| Religion | 9 | 0,6% | 1702 | 0,7% |
| Portugais | 9 | 0,6% | 428 | 0,2% |
| Sciences et techniques | 8 | 0,6% | 3388 | 1,3% |
| Italien | 7 | 0,5% | 546 | 0,2% |
| Slave | 7 | 0,5% | 706 | 0,3% |
| IFU | 5 | 0,3% | 2856 | 1,1% |
| Mathématiques | 3 | 0,2% | 913 | 0,3% |
| RDA | 1 | 0,1% | 0 | 0,0% |
| Total : | 1435 | 100,0% | 260872 | 100,0% |

Il y a une sous représentation de certaines disciplines en salle des périodiques.

Six disciplines apparaissent comme devant être mieux représentées au sein de la salle des périodiques :

- Les études sémitiques : le pourcentage de titres en libre accès est inférieur au pourcentage de titres vivants. Les taux de communication magasin et de consultation sur place, relativement à la représentation de la discipline au sein du fond des périodiques, semblent intéressants.

- L'information, documentation et médias a un très fort taux de communication magasin. Plusieurs titres vivants sont directement mis en magasin alors qu'ils font l'objet d'un grand nombre de communication.

- La psychologie est déjà bien représentée au sein de la salle des périodiques, néanmoins le fort taux de communication depuis les magasins montre que certains titres vivants pourraient être mis en libre accès. Ils le seront dès janvier 2008.

- La linguistique est sous-représentée dans la salle des périodiques et le taux de communication depuis les magasins est très élevé.

- Le droit et l'administration sont déjà bien représentés en salle des périodiques, leur taux d'utilisation (communication magasin et consultation sur place) peut justifier une augmentation du nombre de titres en salle des revues. Les périodiques de droit, jusqu'ici accessibles en salle de droit (71 titres en salle verte), ont investi la salle des périodiques courant 2007.

- L'économie, gestion enregistre un fort taux de consultation sur place et un taux de communication magasin intéressant relativement à la représentation de la discipline au sein du fond des périodiques

Il semble toutefois nécessaire, indépendamment des statistiques de consultation, de ménager un espace au sein de la salle des revues pour les disciplines non véritablement représentées. On peut ainsi souligner le faible nombre de titres en langues et notamment en allemand, italien, portugais et domaine slave.

4.2. Le Service des thèses²

Le Service des thèses regroupe trois agents : une bibliothécaire, un BAS en poste depuis le 1er septembre 2007, et un magasinier.

Le Service assure la gestion de la collection des thèses de l'Université : relations avec le Service des Diplômes, avec L'Atelier National de Reproduction des Thèses de Lille ; il assure le catalogage des thèses, leur numérisation, leur conservation, ainsi que la gestion des thèses microfichées.

La mise en place de la diffusion électronique des thèses (application de l'arrêté du 29 mars 2005) reste la priorité du service. Cette nouvelle pratique a pu se développer grâce au soutien du Conseil Scientifique, à la collaboration des Ecoles Doctorales et à celle du Service des Diplômes de 3^e Cycle.

Le Service des Diplômes fait parvenir à la bibliothèque un exemplaire papier qui servira à la consultation sur place, et la version électronique de la thèse (CD). La mise en ligne exige un travail extrêmement rigoureux, souvent fort long : il s'agit de résoudre des problèmes tant administratifs que techniques.

La mise en ligne sur le site Web est effectuée par le Webmestre du Service Communication - Animation.

Un double du « Contrat de diffusion électronique d'un travail universitaire » est envoyé au doctorant.

Il incombe désormais au doctorant de déposer sa thèse, s'il le désire, sur le serveur HAL (Hyper Articles en ligne) qui reçoit dans Tel des thèses multidisciplinaires.

Nous sommes encore, en matière de mise en ligne, dans une phase expérimentale.

L'aide aux doctorants a été constante et personnalisée. Nous avons répondu à de nombreuses demandes de renseignements. Les horaires des permanences « Rameau » destinées à l'établissement des mots-clés de la thèse ont été modifiés pour mieux répondre aux besoins des doctorants.

² Cette partie a été rédigée par la responsable du service.

Les travaux universitaires

En 2008, la bibliothèque a reçu, catalogué et intégré dans ses collections 120 thèses de doctorat. La notice bibliographique a été établie dans le SUDOC et elle apparaît aussi dans catalogue de Paris 8.

Soulignons que nous n'avons pas reçu, cette année, de Thèses d'habilitation à diriger des recherches.

Le nombre de thèses soutenues à l'Université en 2008 s'élève à 157.

Le fonds des thèses soutenues à Paris 8 s'élève à 6116 titres (9136 volumes).

L'ANRT de Lille nous a fait parvenir 3460 microfiches des thèses soutenues dans les autres universités. Elles sont consultables dans la Salle des périodiques.

La rétroconversion de la majeure partie des Thèses d'Université a été achevée, ce qui signifie que toutes les thèses soutenues à Paris 8 sont signalées dans le SUDOC.

51 thèses ont été mises en ligne. 125 thèses sont consultables en ligne sur le site de la bibliothèque. 45 Mémoires de Master 2 ayant obtenu la mention « Très Bien » ont été traités dans le catalogue de Paris 8 et signalés dans le Sudoc.

14 Mémoires de Maîtrise (mention « Très Bien ») ont été catalogués dans le SIGB.

Le traitement de la thèse électronique requiert et exige une grande précision et un suivi attentif : les questions relatives aux autorisations données par les doctorants s'avèrent souvent obscures pour eux, notamment en matière de contrat. Quant aux questions techniques, elles sont parfois longues et lourdes à gérer.

Une formation des doctorants a été ébauchée : son extension, en collaboration avec les écoles doctorales, devrait permettre de remédier à un certain nombre de problèmes auxquels nous avons été confrontés cette année.

4.3 Le Service des Catalogues

Depuis 2008, a été institué un service Catalogues, qui inclut les activités du SDL, la coordination du catalogue courant et les chantiers de catalogue (par exemple la rétroconversion).

L'équipe des catalogueurs est composée de 21 agents, dont 1 à l'IFU (12 BAS titulaires + 1 BAS sur contrat pérenne, 4 Bas contractuels, et 3 assistants³). Un poste de catalogueur vacataire a été ajouté pour traiter le fonds Jean-Dresch.

Les catalogueurs traitent tous les supports, papier et numériques.

Le service, placé sous la responsabilité d'un agent BAS titulaire, correspondante formation SUDOC, la formation et l'autoformation des agents sont assurées, en local ou sur d'autres sites. Ce service continue un travail de qualité :

- créations de notices bibliographiques, en français et en langues étrangères.
- Créations de notices d'autorités.
- Opérations de corrections dans le SUDOC.

³ Est incluse la collègue en charge des thèses et mémoires, dépendant du Service des thèses.

Le service a assuré comme les années précédentes le traitement des documents acquis par l'établissement :

- Monographies
- Périodiques
- Documents audiovisuels
- Thèses, papier et électroniques.

- **SUDOC : statistiques 2008**

Les chiffres concernent la BU, l'IFU, l'IUT de Montreuil.

IUT de Montreuil : localisation en masse effectuée par l'Abes d'après les données provenant du catalogue de l'IUT (WinBiblix).

Il reste à effectuer les créations et la localisation des cas particuliers (doublons potentiels, anomalies)

1 -Notices bibliographiques : créations, modifications, notices (dé)localisées en 2008

- **nombre de créations** :

BU : 2801, IFU : 302 = 3103

- **Nombre de notices modifiées dans le sudoc (BU, IFU, IUT.M)**

Ces chiffres prennent en compte l'important travail de correction effectué par les catalogueurs sur des notices existantes.

BU : 21815, IFU : 393, IUT.M : 32 = 22240

Pour information :

- **nombre de localisations** : (nombre de notices sous lequel a été saisi le 1^{er} exemplaire de l'ILN en 2008)

BU : 9994, IFU : 921, IUT.M : 1054. = 11 969

- **nombre de délocalisations** (notice sous lequel a été supprimé le dernier exemplaire de l'ILN en 2008)

BU : 806, IFU : 57 = 863

2- Notices d'autorité : création, modifications

- **nombre de notices d'autorités (création, modification)**

Créations : BU : 2125 IFU : 111 IUT.M : 1 = 2237

Modifications : BU : 1071, IFU : 27, IUT.M : 1 = 1099

3 Notices d'exemplaires :

- **Nombre de localisations** (notices d'exemplaires créés en 2008)

BU : 16430, IFU : 1184, IUT M : 1500 = 19114

A noter : pour l'IUT de Montreuil : 1469 exemplaires créés par le chargement Abes.

Etat du catalogue fin décembre 2008 :

Nombre total de notices localisées par :

La BU 271 869

l'IFU : 6 693

l'IUT de Montreuil : 1 500

(La Cartothèque : 90)

(pas de total : une notice localisée par la BU, l'IFU et l'IUT.M est comptabilisée deux fois ou 3 fois)

| |
|---|
| - Nombre total de documents (<i>nombre de notices bibliographiques par type de document</i>) : |
|---|

Monographies : nombre global pour l'ILN

- monographies imprimées : 266391
- documents audiovisuels : 4176 (coquille pour les stats 2007 : 3678 et pas 367 – pour info 3429 en 2006)
- documents sonores (non musicaux) : 106 + musique : 1179 = 1285
- partitions : 614
- documents électroniques : monographies : 156 + périodiques électroniques : 8 = 164
- Documents multimédia multisupport : monographies : 586

Périodiques

- périodiques imprimés : 3959
- Nombre total de périodiques : papier + multimédia + électr. = 3959+2+9 = 3969

Nombre total tout types de documents : 277580

(le cumul pour chaque site donne un chiffre global + élevé que le total ILN, car certains titres sont en commun à plusieurs RCR)(271869 BU + 6693 IFU + 1500 IUT.M + 90 Carto = 280152. -> soit 2572 en commun BU, IFU, IUT.M)

Autres critères :

- **Répartition par langues (seules figurent les langues pour lesquelles nous avons plus de 1000 documents) pour l'ILN :**
- Français : 71,9 % (201296 notices) *Détail : 71,3% (BU) • 88,8 (IFU) • 91,9 (IUT.M)*
- Anglais : 12,60 % (35206 notices)
- Allemand : 6,8 % (18957 notices)
- Espagnol : 2,6 % (7195 notices)
- Italien : 1,5 % (4252 notices)

- Portugais : 1,2 = % (3433 notices)
- Russe : 0,8 % (2243 notices)
- Arabe : 0,80 % (2172 notices)

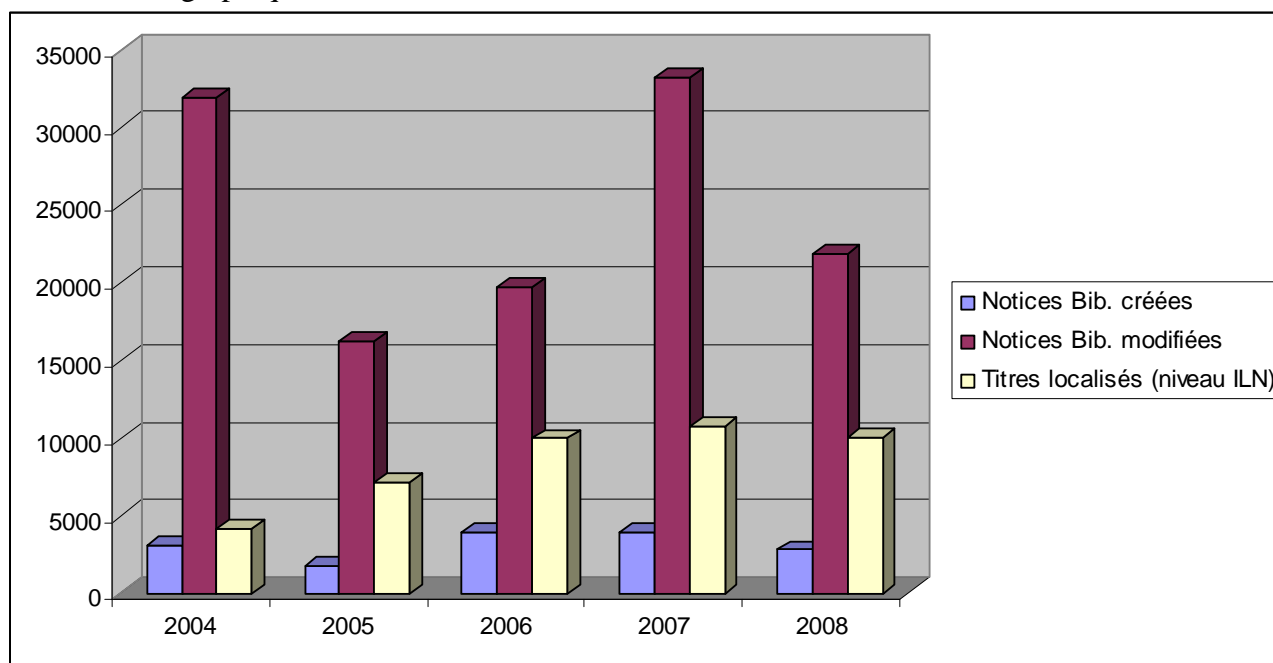
Au total : 134 langues représentées (dont 1456 notices de « langue indéterminée »)

- **Répartition par date de publication**

- -1500-1800 : 11
- 1801-1900 : 381 soit 0,10 %
- 1901-1945 : 3022 soit 1,10 %
- 1946-1970 : 36992 soit 13,20 %
- 1971-2000 : 166741 soit 59,50 %
- 2001-2030 : 73001 soit 26,10 %

Tableaux récapitulatifs 2004-2008

Notices bibliographiques



Accroissement par type de documents 2005-2008

| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|-----------------------------------|--------|--------|--------|--------|
| Monogr. Imprimées | 219276 | 236035 | 250676 | 266391 |
| Doc. audiovisuels | 2998 | 3429 | 3678 | 4176 |
| Documents sonores | 795 | 932 | 1154 | 1285 |
| Partitions | 558 | 563 | 599 | 614 |
| Documents électroniques | 73 | 95 | 135 | 164 |
| Documents Multimédia-Multisupport | 174 | 301 | 457 | 586 |
| Périodiques | 3647 | 3776 | 3930 | 3969 |

Le signalement des archives scientifiques et littéraires au SCD de l'université Paris 8

Depuis plusieurs années, le SCD de l'université Paris 8 est dépositaire de fonds d'archives à caractères scientifique et littéraire.

Le SCD de l'université Paris 8 souhaite que ces fonds soient mis en valeur et communiqués au public

En matière de signalement, Calames, Catalogue des manuscrits et archives de l'enseignement supérieur, nous paraît un outil adapté à nos besoins, mais le Sudoc présente également des attraits.

❖ **Etat des lieux**

Par « archives littéraires et scientifiques », nous entendons les manuscrits, tapuscrits, correspondances, images fixes et animées, objets. Nous avons exclus **de ce terme précis** les documents imprimés et reproduits à de nombreux exemplaires. **Mais ces archives peuvent faire partie d'un fonds, composé d'archives et de documents imprimés.**

Ces archives présentent d'abord un intérêt historique, même si elles n'intéressent pas seulement les historiens. Les chercheurs en arts, littérature, philosophie, ... sont tout aussi concernés par ces ressources documentaires uniques.

L'entrée de ces archives au SCD se fait jusqu'à aujourd'hui par dépôt volontaire d'un individu, d'une famille ou d'une institution. Ces archives font en règle général partie d'un fonds qui rassemble la documentation public ou privée d'un individu ou d'une institution (manuscrits, tapuscrits, correspondances, images fixes ou animées, objets, livres, revues, tirés à part, affiches, tracts, etc.).

Avant d'aborder le signalement de ces fonds, le SCD doit régler un certain nombre de questions dont celle de leur statut : La plupart des fonds présents dans les collectons du SCD ne sont pas accompagnés de convention de don, legs, donation ou dation. Il conviendrait de régler cette situation au plus vite.

Quant aux modalités de dépôt des archives scientifiques de l'université (laboratoires, centres de recherches, ...), elles restent à déterminer par l'université elle-même.

❖ **Conserver et communiquer des archives littéraires et scientifiques**

Le SCD s'est engagé dans une réflexion sur sa politique de conservation en générale et sa mission patrimoniale, notamment dans le cadre du prochain contrat quadriennal 2009-2012.

Elle porte sur la sensibilisation et la formation des personnels à ses questions. Elle a donné lieu également à un projet de réaménagement d'une partie de ses magasins et à l'achat de matériaux spécifiques (boîtes en polypropylène, dossiers et chemises en carton neutre...).

Elle conduit tout naturellement à une autre réflexion, également en cours, sur les modes de communications de ces documents rares et précieux, et au recours à des supports de substitution (microfichage ; numérisation)

En ce qui concerne les ressources archivistiques, il nous semble impératif de donner au personnel concerné l'accès à une formation **élémentaire** à l'archivistique et au traitement des manuscrits.

❖ Le Signalement

Ces fonds peuvent être constitués de documents de nature très différente. Notre stratégie initiale est d'harmoniser et normaliser le signalement de tous ces documents en utilisant les ressources mis à disposition de la communauté scientifique nationale.

Nous souhaitons donc cataloguer dans le SUDOC tous les imprimés, les documents audios, audiovisuels, les images fixes, les objets. D'autre part, nous souhaitons signaler dans Calames tous les manuscrits, tapuscrits, correspondances.

Chaque document sera signalé comme appartenant à un fonds. C'est déjà le cas pour les monographies relevant des fonds Macciocchi, Labrousse, Dresch ou de Maghreb-Europe.

La question qui demeure en suspend est le signalement en local.

Les fonds patrimoniaux contenant des archives littéraires et scientifiques, SCD de l'université Paris 8

| Fonds | Discipline de rattachement | Contenu | Signalement | Etat |
|-------------------------|----------------------------|---|-------------------------|---|
| J. Dresch | Géographie | Livres, périodiques, photographies, littérature grise, carnets | SUDOC Calames | En cours de catalogage |
| M.A. Macciocchi | Philosophie /Politique | Livres, périodiques, manuscrits | Sudoc Calames | Non trié |
| Vincennes | Sciences de l'Education | Fonds documentaire varié | SUDOC Calames | Trié partiellement |
| Eric Wallich | Psychologie | Fonds documentaire varié | SUDOC | Traité |
| | Théâtre | Fonds documentaire varié | SUDOC | |
| Cours de Deleuze | Philosophie | Audios | SUDOC | |
| Archives audiovisuelles | <i>A déterminer</i> | Audiovisuelles | SUDOC | |
| Affiches Mai 1968 | Arts | Affiches | SUDOC | Inventaire fait |
| Amandiers | Théâtre | Affiches, photos, programmes, lettres, manuscrits | SUDOC Calames | Inventaire réalisé par des étudiants du dpt théâtre |

| Fonds spéciaux . Janvier 09 | Total | Traités | A traiter |
|-----------------------------|-------|---------|--------------|
| Fonds Jean Dresch | 6255 | 2517 | 3738 |
| Fonds Maghreb-Europe | 3000 | 1053 | 1943 |
| Fonds Ernest Labrousse | 1500 | 992 | 508 |
| Fonds Macciocchi | 1000 | 0 | 1000 |
| Fonds CERASA | 500 | 491 | Fonds Traité |
| Dons Anciennes Bib. D'UFR | 3000 | 0 | 3000 |

- Fonds Jean-Dresch : en cours (2517 monographies traitées au 1^{er} janvier 2009). Fonds maintenu dans son intégrité en magasin 3.

Depuis le début, soit janvier 2006, ce fonds est traité par un contractuel (BAS) puis par un vacataire. Ce chantier avance lentement en raison de la complexité du fonds (ouvrages pointus, catalogage de documents annexes).

Une seule personne sur ce fonds, astreinte au service public (minimum 9 h/hebdo).

- Fonds Ernest-Labrousse : en cours (992 monographies traitées à ce jour). *Documents intégrés au fonds général mais identifié dans le Sudoc (avec étiquette FSP sur la page de couverture)*

Le fonds est traité par une BAS, déjà en charge d'autres collections et de fonctions transversales. Dans ces circonstances, le travail réalisé est remarquable, du point de vue qualitatif et quantitatif : 301 volumes catalogués en 2006, 543 en 2007.

- Fonds Maghreb-Europe : 1053 monographies, pris en charge par une BAS. *Documents intégrés au fonds général mais identifié dans le Sudoc (avec étiquette FSP sur la page de couverture)*

- Fonds dit de « rétroconversion »

La présence en 2007 de 2 catalogueuses à temps complet dont une exclusivement sur la rétro, suivi en 2008 par un contrat de BAS a permis de terminer la rétroconversion du fonds général. A l'exception des documents en caractères non-latins : majoritairement en cyrillique.

Pour les fonds cyrilliques [*fin de la rétro fonds général + don russe M3 + périods cyrilliques*] le recrutement d'un contractuel catalogueur/slavisant est très souhaitable.

Les ouvrages en caractères arabes sont traités par le responsable du secteur Langues et littératures sémitiques.

Un travail de nettoyage de la base [catalogue Absys] est maintenant à effectuer. Il reste un grand nombre de « No titre » dont les exemplaires n'existent plus ; ils seront supprimés.

- Fonds RDA : 1216 'No titre' à cataloguer (= exemplaires sans notices bibliographiques).

- Il reste aussi dans Absys les 3885 notices bibliographiques RDA correspondant à 4359 données d'exemplaires (d'après les zones locales issues de Sibil). Ces documents ont été catalogués d'après fiches lors de la rétroconversion dans Sibil il y a plus de 10 ans. Les notices sont toujours sans exemplaires dans Absys !

Une contractuelle a été recrutée pour l'exemplarisation de ces 3885 notices. La moitié seulement de ces documents a pu être traitée.

➤ Fonds Cerasa (480 volumes traités)

Ce fonds provenant du Laboratoire Cerasa – Manacorda, spécialisé sur l’Afrique, a été traité intégralement en 2007 et en janvier 2008. 480 volumes ont été catalogués, par une BAS en plus de ses secteurs de catalogages courants.

Les sites associés :

Opérations réalisées en 2008 pour les bibliothèques associées :

- IFU : Le récolement s’est déroulé du 25 au 29 février 2008 : listings Absys (6500 notices) et listing ancienne base (9700 notices). Déplacement d’une équipe de 5 personnes de la BU.
- Les corrections concernant le récolement des docs. dans Absys est terminée. Pour l’ancienne base, les corrections de l’ancienne base sont en cours. Le but est de donner une vision exacte des fonds de l’IFU sachant qu’une rétroconversion de masse n’est pas possible.
- Plusieurs échantillons de l’ancienne base ont été envoyés à l’Abes en mars mais se sont révélés inexploitable pour une localisation par programme.
- Il sera possible d’effectuer une première série de localisations avec ce listing en recherchant chaque titre un par un par plusieurs critères d’interrogations (contractuel ?)
- Pour la partie des fonds de l’IFU ne figurant dans aucune (environ 5000 titres) envisager un catalogage livre en main.

Tout ceci dépend de l’évolution de la situation de l’IFU au sein de l’Université Paris 8.

- IUT de Montreuil : exemplarisation en masse réalisée par l’Abes en mai 2008 (Pourcentage d’exemplaires créés sur le nombre de recherches est de 60%). 1461 exemplaires créés dans le Sudoc, conséquence : exemplarisation manuelle à faire dans Absys.
- Exemplarisation en cours par une équipe BU (Chantal, Marie, Laurence) : 873 ex. créés en 2008. Reste 588 à créer.
- Pour le courant : le catalogue/localisation/exemplarisation est effectué par la responsable de la bibliothèque de l’IUT.

- Cartothèque : Un test sera effectué sur le principe de ce qui a été fait pour l’IUT de Montreuil : une extraction du fichier de la cartothèque pour échantillonnage. Puis en fonction du taux de réponse trouvé par l’Abes, localisation de l’ensemble du fichier.
- Il y aura ensuite un énorme chantier d’exemplarisation sous la responsabilité de la bibliothèque centrale.

Le travail de catalogage de ces multiples collections avance lentement. La priorité est donnée au catalogage courant. La majorité des catalogueurs ont des tâches autres que le catalogage : service public, formation des usagers ou du personnel, ou autres tâches transversales. Cependant, le traitement des documents est toujours effectué avec beaucoup de rigueur. (respect des normes et

des consignes de l'Abes concernant le travail en réseau). Le catalogue local est régulièrement corrigé et mis à jour, tant pour la partie bibliographique que pour la partie exemplaires (SDL et responsable catalogue).

4.4 Le Service des données locales

Dans le nouvel organigramme le SDL est coiffé par le service Catalogues. Depuis le 1er septembre 2007, le SDL est placé sous la responsabilité d'une assistante de bibliothèque, assistée d'une magasinière, ce qui facilite grandement les missions du service.

L'essentiel de l'activité du SDL s'est concentré sur le récolement et le traitement des anomalies.

Pour effectuer le récolement en salles, l'ensemble du personnel est mobilisé et la bibliothèque fermée au public, avec le principe d'une équipe « récolement » (SDL), de 6 personnes, qui a effectué toutes les corrections nécessaires dans Absys :

- livres présents en rayons mais absents sur les listes (vérifications et corrections dans Absys et parfois Sudoc)
- mise sur cartes des manquants
- correction dans AB6 des erreurs de cotes, localisations, statuts des documents, assurant la propreté rapide du SIGB.
- Redirection vers les magasiniers, ou correction immédiate des erreurs d'étiquetage.
- Gestion du désherbage des salles (transfert des doc. en Mag ou sortie des collections)
- Réalisation, par la responsable du SDL, des bilans et statistiques de récolement.

BILAN RECOLEMENT 2008

894 documents manquants soit 0,41 % des collections en libre-accès

Corrections après inventaire :

276 documents dont le retour n'avait pas été fait

1224 documents avec erreur de cote CDU

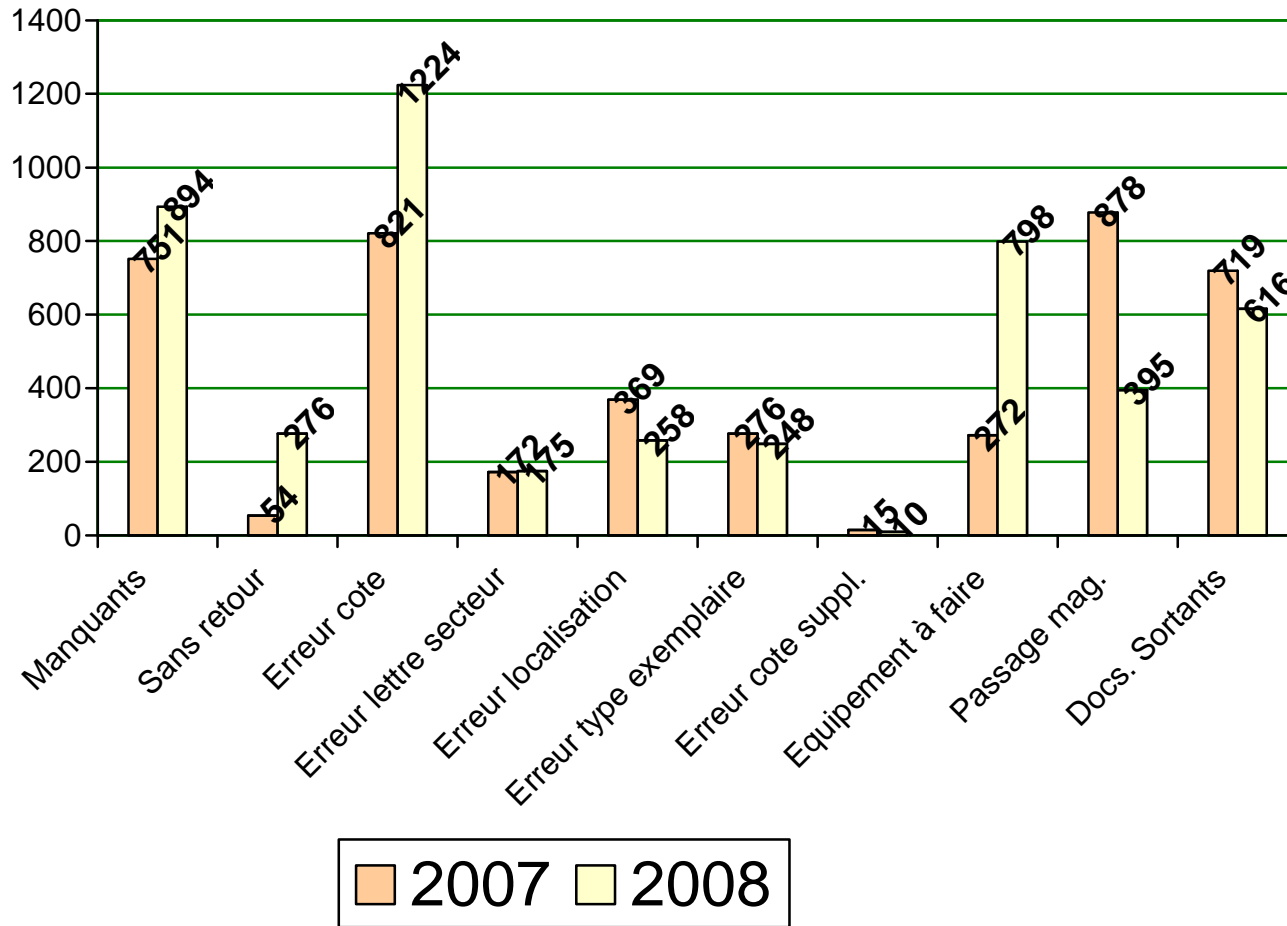
175 documents avec erreur de lettre de secteur

258 documents avec erreur de localisation

248 documents avec erreur type d'exemplaire

10 documents avec erreur de cote supplémentaire

COMPARATIF 2007-2008



Nombres de manquants :

| | Manquants |
|------|-----------|
| 2006 | 1217 |
| 2007 | 863 |
| 2008 | 894 |

Le ratio est faible (les manquants représentent 0.41 % des collections en libre accès) mais il nous semble que cette opération reste un moyen d'assurer la « propreté » du catalogue.

4.5 L'Équipement

L'équipement des monographies

L'équipe comprend 20 agents de catégorie C (18 titulaires et 2 contractuels).

Deux agents sont chargés de la coordination. Le conservateur responsable du département des collections est chargé de la gestion de l'équipement sans avoir la responsabilité de l'encadrement de l'équipe, l'encadrement est assuré par les responsables de pôle. Il n'existe pas un service de l'équipement mais une tâche équipement.

En 2008, ont été équipés 22320 volumes de monographies, contre 21207 en 2007.

Une partie des monographies (8217) est partiellement équipée, reliée ou filmoluxée à l'extérieur, 80% des monographies en Arts (pôle rose) sont entièrement équipées et filmoluxées par les agents affectés dans ces secteurs soit environ 1500 monographies.

Le rythme d'envoi de livres (500 volumes) à plastifier chez le prestataire est effectué tous les 15 jours selon un planning. Deux fois par an (fin du 1^{er} semestre et fin du deuxième semestre) les trains de reliure sont de 1000 monographies.

L'équipement des périodiques : 5 agents en plus de l'équipe « monographies » en sont chargés

L'équipement des thèses : 1 agent en est chargé

L'équipement des cd et dvd : 1 agent en est chargé

LA RELIURE

Le service de reliure (plastification et reliure) est composé de 2 agents qui coordonnent la préparation des trains de reliure (périodiques monographies thèses) et la réception des colis. Au sein du service des périodiques 2 agents sont spécifiquement chargés de rassembler les fascicules (Trois trains de reliure en 2008 et deux trains de reliure pour la plastification) et 1 personne pour les trains de reliure des thèses. (Deux trains par an de reliure)

Le marché de reliure venant à échéance en avril 2008, le marché a été reconduit.

En 2008, le budget consacré à l'équipement des documents imprimés (monographies, thèses et périodiques) à l'extérieur de la B.U. (plastification et reliure) est de 60 000 €, il est réparti de la manière suivante : 30 000 € pour les monographies, 30 000 € pour les périodiques et les thèses, utilisé ainsi :

| | Dépenses 2008 | volumes |
|---|-------------------|---|
| Plastification livres | 19365,14€ | (Dont 1000 qui seront facturés en 2009) 8000 (vol) |
| Reliure livres | 4800,63 € | (Dont 17 qui seront facturés en 2009) 217 vol |
| Reliure Périodiques | 26665,08 € | 815 (vol) |
| Classement et vérification codes « Denis Lefebvre » | 2057,12 € | |
| Plastification Périodiques | Sur budget 2009 | 1139 vol. |
| Reliure thèses | 5066,76 € | (Dont 88 qui seront facturés en 2009) 301vol |
| TOTAL | 57954,73 € | |

En 2008, une partie des périodiques ont été plastifiés et non reliés. L'expérience sera renouvelée en 2009.

Les documents : périodiques ; thèses ; monographies ; qui ont été envoyés dans le dernier train de reliure ou de plastification de décembre 2008 seront imputés, parce que facturés, sur le budget 2009.

4.6 La gestion des magasins et conservation

La gestion des magasins n'a pas changé dans son organisation en 2006. Trois agents sont chargés de la gestion des magasins 1 (monographies) 2 (suite monographies + thèses et divers fonds) et 3 (fonds spéciaux, dons, et divers) Depuis septembre 2008, un agent est responsable de la coordination de l'ensemble des magasins.

Bien que le bâtiment soit récent, les magasins deviennent insuffisants pour faire face à l'accroissement des collections. Qu'il s'agisse de monographies ou de périodiques.

La situation des magasins des monographies est plus délicate. Le fait que le magasin 3 soit constitué d'étagères inadaptées a conduit le SCD à soumettre un projet de rééquipement, auprès de la région (Bibliorif). La capacité du sol ne permet pas d'équiper les magasins 2 et 3 en étagères mobiles. Toutefois une nouvelle implantation avec un équipement neuf et adapté a été accordé. Et l'année 2009 sera une année importante avec le chantier de réorganisation des magasins 2 et 3.

4.7 Perspectives du Département en 2009

Les chantiers déjà lancés depuis 2006 avancent, mais lentement.

- Politique documentaire : réflexion accrue sur la multiplicité des supports, sur la documentation électronique et en particulier et sur la mise en place d'un PDC.
- Signalement systématique des collections, quelque soit le support, avec une exigence de qualité.
- Gestion des collections en magasin : désherbage, rééquipement des magasins, normes de conservation.
- Circuit du document : allier qualité du traitement et réponse rapide aux besoins de formation et de recherche du public universitaire.
- Réorganisation de la politique des fonds spéciaux (traitement, conservation, valorisation).

5. BIBLIOTHEQUES ASSOCIEES ET CADIST

5.1 La cartoθήque

Le personnel :

Brigitte Guillaud partie à la retraite en décembre 2007 a été remplacée par deux vacataires successifs au cours de l'année 2008. Une technicienne de bibliothèque issue du concours, Marine Valois, est en poste depuis le 1er décembre 2008.

Cadre des acquisitions :

L'usage des crédits octroyés par la bibliothèque universitaire à la cartoθήque se fait dans le cadre de la charte documentaire. Celle-ci impose des contraintes précises.

Ainsi les documents achetés ne peuvent pas être à usage pédagogique. De plus, la cartoθήque ne peut acheter plus de deux exemplaires d'un document, l'utilisation en salles de cours ou l'emprunt par les étudiants d'un titre de carte en grand nombre ne correspondant pas aux missions définies par la charte documentaire.

Enfin, la cartoθήque ne peut acquérir ni périodiques ni livres, à l'exception des atlas et de quelques usuels comme les dictionnaires. Leur consultation se fait sur place.

Par conséquent, pour remplir sa mission pédagogique au sein du département de géographie, la cartoθήque dépense une partie du budget du département de géographie tandis que, pour ses achats de documents à usage non pédagogique, en 2 exemplaires au plus, elle utilise les crédits dévolus par la bibliothèque universitaire.

Acquisitions 2008 :

En 2008, les crédits de la bibliothèque universitaire (sur budget initial de 3000 euros) ont permis d'acquérir 115 DVD et cédéroms de cartes numérisées et de photos aériennes au 1:25 000 ainsi que 61 cartes et 6 usuels. Les objectifs de la politique d'achat ont été de poursuivre l'achat de ces supports numériques afin de couvrir toute la France. Ces documents sont en effet de plus en plus demandés par les enseignants et les étudiants. La cartoθήque a aussi complété la couverture de la carte topographique de la France au 1:25 000. Les achats de cartes en grand nombre, au 1:50 000 et 1:25 000 essentiellement, sont effectués sur le budget du département de géographie.

Pour connaître les besoins des enseignants, la cartoθήque a établi des échanges réguliers avec eux, notamment par mèl. Elle leur envoie les parutions éditoriales, les informe sur les nouveaux supports (cartes en relief, DVD photos etc.). Ces contacts privilégiés bénéficient à la bibliothèque qui reçoit des suggestions d'achat de livres et de périodiques (transmission de 46 demandes précises et vérifiées en 2008) .

Réception de l'offre par le public :

* **Statistiques :** <http://geographie.ipt.univ-paris8.fr/> rubrique Cartoθήque puis Statistiques détaillées.

Les statistiques déjà affichées sur le site internet ont été complétées par le développement informatique de deux modules : l'un offre la composition, en temps réel, du fonds de la cartoθήque (50 000 exemplaires, 20 000 titres à ce jour), le second présente la répartition documents « empruntables » / documents exclus du prêt (40% - 60% des exemplaires contre 1/5e des titres).

* **Le catalogue :** <http://geographie.ipt.univ-paris8.fr/> : rubrique Cartoθήque.

Le catalogue élaboré par la cartoθήque avec les outils PHP/MySQL (outils gratuits) permet d'afficher les références bibliographiques en temps réel. Installé depuis 2006, il est très consulté.

Après la recherche par planisphère développée l'année dernière, un gros travail informatique a été fait cette année pour permettre la recherche sur la carte topographique de France (éditeur IGN) au 1:25 000 et

1:50 000. Un module de recherche à partir des tableaux d'assemblage de l'IGN a été développé et plus de 200 images ont été traitées. Le résultat n'existe nulle part ailleurs.

Le fonds des cartes de Cassini disponibles à la cartothèque est lui aussi présenté à l'aide d'une carte de France et renvoie sur la carte numérisée par la BNF.

Des tableaux d'assemblage ont été scannés et utilisés pour présenter des séries cartographiques datant de la guerre. Quelques cartes ont été numérisées à titre d'essai. Un projet pour 2009 est de poursuivre fortement ce travail de numérisation. La question de savoir comment numériser (achat d'un scanner A0, traitement par un service extérieur) fera l'objet d'une étude.

*** Les autres services au public :**

- Les signets : <http://geographie.ipt.univ-paris8.fr/> rubrique Cartothèque puis Signets de géographie

La base de données de signets permet aujourd'hui la consultation de plus de 545 sites par grands thèmes ou recherche libre.

- Traduction

Un objectif pour 2009 est de traduire les pages du site en d'autres langues. Il s'agit d'abord d'étudier de ce qui doit et peut être traduit puis de faire effectuer la traduction.

Gestion des collections : <http://geographie.ipt.univ-paris8.fr/> rubrique Cartothèque puis Acquisitions, dons

Outre les achats (238 titres de documents pour 571 exemplaires sur le total des deux budgets du SCD et du département de géographie), la cartothèque s'est enrichie par des dons. 1502 titres de documents pour 2198 exemplaires ont été reçus, catalogués, équipés et rangés ce qui représente une masse de travail considérable.

Du point de vue du désherbage, la cartothèque ne jette que les cartes très usées devenues illisibles et tout le reste est conservé. L'IGN en effet ne réédite pas les éditions anciennes, pourtant très pratiques pour effectuer des études diachroniques.

En 2008 s'est poursuivi le récolement de toutes les cartes du monde afin d'effectuer leur localisation précise (mention du tiroir) sur la base de données. Cette tâche fastidieuse, poussiéreuse et très rébarbative est enfin terminée.

Réseau des cartothèques universitaires :

A la suite des contacts pris par la cartothèque avec les responsables de cartothèques universitaires de France, un réseau professionnel : GéoRéseau a été monté en collaboration avec la bibliothèque-cartothèque de la Sorbonne. Le site internet conçu par la cartothèque sous Spip (logiciel libre destiné à la conception de site Web, de type système de gestion de contenu) est pour l'instant hébergé par un serveur de Paris 8. Un module de gestion des dons a été créé et a permis des échanges de documents entre cartothèques. Le nombre de membres du réseau s'est accru (une trentaine de personnes désormais) et des projets communs ont vu le jour dont celui de la réimpression des éditions anciennes de l'IGN. Les réflexions communes sont très enrichissantes.

Le site de GéoRéseau : <http://geographie.ipt.univ-paris8.fr/spip/>

Conclusion

La cartothèque est une bibliothèque associée du SCD mais l'éloignement physique des locaux n'entraîne heureusement pas une absence de coopération avec la BU. La cartothèque envoie aussi des informations aux enseignants de géographie pour les inciter à fréquenter la bibliothèque et à y envoyer leurs étudiants.

La cartothèque a les priorités suivantes pour 2009:

l'enrichissement et la mise à jour des cartes de pays étrangers
la numérisation des cartes libres de droit

la mise en valeur de ses collections sous forme d'exposition de documents
une collaboration accrue avec les autres bibliothèques universitaires
la traduction de son site en d'autres langues
la mise en œuvre du projet de rétroconversion des fonds de la bibliothèque avec la BU

5.2 L'IUT de Tremblay

L'accès à la documentation est une préoccupation majeure pour l'IUT, soucieux de répondre aux attentes et aux besoins pédagogiques des étudiants et des enseignants - chercheurs.

Une salle de 50 m² est consacrée à la documentation ; elle est ouverte grâce aux permanences assurées par un technicien de l'IUT renforcé par la secrétaire du site.

Cette salle permet d'héberger les collections de monographies (600 volumes) et de périodiques (11 abonnements) qui ont été constituées : accessibles quelques heures par semaine.

L'« inventivité » du technicien qui est actuellement responsable de l'espace documentation a permis de réaliser les outils informatiques nécessaires à la gestion régulière de la bibliothèque mais il est souhaitable qu'une plus grande coopération avec la bibliothèque universitaire s'instaure afin de disposer des outils développés par le SCD de Paris 8 (catalogue et prêt des collections).

Cependant des difficultés demeurent. L'IUT de Tremblay ne dispose pas des personnels permettant d'ouvrir suffisamment la bibliothèque en apportant aux étudiants l'aide à la recherche documentaire dont ils ont besoin comme cela se pratique dans les autres bibliothèques associées. Ainsi sur site, une amplitude horaire plus importante s'avère indispensable afin de répondre entièrement aux attentes du public qui n'est pas en mesure de se déplacer régulièrement à la bibliothèque centrale de l'Université au regard de l'éloignement géographique.

Le bilan au terme de l'année 2008 permet de constater que l'insuffisance des moyens financiers et humains a contribué à limiter notre offre aux étudiants sachant que nos besoins portent sur des disciplines peu représentées sur le site central de l'université.

Mais ces évolutions ne peuvent être opérées que dans le cadre d'un emploi à temps partiel consacré à la documentation au sein de l'IUT renforcé par la création de véritables partenariats avec le SCD et des interlocuteurs clairement identifiés de part et d'autres. En effet, cela permettrait la mise en place de conditions plus favorables au développement de la documentation sur le site de l'IUT.

5.3. L'IUT de Montreuil

L'année 2008 a été marquée au deuxième semestre par l'installation et la mise en service des deux logiciels de gestion utilisés par la bibliothèque universitaire, Absys et WinIBW en remplacement du logiciel Winbiblix installé en 2002 lors de la création de la bibliothèque. Le passage d'un catalogue à l'autre n'étant pas totalement effectué tous les ouvrages n'apparaissent pas encore dans le catalogue du SCD.

Certains livres sont donc encore équipés de l'ancien code-barre, ce qui rend impossible l'emprunt dans Absys et compliqué l'établissement de statistiques.

Néanmoins, si ce changement d'outil perturbe quelque peu le bilan chiffré de l'activité, il facilitera dans les mois à venir la gestion de la bibliothèque et surtout la visibilité du catalogue par le public de l'IUT et également par celui de l'université.

1 – PUBLIC , TRANSACTIONS et FREQUENTATION

En janvier 2008, la bibliothèque comptait 127 lecteurs sur les 308 étudiants inscrits à l'IUT pour l'année scolaire 2007-2008 .

A la fin de l'année 2008 qui est aussi le début de l'année scolaire 2008-2009, 65 étudiants sur les 327 inscrits à l'IUT avaient emprunté au moins un livre. Une baisse d'activité avec l'année précédente peut-être notée. En effet, à la fin de 2007, 226 transactions ont été enregistrées alors qu'à la même époque en 2008 seulement 72 prêts ont été effectués.

Deux raisons peuvent expliquer en partie cet état de fait :

Ouverture de la bibliothèque retardée au 20 octobre 2008

Pas de demande de fiches de lecture aux étudiants comme l'avaient fait les enseignants de communication les années précédentes.

Pour la deuxième année consécutive, « l'affluence » est constatée pendant la période 12 h-14 h et principalement pour travailler. Les emprunts se faisant en milieu de matinée et d'après-midi, au moment des pauses.

2 – ACQUISITIONS

Le budget de 6000 euros alloué par la BU a permis d'acquérir un peu plus de 200 ouvrages principalement dans les domaines d'enseignement de l'IUT : informatique, économie, gestion, production. A ces nouveautés se sont ajoutés une vingtaine d'ouvrages majoritairement destinés au laboratoire MGSI et financés par l'IUT. Le fonds documentaire se monte à environ 2600 ouvrages.

Les étudiants ont également à leur disposition 23 titres de périodiques, presse d'information générale et spécialisée, tous accessibles au prêt. Il est à noter un léger regain d'intérêt pour la presse sûrement dû au travail des enseignants (rédaction de revue de presse, organisation d'exposés sur des sujets d'actualité...) mais peut-être aussi à la mise en ligne sur la page web de la bibliothèque d'une revue des sommaires des magazines.

CONCLUSION

Malgré l'éloignement géographique et la différence des publics concernés, il existe un vrai partenariat entre la bibliothèque de l'IUT et la Bibliothèque Universitaire et le SCD. Il s'est traduit principalement cette année par le travail d'intégration du catalogue dans celui de la BU et dans le SUDOC mené par trois bibliothécaires qui se sont déplacées à Montreuil pour effectuer le travail mais également pour former à l'utilisation des logiciels Abys et WinIBW. Grâce à cette collaboration les ouvrages acquis par l'IUT peuvent maintenant être signalés à l'ensemble de la communauté universitaire.

5. 4. Le CADIST RDA – Nouveaux länder

Budget 2008 : 12 000 euros + 2 400 de report

Acquisitions 2008 : 3175 titres / 3646 exemplaires

Livres étrangers : 3070 titres/3519 exemplaires

Livres français : 24 titres / 28 exemplaires

Dons livres français : 1 titres/2 exemplaires

Dons livres étrangers : 81 titres /98 exemplaires

Une partie importante de ce fonds documentaire n'est encore signalée nulle part. La présence d'un renfort à mi-temps pour l'exemplarisation du fonds a permis de localiser la moitié des notices rétroconverties. Restent encore environ 1490 notices à exemplariser.

Il reste par ailleurs toujours environ 11000 notices à rétroconvertir.

Un autre élément à prendre en compte est la diversité du fonds RDA. S'il est constitué pour l'essentiel de monographies et périodiques en langue allemande, il convient d'ajouter à cela d'autres supports : DVD, cassettes VHS, affiches, diapositives, photographies, partitions, tracts, matrices de périodiques, objets....Or ces documents ne sont bien souvent pas répertoriés.

Perspectives 2009

Le fonds RDA vise un public potentiellement important et très diversifié : ce n'est pas et loin de là qu'un public de chercheurs ou d'étudiants : lycéens français et allemands, écrivains, stylistes allemands, retraités... De même, il est possible de développer une collaboration étroite avec nombre de partenaires divers. Il convient donc de développer et traiter ce fonds en accord avec cette idée d'ouverture.

1) Inventaire

le récolement du fonds sera effectué en juillet 2009 (préparation du déménagement des magasins)
Inventaire du fonds : affiches, diapositives, cassettes VHS, objets....à regrouper sous « autres supports RDA » avec numéro d'inventaire .
Prévoir un inventaire du fonds périodiques

2) Politique documentaire

diversifier les supports : CD.
redéfinir axes du fonds dans perspective historique actuelle, notion de Mitteleuropa, PECO, élargissement européen à l'est, relations RDA/nouveaux membres issus des ex pays soviétiques...

3) Conservation

regrouper l'ensemble des documents fonds RDA en magasin
prévoir conditionnement pour supports type DVD (DVD seraient empruntables en banque centrale) et CD, pour les affiches, pour les diapositives....
Boîtes pour conserver les périodiques

4) Valorisation

- rétroconversion : un contractuel pour la rétroconversion du fonds.
11000 notices non encore rétroconverties
- numérisation
expositions physiques et virtuelles (1989-2009 : réfléchir à un traitement original possible)
collaboration avec centres de documentation nationaux et internationaux, service culturel de l'ambassade d'Allemagne, chaînes de tv françaises et allemandes, sociétés de production de films, quotidiens et hebdomadaires, musées, laboratoires et institut de recherche, galeries d'art etc.

5.5 . L'Institut français d'urbanisme et CADIST d'urbanisme

La bibliothèque de l'IFU est **ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30**, soit 42 h 30 par semaine. Jusqu' à fin septembre 2008, il a été possible d'ouvrir 2 à 3 jours dans la semaine jusqu'à 18 h 30, en période universitaire.

La bibliothèque est fermée pendant les vacances de Noël, les vacances de printemps, ainsi que durant le mois d'août.

Données chiffrées

Subventions :

- CADIST associé : 8 000 euros dépenses : 8 000 euros
- crédits SCD Paris 8 : 4 000 euros dépenses : 3 739 euros
- crédits IFU : somme inconnue, correspondant aux dépenses de fonctionnement courant et à l'abonnement à 34 revues françaises.

Acquisitions :

- *livres français : 677
- *livres étrangers : 158

Abonnements :

- *5 étrangers (sur crédits SCD : 3000 euros)
- *34 français (sur crédits IFU)

Dons :

- *Mémoires : 42
- *Livres : 402
- *revue : 1
- *36 documents provenant du dépôt légal, 8 de l'INSEE

Prêts :

- prêt informatique : 3 677
- prêt manuel : 67
- PEB : 70 documents prêtés

La plupart des demandes de prêt et de photocopies sont adressées au SCD de Paris 8. La Cartothèque de Paris 8, bibliothèque associée du SCD, a prêté en 2008 à la bibliothèque de l'IFU, 153 cartes IGN pour deux professeurs de cartographie.

Activités

Récolement

Pour la première fois depuis son installation à Champ sur Marne, la bibliothèque de l'IFU a pu procéder à un récolement partiel. Profitant d'un arrêt des cours, la bibliothèque est restée fermée du vendredi 22 février au 29 février inclus. Ce récolement a pu être organisé grâce à la participation logistique et humaine du SCD de Paris 8. Pour la première fois nous avons pu opérer un balayage systématique des ouvrages signalés dans les deux bases de l'IFU : la base du SUDOC et l'ancienne base. Les documents ne figurant dans aucune des deux bases ont été repérés. Des documents de littérature grise en plusieurs exemplaires et obsolètes ont été éliminés. Le manque de personnel ralentit la reprise de l'ancienne base ainsi que le catalogage des documents non encore signalés.

- 7 665 documents dans Absys (SUDOC)
- 5 691 documents dans l'ancienne base
- 4 200 documents non catalogués

Total : 17 556

Informatisation des périodiques :

L'informatisation des périodiques s'est poursuivie activement. Actuellement, une bonne partie des périodiques de l'IFU sont signalés dans le SUDOC. Les périodiques couramment consultés sont prêtables grâce à une notice de gestion dans Absys. Les périodiques vivants sont bulletinés via le SIGB.

Les lecteurs de l'IFU :

En 2008, 211 étudiants étaient inscrits à l'Institut Français d'Urbanisme. Parmi eux, trois n'ont jamais emprunté de document. La bibliothèque a enregistré un total de 266 lecteurs dont 55 extérieurs. Le partenariat avec l'université de Marne La Vallée, l'ENPC et l'Ecole d'architecture, plus largement le PRES Est, favorise cet afflux de lecteurs extérieurs. Les étudiants de l'IFU ont à leur tour la possibilité de fréquenter les autres bibliothèques.

Personnel de la bibliothèque

Jusqu'au 30 septembre, la bibliothèque a fonctionné avec 3 personnes :

- 1 bibliothécaire contractuel, emploi financé par l'université Paris 8
- 1 BAS titulaire, délégué par le SCD Paris 8
- 1 étudiant vacataire, rémunéré par le SCD de Paris 8 (10 heures hebdomadaires)

L'IFU a mis fin au contrat de la bibliothécaire depuis le 30 septembre 2008 et n'a pas demandé de remplaçant. La BAS et l'étudiant assurent le fonctionnement intégral de la bibliothèque depuis cette date.

Cette situation ne peut durer.

Projets

- Il faut arriver à signaler l'ensemble du fonds dans le catalogue commun des bibliothèques de Paris 8 (Absys).
- Les informations concernant la bibliothèque devraient être mises à jour sur le site de l'IFU, mais le personnel de la bibliothèque n'a pas les accréditations nécessaires.
- La bibliothèque doit être intégrée à la vie de l'Institut. Faute d'informations, le personnel n'est pas en mesure de répondre aux demandes concernant les enseignements et les événements. Plus grave, aucune politique documentaire ne peut être élaborée.

Toute mise en œuvre est bien sûr assujettie à la résolution des questions institutionnelles et humaines.